

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

Abonnements d'un an: Montréal, \$2.00.

Canada et Etats-Unis, \$1.50.

Europe, \$3.00 (15 francs.)

VOL. XVII

MONTREAL, VENDREDI 6 SEPTEMBRE, 1895

No 1

SEMAINE DU 30 AOUT

2150 abonnés réguliers 2150

Ce tirage est égal sinon supérieur à celui de n'importe quel autre journal de commerce français.

Nous avons à Québec au moins 200 abonnés de plus que n'importe quel autre journal de commerce français ou anglais.

LE PRIX COURANT

E. B. LIONAIS.

Éditeurs-Propriétaires

ADMINISTRATION. { Chambre 402 Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2547.
Boîte de Poste No 917.

REDACTION. { 25 rue St-Gabriel.
Téléphone 2602.
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue un an	\$2.00
" " 6 mois	1.00
" " 3 mois	0.50
Canada et Etats-Unis, un an	1.50
" " 6 mois	0.75
France et Union Postale un an (15 francs)	3.00

LE NUMERO 10 CENTINS.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada.

Ça et là.

Nouvelles taxes municipales Le trésorier de la ville de Montréal a besoin de \$150,000, pour combler le vide fait à sa caisse par l'unification de la taxe de l'eau. Où prendre cet argent ?

Voici ce qu'on propose :

1o D'imposer une taxe sur les propriétés jusqu'ici exemptes, employés pour le culte, l'éducation ou la charité, en ne faisant porter la taxe que sur le terrain occupé par ces propriétés.

2o D'imposer une taxe sur les bicyclettes.

La taxe sur les propriétés religieuses sera difficile à faire accepter, quelque atténuée qu'elle soit. Elle soulève d'ailleurs une question qui

ne saurait être discutée en quelques paragraphes. De plus, elle nécessitera une législation spéciale.

Quant à la taxe sur les bicyclettes, elle est parfaitement logique. La popularité du bicycle chez nous est due en grande partie au pavage de luxe que nous avons fait à nos grandes voies publiques ; il est donc légitime de leur demander de contribuer à l'entretien de ces voies. D'un autre côté, le bicycle fait une concurrence très vive au cheval et à la voiture, qui paient taxe ; il doit donc, lui aussi, payer taxe pour combler le déficit causé par la diminution des voitures particulières.

L'Exposition de Montréal

A mesure que la date de l'ouverture de l'exposition approche, on perfectionne les détails, on met la dernière main aux arrangements des amusements promis. Malheureusement, les exposants mettent peu d'empressement à s'inscrire. On ne sait trop pourquoi. Peut-être ont-ils peur que les amusements aient plus d'attraction pour la foule que les objets par eux exposés. Dans tous les cas, l'exposition promet d'être un grand succès comme cirque, sinon comme exposition.

Le blé et le maïs

Un élément important dans les calculs sur la perspective des cours du blé, c'est le ton des cours du maïs. Les prix de l'un influencent grandement, quoique le plus souvent d'une manière indirecte, les prix de l'autre. On se rappelle que la disette de maïs il y a deux ans avait fait coter ce grain aussi haut presque que le blé et que la hausse du maïs arrêta la baisse du blé.

L'année dernière, la récolte de maïs aux Etats-Unis a été très abondante, quelque chose comme 2,750 millions de minots, aussi le blé n'ayant aucune aide de ce côté, est tombé à des bas prix sans précédent. La hausse qui a eu lieu au printemps dernier, suscitée par les dommages soufferts par le blé d'hiver, était soutenue aussi par l'appa-

rence peu favorable de la récolte de maïs.

Si nous rappelons ces choses, c'est parce que les nouvelles qui nous arrivent de la récolte du maïs sont encore défavorables. Le *Price Current* de Cincinnati estime que la récolte ne dépassera pas 2,000 millions, soit 750 millions de moins que l'année dernière. On fera donc bien de suivre le marché du maïs et, si on le voit prendre une hausse suivie, on pourra compter que le blé suivra la même direction.

Jugés par nos frères d'Ontario.

Nous extrayons, car il en vaut la peine, le passage suivant d'un article du *Monetary Times* de Toronto. Le confrère nous permettra de nous en féliciter, n'étant pas habitués à être si favorablement jugés par la *race supérieure* qui habite le Haut Canada.

Les apparences sont tout aussi favorables dans la province de Québec et dans les provinces maritimes. Réellement, dans la vieille province de Québec, un changement très appréciable se fait sentir dans les régions agricoles. Au lieu de l'ancien système de routine et de tranquille stagnation qui caractérisait si généralement la classe des cultivateurs, il s'est produit depuis quelques années, avec l'arrivée d'une nouvelle génération, un esprit d'entreprise, un désir d'amélioration et une promptitude à se saisir des méthodes nouvelles et améliorées, qui font augurer les meilleurs résultats pour l'avenir. Le développement de l'industrie laitière est un trait caractéristique très remarquable de la nouvelle situation ; et quiconque voyage dans la province, se rappelant la condition où elle se trouvait il y a vingt ans, est frappé des indications très marquées d'amélioration et de changement.

"Tout cela a une influence réflexe sur les affaires du commerce et des banques, et l'on en constate les effets dans la croissance et le développement de presque tous les centres de population, spécialement de Montréal."

Les taxes commerciales Les officiers du département du Revenu provincial se préparent à faire la perception de la taxe de licence commerciale, qui échoit le 1er octobre prochain. On a rapporté que M. Taillon, premier ministre, a promis l'abolition prochaine de cette taxe. Or la taxe est payable d'avance, c'est à dire que, au 1er octobre, on percevra la taxe pour 1895-1896. Et si le gouvernement fait voter à la prochaine session l'abolition de la taxe, il ne s'en apprête pas moins à la percevoir cet automne et l'abolition n'aurait d'effet que pour l'année prochaine.

Pendant que nous sommes sur ce sujet, nous demanderons pourquoi le gouvernement, en frais d'économie, n'a pas mis les percepteurs du Revenu, comme les régistateurs, à salaire fixe au lieu de les payer au moyen de commissions. S'il y a un des deux offices qui comporte plus de responsabilité, c'est bien celui du régistateur, et il n'y a pas de raisons qui puisse valoir contre l'application aux percepteurs du Revenu de la mesure appliquée aux régistateurs.

A Montréal, le percepteur du Revenu retire de ses commissions, nous dit-on, de \$15,000 à \$18,000 par année. C'est une anomalie, une absurdité qu'il faut faire disparaître, en économisant à la province de \$8,000 à \$10,000 par année.

L'ÉPARGNE.

Est-il de l'intérêt du public en général et des petits déposants en particulier, de restreindre le nombre des établissements où l'on pourra recevoir en dépôt la petite épargne? Dans la situation actuelle de la législation, il semble qu'une restriction de ce genre serait utile tant aux déposants qu'au public en général; mais il y a du pour et du contre; et si le contre paraît l'emporter, c'est qu'une des banques recevant les dépôts de la petite épargne, a, par son imprudence, causé un tort considérable à certains déposants.

Mais si l'on prenait quelques précautions spéciales, si l'on entourait ces dépôts de sauvegardes effectives, il nous semble qu'il serait préférable, pour les déposants comme pour le public, de ne pas en donner le monopole exclusif au gouvernement et aux caisses d'épargnes proprement dites. La concurrence que leur font les banques d'escompte est très utile pour maintenir le taux de l'intérêt, chose de grande impor-

tance. La petite épargne accumulée finit par former de gros capitaux qui sont d'une grande utilité pour les affaires commerciales et financières.

Que l'on se reporte aux placements des caisses ou banques d'épargne, que nous avons énumérés dans un article récent, et l'on verra combien ils sont peu variés. Les placements en prêts de bourse sont soumis à certains risques, et, d'ailleurs, ils ont un champ limité. Les obligations du gouvernement fédéral ne rapportent actuellement, que 3 p.c.; celles des gouvernement provinciaux 4 p.c.; les emprunts municipaux rapportent entre 4 et 4½ p. c. C'est à peine si, sur ce genre de placement, les banques d'épargne réalisent autant qu'elles paient en intérêts. S'il fallait que le taux des prêts à demande restât pendant quelque temps au-dessous de 5 p.c., il n'y aurait aucun bénéfices pour les actionnaires de ces banques, à moins d'abaisser le taux de l'intérêt payé aux déposants à 2½ ou même à 2 p.c. La concurrence seule les force à maintenir le taux à 3 p.c. et elle a cet avantage de ne pas les encombrer de trop de fonds dont l'emploi sûr est si difficile.

Il vaut donc mieux, selon nous, laisser aux banques d'escompte la faculté, moyennant certaines garanties, de recevoir les dépôts de la petite épargne.

Ces garanties devraient consister à notre avis, en deux dispositions essentielles: 1o la reddition mensuelle de ce compte de la petite épargne, au moyen de l'insertion dans l'état fourni au ministre des Finances d'un compte des dépôts du département d'épargne. Le public serait ainsi à même de juger de l'importance de ces dépôts; 2o l'obligation pour chaque banque ayant un département d'épargne, de conserver une réserve, en valeurs sûres et promptement réalisables, de tant pour cent du montant débité au département d'épargne. Cette réserve devrait être affectée spécialement et par premier privilège à la garantie des dépôts d'épargne. Elle pourrait consister en obligations des gouvernements ou des municipalités et en prêts à demande sur garantie de valeurs cotées à la bourse.

Avec ces garanties, nous croyons que la petite épargne serait aussi en sûreté dans une banque d'escompte que dans une banque ou caisse d'épargne.

Il ne serait pas mauvais, également, comme on en a exprimé l'idée récemment, de mettre les émissions

d'emprunts des gouvernements, qui donnent les placements les plus sûrs, à la portée de la petite épargne. Cela pourrait se faire de deux manières, soit en émettant une partie de ces emprunts, en coupures de \$100 ou même de moins que cela, que l'on offrirait en souscription exclusivement dans le pays; soit en autorisant les banques d'épargnes à convertir en obligations du gouvernement tous les dépôts à elles confiés, lorsqu'ils dépasseraient une somme déterminée, comme cela se pratique en France.

Ce dernier mode aurait l'avantage de permettre aux banques d'épargne de prendre charge de beaucoup plus de comptes de dépôts qu'elles ne peuvent le faire actuellement, avec la difficulté qu'elles ont à en faire le placement. Les obligations du gouvernement fédéral, ayant toujours un marché prêt à les acheter, continueraient pour les porteurs une propriété mobilière aussi facile à réaliser et rapportant un intérêt aussi élevé qu'un dépôt à la banque.

On créerait ainsi également dans le peuple une catégorie de petits créanciers de l'état qui prendraient un intérêt plus direct au bon gouvernement du pays. On habituerait le peuple à la possession de valeurs aussi sûres, quoique moins tangibles et moins visibles que la brique et le mortier. Et, peu à peu, il en viendrait à prendre goût aux placements en valeurs mobilières, au grand avantage de notre commerce et de notre industrie.

POUR LES ÉPICIERS

LES DÉBUTS DE L'INDUSTRIE DES CONSERVES AUX ÉTATS-UNIS.

Lorsqu'Isaac Winslow revint de France, vers 1840, dit l'*Industrial Journal*, il en rapporta la découverte, alors récente, de la fabrication des conserves; et Nathan Winslow la mit en pratique à et près de Portland dans la fabrication de conserves de poisson, de tomates et de blé-d'inde sucré, principalement de ce dernier article. La première boîte de conserves dont nous ayons entendu parler avait un peu plus d'un pied de long et deux pouces et demi de diamètre: elle ressemblait beaucoup à un bout de dallot bouché des deux bouts et très peu aux boîtes actuelles. Il existe encore une boîte vide de ce modèle, fabriquée en 1847, qui a servi de témoin muet, mais éloquent, dans nombre de procès fameux dont quelques-uns ont été portés jusqu'à la Cour

Suprême et ont coûté beaucoup de temps et d'argent.

On faisait alors les boîtes avec un couvercle encastré dans le rebord supérieur; le couvercle et le fond étaient l'un et l'autre soudés soudés au corps de la boîte, on y laissait seulement une ouverture d'un demi-pouce à un pouce de diamètre, par laquelle on faisait entrer les légumes ou autres articles qu'il fallait, naturellement, hacher en petits morceaux. Après une cuisson suffisante dans un bassin rempli d'eau, on soudait le couvercle et l'article se conservait souvent pendant des années. Mais il ne se conservait pas toujours, car, comme on n'avait pas expulsé l'air, il arrivait quelquefois que la boîte s'enflât et parfois elle éclatait, quoique l'on y eut employé du fer blanc très épais.

Un jour, des enfants jouaient avec un lot de boîtes gonflées, l'un d'eux, ayant frappé une de ces boîtes avec un instrument pointu, y fit un trou. Aussitôt le gaz se s'échappa en sifflant. Les enfants, trouvant la chose amusante, eurent bientôt percé de la même manière toutes les boîtes. M. Winslow, enragé d'abord, essaya cependant de réparer le dommage en faisant bouillir de nouveau les boîtes avec leur contenu et en soudant ensuite les trous. C'est ainsi qu'il sauva son blé d'inde et découvrit la vraie manière de faire les conserves. Aujourd'hui, on soude le couvercle après avoir rempli la boîte, on la fait bouillir, puis on perce un trou dans le couvercle pour faire sortir le gaz, et l'on soude cette ouverture.

La première application de ce nouveau procédé a dû avoir lieu vers 1852; du moins nous avons vu plusieurs boîtes datant de cette époque, qui ont été ainsi percées. Ces boîtes, qui datent de plus de 40 ans, sont fort rouillées, et l'air a dû à la longue y pénétrer, car elles sont gonflées; mais on ignore dans quel état se trouve le contenu. Dans tous les cas, on a ouvert, au bout de trente ans, des boîtes remplies en 1857, et on a trouvé le blé d'inde parfaitement sain et très bien conservé. Ces dernières boîtes ont 14 pouces de long et 2½ pouces de diamètre.

Le blé d'inde sucré employé alors et aujourd'hui provient de semence importée originairement de France; ce blé d'inde est blanc, tendre et sucré, tandis que le blé d'inde indigène est jaune et dur. Il est assez curieux que, tandis qu'en France et partout en Europe on fait des conserves de toutes sortes de légumes, on n'en fait pas de blé d'inde sucré,

cet article n'ayant de consommateurs qu'aux États-Unis et au Canada.

Pour séparer les grains de l'épi, on se servait d'abord, d'un couteau de table ordinaire. En 1855, on monta la lame du couteau sur une poignée en fer ou en fer blanc, la lame étant soudée où la poignée. Pour aiguïser la lame, il fallait à chaque fois défaire la soudure puis souder de nouveau, ce qui était une grande perte de temps. Plus tard, on eut l'idée d'assujettir la lame à la poignée avec une vis mobile et une bande de caoutchouc. Mais, ce qu'il y a de curieux, c'est que Nathan Winslow était le seul à savoir où et comment se faisaient ces couteaux. Aujourd'hui, une machine à égrèner, mue par la vapeur, égrène chaque jour autant de blé d'inde que cent hommes en pouvaient égrèner autrefois dans le même espace de temps.

On doit faire cadeau à la Société Historique du Maine d'un couteau et quelques vieilles boîtes; le musée de cette société étant la meilleure place pour conserver ces reliques qui diront à nos petits neveux que le Maine dans l'industrie a été fidèle à sa devise "DIRIGO."

M. A. M. Burnham, président de Brighton Canning Co., a travaillé pour Nathan Winslow en 1850. D'après lui, c'est Hezekiah Winslow, capitaine d'un baleinier, qui, ayant acheté des conserves de légumes frais au Havre, en France, pour l'usage de son navire, parvint à intéresser son frère Isaac à cette industrie, Nathan Winslow fabriqua ses premières conserves de blé d'inde vers 1850.

MODES ET NOUVEAUTÉS

A l'exposition des modes de l'automne, à Montréal, deux choses ont frappé spécialement l'attention: le ruban velours miroir qui se met partout: en garnitures, en choux, en bandes etc., et les fleurs en plumes. Les petites plumes de la poitrine de certains petits oiseaux se prêtent très bien à la confection de fleurs qui ont, avec ces matériaux, un air de délicatesse et une vivacité de couleurs qu'on n'obtient que très difficilement avec les matériaux ordinaires.

Le ruban miroir et les fleurs en plumes seront très employés par les modistes cet automne et cet hiver.

Voici les derniers termes que la Compagnie d'Indiennes de Magog a réussi à faire accepter par le commerce de gros:

" Les crédits qui seront accordés à la vente de ces marchandises ne devront pas excéder :

" Quatre mois du 1er du mois suivant les livraisons faites après le 15 septembre et avant le 1er décembre, après le 15 avril et avant le 1er juin.

" Quatre mois du 1er avril, sur toutes les livraisons faites après le 1er décembre et avant le 1er avril.

" Quatre mois du 15 septembre pour les livraisons faites après le 1er juin et avant le 15 septembre.

" Escompte 4 p.c. à trente jours; intérêt de 7 p.c. par an sur les paiements anticipés.)

LES BOTTES.

Nous reproduisons du *Moniteur de la Corlonnerie* l'article suivant dû à la plume spirituelle de M. Armand Sylvestre.

Ce n'est pas sans une mélancolie inquiète que je vois, aux vitrines des bottiers du boulevard des chaussures anglaises, étroites et longues, ayant vaguement l'air de cercueils élégants où le pied doit s'emprisonner dans une boîte de cuir sans concessions à ses formes originelles. Il en sortira certainement une ou plusieurs générations dont les extrémités inférieures n'auront plus rien de latin. C'est tout simplement la race attaquée dans un de ses signes originels et celui qui comportait le plus d'aristocratie. Car, si peu que vous connaissiez l'œuvre de Darwin, vous savez que notre organisme se modifie plus rapidement qu'on ne l'imagine, suivant les conditions extérieures où il se développe. La fabrication des monstres n'a pas d'autres secrets. Nous allons gaiement à la monstruosité et vers des hérédités ridicules. Car les infirmités se développent aussi par ces fantaisies de la mode. Pour les hommes, cela m'est assez indifférent. Mais les jolis petits pieds de nos femmes de France transformés en longues pattes de Teutonnes ou de Saxonnnes, vous conviendrez avec moi que c'est une abomination.

J'en contais mon inquiétude à mon vieux camarade de promotion Landrimol, qui a quitté depuis déjà longtemps le service pour se livrer à la science, comme beaucoup de polytechniciens sur le retour, et loin de me rassurer, il insista sur leur bien fondé et me donna à l'appui de mes propres craintes, une preuve tirée d'une vieille histoire de garniture à lui personnelle. Courteline ne m'en voudra pas d'une simple promenade sur son territoire militaire. C'est, d'ailleurs, Landrimol qui parle. Vous vous en aper-

cevriez immédiatement à son absence de tout accent toulousain.

—Or donc, me dit-il, c'était en 1875, je crois. La mode était à une façon de chaussures à la poulaine qui se terminait en pointe, mode excellente pour donner du pied au derrière aux impertinents. J'étais comme tu le serais encore, un officier ayant quelque coquetterie, un peu trop replet déjà, tout naturellement préoccupé de sa toilette, soucieux de plaire aux dames de la ville. Car nous occupions précisément une garnison où les militaires étaient bien vus du sexe aimable. Nous autres artilleurs, surtout, faisons prime. Nous avions, je ne sais pourquoi, la réputation d'être plus discrets que les hussards et les dragons. Le fait est que nous ne parlions jamais de nos succès qu'au café et à dix ou douze amis intimes seulement. De plus, nous étions, pour les maris, un élément de distractions plus sérieuses. Nous savions tous jouer au whist et quelques-uns aux échecs. Notre bonne éducation et notre sentiment naturel de justice compensatrice nous faisaient mettre ces talents honnêtes au service des bourgeois que nous trompions indignement. Belle existence au demeurant et que tu regrettes sans doute, comme moi.

—Certes, lui répondis-je. Je ne peux pas entendre encore passer un défilé de canons sans que le cœur me batte. Le bruit des caissons sur le pavé me bat dans la poitrine. Nous avons des camarades généraux, Landrimol. Ils sont du Conseil supérieur et nous ne serons jamais de l'Académie. Nous avons été, toi et moi, des fous de quitter cette *Alma parens* qu'est l'armée. Il n'y a encore de grand au monde que le drapeau. Mais continue.

—Je ne sais pas si tu avais remarqué, malgré mes affreuses bottes de l'École, que j'avais un très joli pied pour un homme. Tout en maugréant contre cette mode qui les terminait, une fois vêtus, en tiges de paratonnerre, j'avais vite adopté les nouvelles chaussures et leur confiais, au moins autant qu'à mon esprit naturel, le soin de séduire les belles. Car beaucoup de femmes mettent longtemps à s'apercevoir que vous êtes spirituels, qui, d'un coup d'œil, ont remarqué comment vous étiez chaussés. J'en arrivais même à marcher un peu comme les malheureux canards que d'infâmes forains font danser sur des plaques rouges pour amuser les badauds, tant j'emprisonnais étroitement mes orteils dans ces cachots séducteurs. Or, nous avions pour colonel un

gaillard qui ne transigeait pas avec l'ordonnance et qui avait, entre autres maximes, celle-ci, renouvelée, disait-il, de Napoléon : "C'est le soulier qui fait le soldat." Ce qui n'est pas autrement flatteur pour le courage. Un jour, m'apercevant ainsi boitillant : "—Qu'est-ce que c'est que ça, capitaine ?" fit-il en regardant mes pieds. Et il ajouta gracieusement en soufflant dans la paille argentée de sa moustache : "—Vous me ficherez huit jours d'arrêt pour porter ces bottes ridicules quand vous êtes en tenue de service."

Et il tourna les talons, de larges talons où s'encadraient de lourds éperons, en laissant retomber la paille argentée de sa moustache. Je regagnai rapidement le quartier pour prévenir tous mes camarades qui, comme moi, faisaient les jolis dans des bottes à la poulaine, comme en portait le bon roi Charles VI, sans les employer, toutefois, à donner du pied au derrière des Anglais qui avaient méchamment envahi son royaume.

Ce fut une rumeur d'indignation contre le colonel. Mais, avec la discipline, il n'y a pas d'accommodements. C'est une des choses qui la distinguent du ciel, où chacun joue de la harpe ou du trombone devant l'Éternel, comme il lui plaît.

Donc, le corps tout entier des officiers se précipita à la cordonnerie du régiment. Il fallait, à tout ce monde et sur l'heure, des chaussures à bout carré, ces fameuses bottes d'ordonnance dont la forme est invariable depuis les guerres de Napoléon. Mais le maître bottier était surchargé de besogne. Impossible de satisfaire personne. Il faudrait au moins quinze jours pour exécuter la commande sur mesure. "— Au moins, en avez-vous d'occasion ?"—demanda le cœur avec angoisse. "— Peut-être, oui ! J'ai, je crois, là, quelques douzaines de paires, ayant déjà un peu servi, répondit l'éminent savetier ; mais elles ne sont pas à moi. — Je me suis chargé simplement à les vendre par complaisance. Je crains, d'ailleurs, que ce soit un peu cher pour vous." "— Nous vous les prenons à n'importe quel prix ! " repliquèrent les malheureux. Et l'infâme bottier nous fit payer vingt francs pièce une marchandise qui n'en était plus depuis longtemps à l'émotion inséparable des premiers débuts. Si bien que, le soir même, il n'y avait plus un officier dans le régiment d'artillerie dont les pieds ne fussent enfouis dans d'horribles boîtes quadrangulaires. Le lendemain, le colonel, qui

avait son idée, passa une revue de détail. Il eut un épanouissement de visage en voyant cet affreux spectacle, et soufflant, comme il avait toujours soin de le faire avant de parler, dans la paille argentée de sa moustache, il nous dit, une main tournée derrière le dos : " Enfants, je suis content de vous ! "

° Dans l'après-midi, ce ne fut pas sans un certain embarras que nous fîmes, en sortant du café, la petite promenade accoutumée, jusqu'au mail, où les dames commençaient leur promenade, en longeant, pour s'y rendre, les boutiques où de jolies filles se montraient aux vitrines dès que passait un uniforme. C'est en groupes de deux ou trois que nous marchions, nous suivant un peu par grades, une cigarette aux lèvres, donnant quelque chose de contraint et de mystérieux aux sourires de reconnaissance. Les maris étaient encore qui à l'audience, qui à leur comptoir, qui à l'étude ou à la caisse, et c'était un moment délicieux vraiment, sous les grands arbres, où l'on se rencontrait sûrement, par simple intuition de sympathie et sans s'être donné rendez-vous.

Ce jour-là, ce fut positivement un désastre.

Ces dames et ces demoiselles aussi, par habitude, passaient leur revue de détail. À peine arrivées aux pieds, nous les voyions surprises d'abord, puis étouffant, dans la dentelle de leurs mouchoirs, des sourires absolument impertinents. Et plus le défilé avançait sous leurs regards impitoyablement scrutateurs, plus leur gaieté devenait joyeusement insolente. Oncques ne vit-on plus jolies dents blanches mettre comme un frisson de lait aux calices de plus de roses à peine entr'ouvertes.

Et nous faillîmes rire aussi, de moins belle humeur cependant, quand un retour sur nous-mêmes nous révéla le secret de leur hilarité. Nous étions tous, non seulement chaussés comme des Auvergnats, mais nous avions tous un énorme oignon sur l'orteil droit, accusé par un renflement montueux du cuir. Toutes ces paires de bottes avaient appartenu au même propriétaire qui était pourvu de cette infirmité, et ce propriétaire était... devine qui ? le colonel, dont s'expliquait ainsi à merveille la rancune contre les officiers trop élégamment chaussés. Eh bien ! plusieurs d'entre nous contractèrent des oignons par le seul usage de ces chaussures autrefois mal habitées !

On reconnaissait notre provenance quand nous changions de régiment.

—Ah! Landrimol, m'écriai-je abasourdi ému par ce récit, *di avertant omen!* Mais que deviendront les pieds mignons de nos jolies femmes de France, si l'Angleterre continue à sévir chez nos cordonniers! C'est déjà trop de sentir le sol sacré de la Patrie foulé par les souliers seulement de l'étranger!

Armand SILVESTRE.

NOTRE BÉTAIL

Il y a, paraît-il, des gens qui croient encore à la possibilité de faire lever l'embargo sur notre bétail vivant en Angleterre. On fait même, pour arriver à ce but, des efforts sérieux qui mériteraient certes le succès, s'il était possible; malheureusement nous ne croyons pas, comme nous l'avons déjà dit, qu'il y ait la moindre chance de réussite de ce côté.

Vendredi dernier, le 30 août, avait lieu, dans l'édifice du Board of Trade, une réunion des exportateurs de bétail de Montréal, d'Ontario, de Manitoba, etc., sous la présidence de M. Robert Bickerdike. Tous ont déploré la situation que faisait au commerce de bestiaux l'obligation d'abattre le bétail à son débarquement.

On s'est appuyé sur ce fait que le bétail canadien jouit d'une immunité complète de toute maladie contagieuse, pour déclarer qu'il semblait impossible de ne pas obtenir justice du gouvernement impérial. Et cependant, pour qui connaît la situation et la juge sans intérêt personnel, il est bien clair que la question est jugée.

Au fond, ce n'est pas une question de maladie ou de santé, c'est une question de pure politique. Notre bétail vivant fait concurrence au bétail des éleveurs anglais, qui votent aux élections des membres de la Chambre des Communes. La pleuro-pneumonie n'est qu'un prétexte pour déguiser une mesure de protection pure et simple qui, présentée sous son vrai jour, soulèverait l'indignation de la libre-échangiste Angleterre. Un des exportateurs présents à l'assemblée de vendredi a parfaitement exposé la situation en disant :

« Ce n'est pas une question de justice; c'est une question de politique et les intérêts agricoles en Angleterre sont trop puissants. Je suis parfaitement convaincu qu'il ne résultera rien de notre démarche. Les compagnies des docks, en Angleterre, ont dépensé des milliers de louis à construire des enclos,

des abattoirs, etc., aux lieux de débarquement. On n'aurait certainement pas dépensé tout cet argent si les personnes qui sont au fond de ces entreprises n'avaient pas été sûres que l'admission du bétail canadien dans l'intérieur était une chose du passé. Vous pouvez être persuadés que c'est une chose du passé. L'agriculture anglaise est pauvre. Depuis l'exclusion du bétail canadien, le prix du bétail a haussé de £2 par tête; les agriculteurs anglais et les propriétaires fonciers n'épargneront rien pour conserver cet avantage.»

C'est M. J. Dunn, de Toronto, qui s'exprimait ainsi. M. Wm Cunningham, de Brandon, a ajouté :

« L'Angleterre est libre-échangiste, et les autorités de là-bas sont obligées de dire que le bétail canadien est atteint de maladies contagieuses pour avoir un prétexte pour protéger le fermier anglais, qui est aujourd'hui dans une situation assez pénible. La cause de l'embargo, ce sont les votes et non les maladies.»

Malgré tout, l'assemblée crut de son devoir d'adopter, ne fut-ce que pour en avoir la conscience nette, la résolution suivante :

Résolu que Sir Charles Tupper soit prié d'insister auprès du gouvernement impérial, pour que ce dernier accepte immédiatement l'offre, faite par le gouvernement canadien, de faire les frais d'une commission d'experts, nommée par le gouvernement impérial et chargée par lui de faire une enquête sur la condition sanitaire du bétail canadien, afin de prouver que, sans l'ombre du moindre doute, il n'y a pas de pleuro-pneumonie dans le troupeau canadien.

Pour ceux de nos lecteurs qui ne seraient pas au courant des derniers agissements des autorités d'Angleterre et du Canada, nous dirons brièvement que, l'année dernière, M. Angers, ministre de l'agriculture, a fait visiter tous les troupeaux du Canada, des provinces maritimes à la Colombie Anglaise, par un vétérinaire de grande réputation en Amérique, M. McEachran. M. McEachran ayant établi l'absence complète de pleuro-pneumonie, son rapport a été transmis en Angleterre, avec un mémoire où M. Angers, après avoir discuté la question sous toutes ses faces, demande au gouvernement anglais d'envoyer au Canada une commission d'experts de son choix, pour faire une contre-enquête et contrôler le rapport de M. McEachran, tous les frais de cette commission devant être supportés par le gouvernement canadien.

Rapport et mémoire ont été soumis au gouvernement anglais qui n'y a pas répondu. Ceci se passait avant la chute du gouvernement libéral.

On a cru, un moment, que le changement de parti au pouvoir amènerait un changement dans les dispositions du gouvernement.

Comme s'il eût obéi à un mot d'ordre, M. Cope, un vétérinaire employé par le gouvernement anglais, découvrit à point nommé des indices de pleuro-pneumonie dans les poumons de deux taureaux canadiens importés par le Huron, et abattus à Deptford.

Comme à l'origine, sir Charles Tupper demanda la permission de faire examiner ces poumons par un autre vétérinaire; cette permission lui fut refusée. Cependant, M. le professeur Williams, principal du nouveau collège de médecine vétérinaire à Edimbourg, pût se procurer quelques parcelles de ces poumons et, après examen, conclut que la maladie constatée était la *broncho-pneumonie*, maladie développée par des causes accidentelles et qui n'est pas contagieuse.

Les Écossais sont de cœur et d'âme avec nous sur cette question, parce que nous leur vendions autrefois, à meilleur marché que les éleveurs anglais, du bétail qu'ils engraisaient dans leurs pâturages. Aussi, un député écossais, M. J. M. White, s'empressa d'interpeller le gouvernement à ce sujet, lui demandant s'il avait connaissance de l'opinion exprimée par M. Williams; s'il avait l'intention d'accepter la proposition du gouvernement canadien et d'envoyer des experts au Canada aux frais de ce pays. Le ministre de qui relève le sujet qui est le président du conseil d'Agriculture, répondit qu'il connaissait l'opinion de M. Williams et qu'il ne voyait pas que l'envoi d'experts au Canada pût être d'aucune utilité, vu qu'il ne s'agit de constater l'existence de la maladie que lorsque le bétail est en Angleterre.

Un autre député écossais, sir John Leng, revint à la charge quelques jours après, à propos du vote du crédit ouvert au Conseil d'Agriculture. Il posa la question carrément et demanda si, oui ou non, le gouvernement voulait s'assurer de l'existence de la maladie au Canada ou bien si l'embargo n'avait d'autre objet que de protéger les éleveurs anglais au détriment des fermiers écossais.

La réponse fut caractéristique et formelle. Le ministre compara le nombre de têtes de bétail en Écosse avec celui des autres parties du Royaume Uni et déclara qu'il ne pouvait sacrifier les intérêts de ceux-ci aux premiers. Il appuya sur la condition précaire de l'élevage en Angleterre, qui rendait nécessaires, tout d'abord, toutes les précautions possibles pour la protection de la santé du bétail anglais. Quant à

envoyer des experts au Canada, il admit que le gouvernement ne devrait pas toujours s'en rapporter exclusivement à ses propres vétérinaires, sans tenir compte des observations venues d'ailleurs ; mais que, sur des questions techniques et scientifiques, le gouvernement doit adopter l'avis de ses propres experts, tant qu'il les considérera comme honnêtes et compétents. Au surplus, à quoi servirait la contre-enquête ? Si ses conclusions étaient différentes de celles des experts officiels, il faudrait faire une troisième enquête pour décider entre les deux. Et alors, à quoi bon avoir un Conseil d'Agriculture avec des aviseurs experts et compétents ? Et il termina en faisant appel à la Chambre pour l'aider à maintenir des lois qui seules peuvent assurer la prospérité future des propriétaires de bétail en Angleterre.

Comme on le voit, c'est un parti pris et bien pris. Dans ces conditions, est-il bon de continuer l'agitation pour le rappel de l'embargo ? Le mieux que l'on puisse en dire, c'est que c'est du temps perdu. Ne vaudrait-il pas mieux s'occuper de tirer de la situation, telle qu'elle est, tous les avantages qu'elle peut donner ? Et puisque l'on ne peut raisonnablement espérer un traitement plus favorable pour notre bétail que pour celui des Etats-Unis, ne vaut-il pas mieux permettre le transport en transit par le Canada, et l'embarquement dans nos ports du bétail américain, à charge de revanche, bien entendu, et avec toutes les précautions nécessaires pour la protection de notre troupeau ?

On gagnerait à cet arrangement réciproque, d'abord, du fret pour les navires qui fréquentent nos ports ; ensuite, la faculté pour nos exportateurs d'expédier par les ports des Etats-Unis, quand les nôtres sont fermés par les glaces, et en troisième lieu, une plus grande uniformité des prix du fret.

Pour terminer, nous conseillerons à nos exportateurs de bestiaux de faire ce qu'ont fait nos exportateurs d'œufs, d'orge, de chevaux, etc., lorsque le tarif McKinley leur a fermé le marché des Etats-Unis : chercher de nouveaux débouchés.

Voici que la Belgique nous ouvre de nouveau ses portes. La France est plus près, elle a un marché beaucoup plus considérable à alimenter. On y a plus de souci qu'en Angleterre pour l'alimentation du peuple à bon marché ; on y importait, l'année dernière, 100,000 têtes de bétail américain. Pourquoi n'essaierait-on pas de prendre, sur le

marché français, une compensation aux dommages que cause à nos éleveurs l'obstination des fermiers anglais ?

LE FOIN CANADIEN A NEW-YORK.

Notre confrère le *Trade Bulletin*, même en ce moment une campagne très intéressante pour nos exportateurs de foin, pour obtenir l'uniformité de l'inspection du foin sur le marché de New-York.

Il paraît que, à New-York on connaît deux règlements gouvernant l'inspection du foin. L'un de ces règlements, celui que suit l'inspecteur du New-York Produce Exchange se lit comme suit :

“ Le foin *Prime Timothy* consistera en mil pur, convenablement séché, d'une belle couleur naturelle, sain et bien pressé.

“ Le foin No 1 sera de mil, mélangé avec pas plus d'un quart d'autres herbes cultivées, convenablement séché, de belle couleur, de bon goût, sain et bien pressé.

“ Le foin No 2 comprendra le foin de mil qui ne sera pas assez bon pour la classe No 1, avec la même proportion d'autres herbes cultivées, de bon goût, sain et bien pressé.

“ Le foin No 3 comprendra le foin qui ne sera pas assez bon pour les autres classes et qui ne contiendra pas plus d'un tiers de trèfle ; ce pourra être aussi du foin de prairies naturelles, mais sans jonc, de bon goût, sain et bien pressé.”

Les exportateurs canadiens se plaignent que cette classification ne leur permet pas de faire classer comme No 1 le meilleur foin canadien, qui renferme toujours un peu de trèfle blanc, l'inspecteur n'admettant pas le trèfle au nombre des “ herbes cultivées.” Cependant l'inspecteur en chef, M. Roberts, dit qu'il passe facilement par dessus l'objection, lorsqu'il n'y a qu'une toute petite quantité de trèfle.

Quoiqu'il en soit de la facilité de l'inspecteur, le texte est là et peut servir, il a déjà servi de prétexte pour refuser du foin acheté sur un marché en baisse.

Il existe aussi à New-York une *National Hay Association*, qui a un autre règlement, plus explicite et plus favorable à nos exportateurs. Dans ce dernier règlement les 4 premières classes sont décrites comme suit :

“ Le foin *Prime* ou de choix sera de pur mil, convenablement séché, de belle couleur naturelle, sain et bien pressé.

“ Le foin No 1 ou bon foin sera de mil mélangé avec pas plus d'un quart avec du *red top* et du *blue grass* et pas plus d'un huitième de trèfle, convenablement séché, de belle couleur et bien pressé.

“ Le foin No 2 ou foin moyen, comprendra tout le mil qui ne sera pas assez

bon pour la classe précédente, mélangé dans les mêmes proportions avec le *red top*, le *blue grass* et le trèfle, sain et bien pressé.

“ Le foin No 3 comprendra tout le foin qui ne sera pas assez bon pour les classes précédentes ; il pourra être aussi du foin de prairies naturelles, sans jonc, mais ne contiendra pas plus d'un tiers de trèfle, sera sain et bien pressé ”

Il est entendu que ce dernier règlement a remplacé en pratique le premier, mais le premier est le seul légal pour les transactions de la Bourse des Produits de New-York et le commerce canadien fait en ce moment son possible pour que la direction de cette bourse rende les deux classifications uniformes.

On demande à la Chambre de Commerce de Montréal (*Board of Trade*) de se mettre en communication avec la Bourse des Produits de New-York, pour obtenir cette unification et nous appuyons cette demande de toutes nos forces.

LA PLETHORE DES CAPITAUX A LONDRES.

La grande richesse de l'Angleterre, après sa marine marchande et ses industries incomparables, consiste en ses placements à l'étranger. Ces placements, d'ailleurs, travaillent de concert avec la marine marchande et l'industrie pour accaparer au profit des Anglais la meilleure part du commerce du monde entier.

Il est un pays surtout où les capitaux anglais cherchaient avidement un placement quelconque ; où, malgré des pertes sérieuses et fréquentes, les capitalistes de la Grande Bretagne aimaient à semer leur or, dans l'espérance, bien entendu, d'en récolter une ample moisson. Ce pays, de langue et de mœurs anglaises, avait l'attraction des liens de famille et l'actionnaire de Londres pouvait s'y croire encore chez lui. C'est des Etats-Unis que nous voulons parler. Un économiste a calculé que les Anglais plaçaient en moyenne, chaque année, £10,000,000 aux Etats-Unis.

Mais voilà bientôt quatre ans que les Etats-Unis sont en état de crise commerciale, financière et industrielle, crise dont ils semblent se dégager peu à peu en ce moment. Un quart des banques ont suspendu leurs paiements ; la moitié des manufactures ont fermé leurs portes ; les trois quarts des chemins de fer n'ont payé aucun dividende et près de la moitié, en étendue de réseau, ont été mis sous séquestre. Ces désastres accumulés ont fait, enfin, peur aux capitalistes anglais et, depuis

ces quatre ans, l'or anglais a dépassé le chemin des Etats-Unis.

Que l'on juge de la situation du marché monétaire anglais où ces £10,000,000 sont venus, chaque année, s'ajouter à la somme énorme de ceux qui y cherchaient déjà de l'emploi, soit une augmentation de £40,000,000, deux cent millions de piastres dans les capitaux disponibles.

C'est ce qui explique les taux avilis de l'intérêt de l'argent, à Londres : $\frac{1}{2}$ p.c. pour les prêts remboursables à demande ; $\frac{1}{2}$ à $\frac{7}{8}$ p.c. pour les avances à terme, de 30 jours à 4 mois. Pour peu que ce régime durât encore deux ou trois ans, on en arriverait à faire comme autrefois en Hollande, où les particuliers payaient tant pour cent à la banque pour garder leur argent.

C'est aussi ce qui explique l'avidité avec laquelle le marché de Londres cherche à s'emparer de toutes les émissions d'emprunts d'états ; le chagrin que lui a causé le lancement à Paris de l'emprunt chinois de \$80,000,000, et l'empressement avec lequel on y souscrit les actions des compagnies qui se fondent journellement pour exploiter les mines d'or de l'Afrique du sud.

L'ELECTRO AUTOGRAPHE

Parmi les merveilleuses applications auxquelles donne lieu l'électricité, il faut signaler tout spécialement celle qui vient d'être découverte par l'ingénieur américain Amstutz et qui permet de reproduire à distance la gravure d'un cliché photographique.

L'invention est des plus ingénieuses. Tout le monde sait que la photo-gravure a pour base la propriété de la gélatine, soumise à l'action du bichromate de potasse, d'être insoluble dans l'eau, quand elle a subi l'influence de la lumière. Grâce à cette propriété, on obtient un cliché photographique sur feuille de gélatine bichromatée, où les creux produits par l'action de l'eau correspondent aux parties obscures du cliché négatif ou aux parties claires de l'objet, et où les reliefs, au contraire, correspondent aux parties de l'objet qui sont dans l'ombre. Il suffit, dès lors, de passer de l'encre d'imprimerie sur cette feuille de gélatine, pour obtenir ces impressions si parfaites que nous donne la photo-gravure.

Pour reproduire une gravure à distance, l'ingénieur Amstutz se sert d'un de ces clichés sur feuille de gélatine bichromatée, et d'un

appareil spécial, ayant beaucoup de rapports avec le phonographe, et qui s'appelle l'électro-autographe.

Le fonctionnement de cet appareil est des plus simples.

La feuille gravée de gélatine est appliquée sur un cylindre métallique et mise en contact avec une pointe mousse. Lorsqu'on fait tourner le cylindre, il a, comme le phonographe, un déplacement hélicoïdal très lent ; et, pendant ce déplacement, la pointe mousse, suivant exactement les creux et les reliefs de la feuille de gélatine, s'abaisse et se soulève plus ou moins. Ces mouvements sont communiqués à des sortes de touches, et, par leur intermédiaire, provoquent dans le fil de ligne des courants électriques plus ou moins intenses suivant que la pointe mousse passe sur un creux ou un relief.

La bobine du récepteur reçoit ces courants d'intensités variables et les communique par induction à la barre de fer doux, qui en occupe l'axe et dont l'aimantation suit les variations des courants eux-mêmes. Une petite pièce de fer, munie d'une pointe mousse, subit, de son côté des attractions en rapport avec les intensités de ces aimantations. Il en résulte que la pointe du récepteur a absolument les mêmes mouvements que celle du transmetteur, et, comme le transmetteur a un cylindre tournant d'un mouvement identique à celui du récepteur, cette pointe y reproduira dans les plus minutieux détails, les creux et reliefs de la feuille de gélatine bichromatée.

L'ingénieur Amstutz employait tout d'abord un cylindre de cire, sur lequel il prenait, par la galvanoplastie, l'empreinte gravée par la pointe du récepteur. Maintenant il est arrivé à obtenir directement cette gravure sur la planche de cuivre qui sert aux impressions.

L'Electro autographe or le voit, est un appareil destiné à rendre de grands services. Comme le téléphone et le phonographe, dont il dérive, il constitue une des belles applications de l'électricité.

—(L'Industrie Progressive).

Ons'occupe activement à Québec dans les cercles agronomiques de la formation de la Société des éleveurs canadiens. M. le Dr Couture, M. J. C. Chapais, M. Némère Gauvreau, M. Ed. A. Barnard, M. Victor Châteauevert et quelques autres sont les fondateurs de la Société qui devra faire toute une transformation dans l'élevage et donner aux éleveurs de bétail canadien une satisfaction qu'ils réclament depuis plusieurs années.

LES RAISINS SECS EN GRECE.

Le commerce des raisins secs en Grèce est, au point de vue des exportations, de beaucoup le plus important ; on peut s'en convaincre par le tableau suivant, donnant le relevé de ces exportations pendant les trois dernières années :

DESTINATION	1892	1893	1894
	Tonnes	Tonnes	Tonnes
Allemagne.	4.982	9.419	8.011
Etats Unis	15.800	18.651	16.322
Autriche -			
Hongrie...	3.096	3.864	2.932
Batavia....	704	888	813
Belgique...	936	1.499	1.371
Canada....	1.865	1.444	1.800
France.....	37.264	3.843	2.130
Grande-Bretagne...	52.902	71.510	75.899
Italie.....	274	158	272
Pays-Bas..	11.630	17.426	19.570
Russie.....	200	2.804	15.166
Suisse.....	2.116	"	"
Totaux	131.769	131.506	144.286
Valeurs totales en francs ...	40.749.301	46.274.650	22.548.890

Ainsi qu'on le sait, la vente des raisins de Corinthe et divers raisins secs à l'étranger est l'une des principales sources de revenu de la Grèce.

Cet article figure pour moitié dans le chiffre total des exportations du royaume. Aussi, au fur et à mesure que le marché français se fermait à ce produit, le gouvernement hellénique s'est-il préoccupé d'ouvrir à la viticulture du Péloponèse et des îles Ioniennes de nouveaux débouchés, pour remplacer celui qui lui faisait défaut sur notre territoire. Les efforts de la diplomatie grecque ont déjà obtenu ou sont en voie d'obtenir des résultats sérieux dans ce sens. C'est ainsi qu'une loi votée aux Etats-Unis a diminué le droit d'entrée sur les raisins secs ; que le gouvernement suédois a réduit dans la proportion de 25 à 15, la taxe douanière sur ce même article ; que le récent traité de commerce conclu entre la Grèce et la Belgique a stipulé la libre admission du raisin sec destiné à la fabrication du vin et a abaissé à 20 fr. les 100 kil. le droit sur les raisins destinés à être employés comme fruits de table ; enfin, que la suppression de tout droit d'entrée sur les raisins secs forme l'une des principales bases d'un traité de commerce sur lequel le cabinet d'Athènes vient de tomber d'accord avec celui de Saint-Petersbourg, et qui sera prochainement soumis à la sanction parlementaire.

Il est à noter, d'autre part, qu'aux Etats-Unis et dans les pays de lan-

gue anglaise, ainsi que dans les Pays-Bas et leurs colonies, les demandes de raisins de Corinthe, de qualité supérieure, destinés à être employés comme fruits de table, tendent à augmenter.

La crise du raisin sec, qui avait déterminé une baisse de moitié dans le prix de la marchandise, peut donc être considérée comme enrayée dans une certaine mesure.—(*La Gazette Commerciale*).

LE PETROLE

Nous extrayons d'un rapport très documenté, fait par MM. Alex. Jahn et Cie, sur la consommation et la production du pétrole, les passages suivants, qui nous paraissent présenter un réel intérêt.

M. A. Jahn dit que si la Russie est à même de suppléer à la diminution de production en Amérique, il n'est pas dit qu'elle pourrait le faire à bon marché, et si l'Amérique doit augmenter ses prix, la Russie n'a aucun intérêt à les déprimer. Lors du dernier mouvement de hausse, on a vu que la Russie avait suivi. En admettant que la Russie puisse couvrir le déficit de l'Amérique, cela ne suffirait pas encore à l'approvisionnement, car la consommation augmente rapidement.

C'est ainsi que pour l'Allemagne la consommation du pétrole par tête d'habitant a été la suivante :

En 1870, 2 — 1880, 6 — 1890, 13 — 1894, 15.4.

On voit par ces chiffres que l'augmentation de la consommation dépasse de beaucoup celle de la population et cela malgré une plus forte consommation du gaz et de l'électricité. Mais ce n'est pas seulement en Allemagne que l'on constate une augmentation pareille. Aux Indes l'importation s'est élevé en :

1888	gallons	31.000.000
1889	—	40.000.000
1890	—	53.000.000
1891	—	54.000.000
1892	—	58.000.000

Depuis cette époque, les statistiques officielles font défaut.

Les dernières années, les expéditions américaines vers ce pays ont de plus en plus diminué et celles de la Russie, par contre, ont pris une plus grande extension ; même de puis le commencement de l'année courante, la Russie pourvoit seule à l'approvisionnement de l'Inde, tandis qu'en 1892, l'Amérique et la Russie se partageaient encore les besoins de ce pays.

En admettant même que l'Amérique ait abandonné l'Inde à la Russie, cela prouve que le premier pays ne

se sentait plus de force à pourvoir à la consommation croissante de l'Europe et de l'Asie. A la suite des événements qui ont eu lieu dans l'Asie Orientale, une énorme augmentation n'est pas improbable. La Chine et le Japon avant la guerre montraient déjà un rapide accroissement de consommation. L'Amérique seule y a exporté en :

1891	barils	1.052.000
1892	—	1.278.000
1893	—	1.723.000

Pendant le 1er trimestre de cette année, la Russie a déjà exporté 68 p. c. vers l'Extrême Orient, mais il n'est pas admissible que l'industrie russe se développe de telle sorte pour couvrir la consommation croissante en Orient et la diminution de la production américaine.

Le prix actuel, considéré comme élevé, est une manœuvre de la Standard, qui a habitué le monde à des prix artificiellement déprimés, et c'est ce qu'on comprend le mieux lorsqu'on compare les prix du brut avec ceux du raffiné.

Ainsi en 1894, le prix du brut était environ de 32 p. c. plus cher que l'année précédente, tandis que le raffiné était de 14 p. c. meilleur marché. La Standard, pour tuer la concurrence, déprimait encore les prix du raffiné, lorsque les raffineries indépendantes vendaient déjà 32 p. c. plus cher.

Voici le prix moyen du raffiné, par gallon, à New York, en cents :

MOIS	1891	1892	1893	1894	1895
Janvier	7.41	6.45	6.17	5.15	5.95
Février	7.48	6.41	6.15	5.15	6.85
Mars	7.32	6.48	6.15	5.15	8.85
Avril	7.20	6.90	6.15	5.15	11.50
Mai	7.19	6.86	5.80	5.15	8.67
Juin	7.15	6.80	5.83	5.15	—
Juillet	7.03	6.89	5.84	5.15	—
Août	6.07	6.85	5.90	5.15	—
Septembre	6.40	6.90	5.90	5.15	—
Octobre	6.50	6.69	5.90	5.15	—
Novembre	6.39	6.41	5.98	5.15	—
Décembre	6.44	5.64	6.25	5.45	—

Voici maintenant le prix du brut (Pipeline Certificates) en doll. par bar. :

	1893	1894
Janvier	0.53½	0.79½
Février	0.57½	0.80½
Mars	0.65½	0.82
Avril	0.68½	0.84½
Mai	0.58½	0.86
Juin	0.60½	0.89½
Juillet	0.57½	0.83½
Août	0.58½	0.81
Septembre	0.64½	0.83
Octobre	0.70½	0.83
Novembre	0.73½	0.83
Décembre	0.78½	0.91½

Le prix moyen le plus élevé des Pipeline Certificates a été en 1864, soit 8.06 doll. et le plus bas en 1875, alors qu'il est tombé à 0.55½c par baril.

LE LABOURAGE ELECTRIQUE.

On a souvent demandé pourquoi l'électricité qui avait son entrée un peu partout, n'avait pas encore été appliquée aux exploitations agricoles et notamment au labourage. Elle l'a été, au contraire, et si bien que le premier essai de transport électrique à distance s'est fait pour mettre en marche des charries. Malheureusement, le prix de revient a paru trop élevé et il reste encore trop coûteux. En Saxe, à Halle-sur-Saale, en octobre 1894, on a recommencé des expériences de labourage électrique. La charrue portait un moteur électrique animé par le courant qui lui apportait un câble. Le moteur enroulait une chaîne de touage et la charrue se remorquait elle-même. Une locomotive à vapeur faisait tourner le générateur du courant. De ces essais, il résulte qu'une forte charrue, en dix heures, peut labourer 4 hectares à 0m35 de profondeur en absorbant comme énergie électrique trente kilowatts-heure. Si l'on tient compte de l'usure, de l'amortissement et des dépenses diverses, on arrive à une dépense par hectare bien voisine de 38 francs, si l'on se contente de labourer à une profondeur d'environ 20 à 25 centimètres. Ce prix de 25 à 26 fr. correspond au coût du labourage par traction animale.

Si l'on compare les rendements des trois systèmes connus de labourage mécanique, on trouve les chiffres suivants :

Appareils de labourage à deux locomobiles à vapeur : 35 p. c.

Appareils à une locomobile à vapeur : 25 p. c.

Charrue électrique à chaîne de touage, 53 p. c.

Le labourage électrique par touage fournit donc le meilleur rendement ; mais il est encore plus coûteux que le labourage direct à la vapeur. Cependant, il est un cas où il peut devenir économique, c'est lorsqu'on peut disposer d'une chute d'eau. On supprime la locomobile à vapeur qui fait marcher la génératrice du courant, et c'est la chute d'eau qui, à très bon compte, produit l'électricité. M. Tailhades, ingénieur à Toulouse, a installé dans ces conditions un labourage électrique chez M. Prat, à Enguibaud, près Saint-Paul-Cap-de-Joux (Tarn). Il a placé sur une chute d'eau existant dans la propriété une turbine de trente chevaux actionnant une génératrice de 40 ampères et de 375 volts. La propriété, d'une longueur de 1,800 mètres, est divisée en deux par une ligne électrique

aérienne fixée sur poteaux. C'est sur cette ligne que se greffent les câbles qui vont porter le courant à la charrue munie d'une dynamo réceptrice. Celle-ci entraîne un treuil qui enroule des chaînes de traction de 250 mètres de long. On peut labourer à 400 mètres environ de chaque côté de la ligne aérienne, soit 144 hectares.

Cette station, digne d'être signalée, est la première en France où le labourage électrique ait été installé à titre définitif. On emploie l'électricité non seulement pour le défonçage des terres, mais encore pour actionner diverses machines agricoles, telles que batteuses, faucheuses, moissonneuses, hache-paille, égrenoirs, barattes à beurre, lampes, etc.

En ce qui concerne le labourage, on défonce le sol argilo-silicieux à 60 centimètres de largeur, la charrue marchant à 26 mètres par minute. On fait par conséquent un demi hectare par jour dans un sol très mauvais. Il paraît, d'après M. P. Tailhades, que le labourage électrique, quand la force motrice est fournie par une chute d'eau, assure une économie sensible dans l'exploitation. Il est bien clair que l'application de l'électricité à la ferme présentera toujours des avantages réels, même avec un petit surcroît de dépenses. On évite les transports du charbon et de l'eau sur les terres; on ne perd pas de temps par la mise en marche; les chances d'incendies sont très réduites pour les meules de fourrage. On cite aussi une application économique faite en Moravie, dans le domaine d'Ugart-Lowatall. Il est bien certain qu'en France, il se trouvera de nombreuses circonstances où l'électricité pourra être employée de même économiquement dans les exploitations agricoles.

ASSURANCE ET CREDIT

Une proposition de loi relative à une combinaison d'assurance et de crédit agricoles, sur des bases nouvelles, a été déposée vers la fin de la session, au Sénat, par l'honorable M. Calvet; les principales dispositions de cette proposition peuvent se résumer comme suit :

Constituer une Caisse nationale d'assurances agricoles par le groupement des Sociétés départementales solidarisées; organiser en faveur des seuls agriculteurs assurés un crédit rural effectif, pratique et immédiat, à l'aide des bénéfices réalisés par l'assurance; tel est le double but poursuivi.

Plusieurs départements, entre autres la Meuse, la Marne, les Ardennes, ont déjà fait une expérience décisive de la solidité des bases sur lesquelles peuvent être établies les assurances contre les risques des sinistres agricoles: incendie des bâtiments et des récoltes, mortalité et accidents du bétail, grêle et gelée.

Un grand progrès serait obtenu dans les conditions de la vie rurale du pays par la création d'une Caisse nationale qui centraliserait les opérations d'assurances et de crédit agricoles des Sociétés organisées dans chaque département, en laissant à ces dernières une autonomie presque complète.

On appliquerait ainsi les deux principes essentiels de l'assurance: la divisibilité des risques et la solidarité. La statistique fournit aujourd'hui avec précision les éléments nécessaires pour le calcul des risques de chaque nature de sinistre en période annuelle dans une région déterminée et par suite, pour la fixation de la prime annuelle. Il n'y a d'exception que pour les sinistres éventuels, qu'il sera possible d'étudier à l'aide des observations fournies par la large base de la Société nationale.

Les statistiques officielles donnent, pour la dernière période décennale, la répartition suivante de l'emploi de la somme actuelle de 106 millions de francs, montant moyen annuel des recettes des 27 compagnies françaises à prime fixe contre l'incendie: indemnités pour sinistres 55 p. c. des primes encaissées: Reste 45 p. c. de ces primes disponibles pour commission, frais divers et bénéfices.

On voit qu'il sera facile à la Caisse nationale projetée de réduire la prime de 20 p. c., puisqu'elle aura des frais de trésorerie moindres, pas d'actionnaires à rémunérer et pas de commissions communales à prélever.

Quant aux Compagnies d'assurances mutuelles contre l'incendie, leurs primes ne sont pas inférieures à 40 millions de francs; les observations précédentes leur sont applicables.

De même pour les Sociétés d'assurances contre la mortalité du bétail de ferme; leurs opérations se développent chaque jour, surtout sous la forme de petites Sociétés régionales; ce qui leur fait défaut, c'est la garantie d'une puissante solidarité; notre projet la leur apporte.

Dans la deuxième catégorie de risques (Sinistres périodiques, mais par zones, la grêle et la gelée), le

premier est l'objet d'opérations fructueuses pour plusieurs Compagnies: en 1893, la moyenne des indemnités à payer pour sinistres de grêle a été inférieure de 50 0/0 des primes encaissées. Ici encore, le rôle utile et pratique de notre Caisse nationale n'est pas discutable. Quant à la gelée, elle n'est pas encore suffisamment étudiée dans sa répartition annuelle sur le territoire.

Le choix, pour les débuts, du crédit en nature, à l'exclusion des prêts en argent, est imposé par le peu d'importance relative du capital initial à affecter au crédit (1/10 des primes), et surtout par le but que poursuit la Société nationale. Le seul remède immédiat possible à la crise dont souffre notre agriculture est l'élévation du rendement net du sol; il faut donner à l'exploitant la possibilité d'accroître ses récoltes sans augmenter ses frais généraux.

Le crédit en argent ne fût-il pas au-dessus de nos forces, serait souvent néfaste à l'agriculture dans les conditions actuelles, s'il lui était trop facilement accessible.

Cette combinaison de l'assurance agricole et du crédit rural en faveur des associés est soumise pour la première fois au Parlement; du moins, n'en est-il pas question dans les nombreux projets ou propositions de lois déposées dans ces dernières années.

La Chambre des députés, saisie de ces projets, ne les a pas encore discutés. La solution de ce problème serait d'un intérêt urgent pour nos populations des campagnes.

La détresse de notre agriculture est extrême. Il est du devoir de chacun d'essayer d'atténuer cette crise, passagère, il faut l'espérer, mais très aiguë.

Ces diverses considérations ont déterminé l'auteur de la proposition à la présenter au Sénat, quoique en fin de session, afin qu'elle puisse être jointe aux autres documents législatifs sur la matière, au cours de la prochaine session des Conseils généraux. L'étude des assurances et du crédit agricoles sur la base de l'union des Sociétés départementales est à l'ordre du jour de plusieurs de ces assemblées; leurs discussions apporteront des éléments précieux d'information et de critique, en vue des résolutions qu'il ne saurait tarder à prendre sur une question d'un intérêt aussi pressant pour le pays.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

LA NOURRITURE DES JAPONAIS

Ce que mangent les Japonais ? Le meilleur moyen de l'expliquer est d'abord de dire ce qu'ils ne mangent pas, dit M. Felix Régamey. N'ayant ni prairies, ni pâturages, et ayant converti toutes leurs terres en rizières, ou en vergers, ils n'ont que très peu de bétail et ne mangent ni viande de boucherie, ni graisse, ni beurre, ni fromage.

Ils ne cultivent que peu de blé et ils en tirent partie d'une toute autre manière qu'en Europe. Ils ne mangent pas de pain, pas de pommes de terre, mais ils consomment en place, beaucoup de patates douces. Ils n'ont ni vin, ni bière, ni café et ne boivent en mangeant que du thé. Après le repas, ils boivent un coup de sake, sorte de boisson fermentée, et c'est tout.

Tout leur sert de prétexte à ornement, tout est arrangé d'une façon pittoresque. Les plats sont dressés avec goût, les couleurs s'harmonisant ensemble et étant relevées par des variétés de verdure qui font ressortir les tons. C'est une espèce de bijouterie culinaire exécutée pour le plaisir des yeux.

Le riz est la base de la nourriture, avec les légumes et les fruits. Ils cultivent des légumes de toute beauté. Ils ont aussi des volailles, des œufs, du gibier et du poisson; ce dernier se servant quelquefois cru, coupé en petites tranches dans des assiettes en verre. Ils mangent également des plantes marines en grande variété, assaisonnées d'une certaine sauce appelée choyu. Puis viennent les haricots, diverses marinades, des confitures, etc.

Comme on le voit, le Japon ne nous offrirait pas de débouchés pour

nos grains, nos farines, notre bétail, nos produits laitiers, choses qui ne sont consommées que par les étrangers établis dans le pays de Madame Chrysanthème.

LA PRODUCTION DU GOUDRON ET DE L'AMMONIAQUE

Comme on le sait, la plupart des fours à coke destinés à l'approvisionnement des hauts-fourneaux laissent s'échapper à l'air libre les produits de la distillation de la houille; les éléments combustibles qu'ils renferment sont, il est vrai, en grande partie utilisés pour le chauffage du four lui-même, mais on s'est demandé avec raison si la valeur du goudron et des eaux ammoniacales qui peuvent être recueillies en prenant certains soins, ne donnerait pas des résultats plus avantageux que ceux résultant d'une simple combustion. Cette question est depuis quelque temps à l'ordre du jour; les meetings de l'*Iron and Steel Institute* et le *Stahl und Eisen* fournit à cet égard quelques renseignements intéressants. Le four à condensation qui est le plus répandu en Allemagne est celui du système Hoffman-Otto.

Puisieurs établissements de Westphalie et de Silésie en font usage, et on en compte actuellement 650 en service; mais les appareils de condensation peuvent être aussi adoptés avantageusement aux fours Appolt, employés surtout, comme on le sait, pour la transformation des houilles maigres en coke. Nous ne saurions entrer ici dans une description détaillée des appareils de condensation, qui sont en général d'une construction assez compli-

quée; mais il est un point qui paraît aujourd'hui bien établi, c'est que le coke ainsi obtenu ne le cède en rien à celui qui provient des fours ordinaires. Quant aux résultats économiques du procédé, il convient d'être prudent dans leur énoncé; car si les usines métallurgiques venaient ajouter leurs goudrons et leur ammoniaque à ceux qui sortent déjà aujourd'hui des usines à gaz, l'offre pourrait devenir tellement supérieure à la demande, qu'il en résulterait une baisse de prix peut-être assez considérable pour ruiner cette industrie.

COMPTES-RENDUS

L'ASSOCIATION DES EPICIERS DE MONTRÉAL

L'Association des Epiciers de Montréal a tenu son assemblée mensuelle hier soir, au Monument National. L'ordre du jour comportait la nomination des officiers. L'élection aura lieu le 2 octobre. Il y a soixante candidats sur les rangs.

Les candidats à la présidence sont MM. S. D. Vallières, J. O. Lévesque, Thomas Johnson, S. Demers et V. Raby.

CHAMBRE DE COMMERCE DE JOLIETTE.

La chambre de commerce de Joliette a tenu une assemblée générale le 23 août 1895 :

M. P. E. McConville, maire et président de cette chambre occupe le fauteuil, et M. J. J. Provost est à son poste de secrétaire.

Lecture et adoption des minutes de la séance précédente.

M. le président informe les membres de cette chambre que M. U. Lippé, M. P., a reçu du ministre de la justice, une lettre lui disant que la question de la résidence du juge pour ce district est sous considération; et les membres se demandent encore si justice sera rendue à ce district.

M. François Rivet, secondé par M. J. André Trudeau, propose une motion de

Le Grand Producteur de Pain

OBELISK

LA FARINE FAVORITE DU PEUPLE



EN REGISTRE

OBELISK

LA FARINE TOUJOURS SATISFAISANTE

OBELISK

SANS EGALE POUR L'ECONOMIE

E. D. TILLSON, Tilsonburg, Ont.

condoléances à l'occasion de la mort de M. Olivier, inspecteur des poids et mesures pour la division des Trois-Rivières, dans laquelle se trouve compris le district de Joliette.

M. J. A. Laroche, secondé par M. M. Horace Flamand, propose :

Qu'attendu que M. J. J. Provost, sous-inspecteur des poids et mesures pour cette division, dont le titulaire vient de mourir, est le plus ancien officier survivant en icelle ;

Attendu que M. Provost a rempli fidèlement les nombreux et importants devoirs de sa charge jusqu'à ce jour, et qu'il est compétent à remplir les fonctions d'inspecteur pour cette division et qu'il mérite parfaitement cette promotion ; attendu que M. Provost réside en la ville de Joliette et que cette ville est l'endroit le plus central de cette importante division d'inspection, et que ce serait rendre service aux intéressés de cette division en nommant le nouveau titulaire dans la ville de Joliette.

Cette chambre de commerce appuiera fortement la nomination de M. J. J. Provost, comme inspecteur des poids et mesures, pour la division des Trois-Rivières, en remplacement du regretté M. Olivier, décédé. Cette proposition est votée unanimement.

M. Albert Gervais, secondé par M. Pierre Chevalier, propose que les messieurs suivants soient admis membres actifs de cette chambre : E. Henrichon (de la maison Henrichon & Murney), Alex. McArthur et Jérémie Barrette. Adopté unanimement.

Et la séance est levée.

La Science Française indique aux fumeurs un bon moyen pour nettoyer leurs pipes, leurs porte-cigares et leurs porte-cigarettes en écume, chefs-d'œuvre patiemment culottés. On prend un torchon mouillé, on met dessus de la pierre à nettoyer les couteaux réduite en poudre bien fine et l'on frotte ferme.

Quand on juge que l'objet à nettoyer est suffisamment propre, on le frotte avec un torchon sec en appuyant. On rend ainsi ses pipes ou porte cigares, etc., aussi brillants que neufs et le culottage paraît bien net et bien marqué. Avis aux fumeurs invétérés, soucieux de la beauté de leur petit matériel !

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 5 sept. 1895.

FINANCOES.

Les capitaux disponibles sont cotés, sur le marché libre : à Londres, à $\frac{1}{8}$ p. c. pour les avances de 30 jours à 4 mois. Prêts à demande, $\frac{3}{4}$ p. c. Taux de la banque d'Angleterre, $\frac{1}{2}$ p. c. Consolidés anglais, $107\frac{1}{2}$ au comptant, $107\frac{1}{2}$ à terme.

Le 3 p. c. français est coté à Paris : 102 francs 20 centimes.

A New-York, les prêts à demande se font à 1 p. c. d'intérêt. On escompte les meilleurs effets de commerce à 4 ou $\frac{1}{2}$ p. c.

Sur notre place, les fonds disponibles sont placés en prêts à demande à $\frac{1}{2}$ p. c. Les banques escomptent à 6 ou 7 p. c.

Le change sur Londres est plus ferme. Les banques vendent leurs traites à 60 jours à une prime de 10 à $10\frac{1}{2}$ et leurs traites à vue à une prime de $10\frac{1}{2}$ à $10\frac{3}{4}$.

Les transferts par le câble sont à $10\frac{1}{2}$ de prime. Les traites à vue sur New-York sont au pair. Les francs valaient hier, à New-York, de 5.16 $\frac{1}{2}$ pour papier long et 5.15 $\frac{1}{2}$ pour papier court.

La bourse n'a pas siégé lundi, jour de la fête du Travail ; mais, les autres jours, elle a eu une bonne activité. Mardi, elle a recommencé ses séances de l'après-midi.

Le ton des cours a été soutenu pour les actions de banques et ferme pour les autres. La banque de Montréal a fait 222 et 221 $\frac{1}{2}$; la banque des Marchands, 169 $\frac{1}{2}$; la banque du Commerce a été cotée 138 $\frac{1}{2}$ vendeurs et 137 acheteurs ; la banque Ontario, 97 vendeurs et 87 acheteurs ; la banque Molson, 181 vendeurs et 180 acheteurs.

La banque du Peuple a été vendue 20 puis à 25 ; la banque d'Hochelega 125 puis à 126 $\frac{1}{2}$; la banque Jacques Cartier, 111 $\frac{1}{2}$ puis 105. La banque Ville Marie a été vendue à 73.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

banque du Peuple.....	34	20 $\frac{1}{2}$
“ Jacques-Cartier ...	105	101
“ Hochelega	130	124
“ Nationale	83	76 $\frac{1}{2}$
“ Ville Marie	100	73

Le Pacifique Canadien est actif depuis quelques jours et à la hausse. Il a devant lui une fructueuse saison à faire pour transporter tout le grain de Manitoba. L'action que nous avons laissée à 56 $\frac{1}{2}$, faisait hier 58.

Les Chars Urbains se sont bien tenus sauf une légère faiblesse à la fin de la semaine. Il clôture à 213, anciennes actions et 212 nouvelles actions. Le Gaz monte à 207.

Le Câble commercial, qui vient d'annoncer son dividende ordinaire est aussi très actif ; il a fait depuis 165 $\frac{1}{2}$ jusqu'à 168. La Royal Electric est cotée 152 vendeurs et 140 acheteurs ; la Bell Telephone, 160 vendeurs et 157 acheteurs. Le Télégraphe a fait 165 $\frac{1}{2}$.

Le Richelieu est à 102 et le Toronto Street Railway à 85 après avoir fait jusqu'à 86.

Les compagnies de coton ont été cotées comme suit : Dominion Cotton Co., 94 et 95 ; Colored Cotton Mills, 85 ; Montreal Cotton Co., 125.

COMMERCE.

La confiance commence à renaître dans le commerce et les industries reprennent de l'activité. Le mouvement de distribution des marchandises est encore léger ; mais les commandes commencent à augmenter. Les marchands de la campagne sont plus encouragés et, s'il n'y avait pas le côté un peu sombre des bas prix du beurre et du fromage, on aurait rarement vu perspective plus brillante pour le commerce d'automne.

Montréal est moins bien partagé sous plusieurs rapports ; le chômage des ouvriers du bâtiment a rogné les gains d'une partie considérable de la classe ouvrière et a diminué d'autant la consommation des diverses marchandises. Aussi attend-on avec impatience que les autres industries viennent compenser par leur activité le marasme de la construction.

La liquidation des billets escomptés à la Banque du Peuple se fait régulièrement et dans de bonnes conditions. On s'est forcé pour faire des rentrées de fonds et l'on a trouvé chez d'autres banquiers de l'aide pour parfaire les sommes nécessaires. Il n'y a pas eu, jusqu'ici, de faillite qu'on puisse attribuer à la suspension de la banque.

.....L'IDEAL

ET LES PLUS RECHERCHES EN FAIT

D'ALIMENTS

POUR LE DEJEUNER, DU DIX-NEUVIEME SIECLE.

SONT CEUX DE LA

...COMPAGNIE IRELAND...

Nous serons heureux d'envoyer

des échantillons

et toutes informations.

ECRIVEZ-NOUS

AVOINE DESSÉCHÉE ET ROULÉE

BLE DESSÉCHÉ ET ROULÉ.....

FARINE DE SARRASIN (Self-Rising)

La IRELAND NATIONAL FOOD COMPANY, Ltée

— MEUNIERS ET MANUFACTURIERS —

ALIMENTS AUX CÉRÉALES DE CHOIX POUR DEJEUNER.

POSSEDANT les moulins les plus grands et les plus complets du Dominion pour la préparation des céréales servant d'aliments pour le Déjeuner.

TORONTO, CANADA

Bois de construction.—Rien ne se fait en bois de construction aux clos de la ville; les prix pour les entrepreneurs sont, on le conçoit, aussi faciles qu'on peut le faire, mais comme cette marchandise ne fait que gagner de la valeur en vieillissant, les marchands qui sont tous en mesure de garder leur stock, ne sacrifient pas leur bois.

L'exportation n'est active que du côté de l'Angleterre; les Etats-Unis, sont sur la réserve.

Charbons et bois de chauffage. Nous n'avons rien à changer à nos cotes de charbon dur; le charbon mou est un peu plus faible; le welsh anthracite est rare et a haussé. Le coke est aussi un peu plus cher.

Dans le bois de chauffage, nous signalons une certaine rareté du bois mou qui fait hausser les prix de 25c. la corde.

Cuir et peaux.—Les manufactures de chaussures sont en pleine activité et les manufacturiers achètent du cuir pour s'assortir; mais comme la plupart ont encore des stocks achetés avant la hausse, les ventes n'ont pas atteint l'envergure nécessaire pour amener une nouvelle hausse. Les prix, cependant, sont très fermes.

Les peaux vertes ne sont pas en grande abondance et les commerçants tiennent bien leurs prix, malgré la résistance des tanneurs. Les agneaux sont cotés aujourd'hui de 40 à 45c la pièce. Il n'y a presque plus de veaux sur le marché.

Draps et nouveautés.—Les apparences du commerce d'automne sont belles, pour la campagne et l'on compte faire, tant avec les voyageurs qu'avec les marchands qui viendront à l'exposition, un bon mois de septembre.

La fermeté des prix est générale; les hausses que nous avons signalées dans les cotons et les lainages se maintiennent. Les marchés d'Europe sont aussi à la hausse et les renouvellements de commandes n'y sont acceptés qu'à des prix plus élevés.

Le commerce de la ville est encore stagnant; une maison d'articles de nouveautés en gros est sur le point de faire cession; elle branlait dans le manche déjà depuis quelque temps.

Epiceries.—Les thés ont une vente normale, mais les détailliers sont assez difficiles à contenter et il faut argumenter avec eux pour leur faire accepter la

hausse de 2c. par livre qui est établie sur les basses qualités.

Le marché des sucres bruts est soutenu sur les principaux centres; mais les raffineries ont cru devoir baisser de 1c les prix des granulés No 1, que nous cotons aujourd'hui 41c au quart et 4½ au demi-quart.

Il y a de bons stocks de raisins secs de 1894 encore sur le marché et les prix sont devenus faciles pour les bons clients. Il en est de même pour tous les fruits secs, sauf les amandes de Tarragone, qui sont fermes et les Pruneaux de Bosnie, qui sont en hausse. Les nouveaux arrivages de la Méditerranée seront ici en octobre.

Il y a encore une exception à faire pour les fruits secs de Californie qui maintiennent bien leurs prix.

Les farines préparées de Brodie et Harvie ont baissé de 10c pour les paquets de 6 livres et de 5c pour ceux de 3 livres.

Fers, ferronneries et métaux.—Affaires encore tranquilles dans la ferronnerie, avec des prix stables.

Nous signalons une hausse de 5c dans les prix des différents numéros de la grande tôle.

Les fontes sont fermes et les métaux stationnaires.

Huiles, peintures et vernis.—L'huile de pétrole canadienne a baissé de ½c. par gallon. On la cote aujourd'hui, au quart à 15½c. L'huile américaine n'a pas varié.

Rien à changer aux cours des huiles de poisson ni de l'huile de graine de lin. Les verres à vitres sont toujours à la veille d'une hausse.

Produits chimiques.—Tous les produits chimiques sont fermes; on signale surtout une grande fermeté dans les alcalis; le bicarbonate de soude et le sel de soude sont en hausse en Angleterre.

Salaisons.—Le lard canadien Short Cut est bien tenu, le saindoux est stationnaire.

Le lard de Chicago est plus faible. On cote aujourd'hui le Morgan's Clear Pork de \$16.00 à \$16.50; à ce prix, c'est une marchandise à acheter.

Une loi supprimant les jours de grâce pour le paiement des billets, vient de recevoir la signature du gouverneur de l'Etat de Pensylvanie. Elle sera en vigueur le 1er janvier 1896.

Revue des Marchés

Montréal, 5 sept. 1895.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS DE GROS

Mark Lane Express, de Londres, dans sa revue hebdomadaire des marchés anglais, dit: "Les blés anglais vieux ont baissé graduellement jusqu'à 18 6d au-dessous des blés nouveaux, dont le prix moyen a été de 26s. Les blés étrangers ont baissé de 6d sous l'influence d'arrivages considérables. Le maïs a été faible; des chargements de maïs américain en route ont été offerts à 17s 9d, et des chargements à expédier en octobre à 17s. L'avoine, l'orge, les haricots et les pois ont été tranquilles. La graine de lin a baissé de 6d. Aujourd'hui, les blés anglais nouveaux ont été vendus de 26 à 30s. Les blés étrangers sont un peu plus fermes. Le maïs plat a baissé de 6d et le maïs rond a été soutenu. La farine a été ferme avec une bonne demande."

Les derniers câblesgrammes reçus à la Chambre de Commerce, cotent le marché des chargements à Londres, comme suit: Blé à la côte, plus facile; do, en route, un peu plus faible. Maïs à la côte, tranquille; do, en route, plus tranquille. A Liverpool, blé livrable facile; do, à livrer, faible; maïs livrable, terne, do à livrer, faible; farine de Minneapolis, *first bakers*, 17s 6d. Marchés français de province faibles.

Le **Marché Français** du 17 août dit: "Les violents orages qui ont sévi, dans la soirée de samedi dernier et pendant la journée du lendemain, sur la partie septentrionale de la France, paraissent avoir définitivement clôturé la période pluvieuse dont la culture se plaignait depuis si longtemps. Les départements les plus sérieusement atteints par ces dernières intempéries ont été ceux de la Somme, de la Seine-Inférieure, du Pas-de-Calais, du Nord et de Meurthe-et-Moselle. Un fait cependant domine toutes les observations auxquelles le mauvais temps a donné lieu, c'est que, partout, la culture a eu soin d'employer les moyens de préservation en son pouvoir pour atténuer autant que possible le mauvais effet de l'humidité; l'usage des moyettes s'est généralisé de la façon la plus heureuse et l'on

La Société Artistique Canadienne Cognac Laurier

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes.

Incorporée par Lettres Patentes le 24 Décembre 1894.

CAPITAL ACTIONS, \$50,000

BUREAUX

No 210 rue St-Laurent, Montréal.

QUAISSÉ DU MONUMENT NATIONAL

2851 PRIX D'UNE VALEUR TOTALE DE \$5,008

Sont distribués les 1er et 31 mensuellement de chaque mois.

1 PRIX DE \$1000, 1 PRIX DE \$400, 1 PRIX DE \$150, 2848 PRIX VARIANT DE \$1.00 A \$50.00

PRIX DU BILLET, 10 CTS

Nous expédions nos billets dans toutes les parties du pays sur réception du prix et de trois cents en timbres.

Cognac Laurier



ECRIVEZ

POUR

ECHANTILLON

NOUS VENONS DE RECEVOIR NOTRE IMPORTATION ANNUELLE de COGNAC LAURIER, QUE NOUS OFFRONS AU COMMERCE A.....

.....\$7 LA CAISSE.

LA CANADA LIQUOR CO.,

253 et 255 St-Paul et 2 St-Vincent,

....MONTREAL

peut dire que, grâce à cette excellente mesure, bien des déboires ont été évités.

“ Si l'on considère en outre que, dès le début de la semaine écoulée, le temps a commencé à s'améliorer, pour devenir tout à fait beau depuis mercredi ou jeudi, suivant les régions, on en peut conclure que le mal qu'on redoutait se trouve aujourd'hui très largement atténué.

“ Cette appréciation confirme d'ailleurs une note d'apparence officielle que plusieurs de nos confrères des départements ont publiée et que nous avons reproduite mercredi dernier.

“ Les dépêches des préfets, disait le communiqué en question, annoncent que les récoltes sont bien moins compromises par la pluie et le mauvais temps qu'on ne le craignait généralement; la note pessimiste domine presque toujours avant qu'on se soit rendu un compte exact des faits, mais, après examen, il faut souvent en rabattre.

“ Des renseignements parvenus au ministère de l'agriculture, il résulterait que l'on peut s'attendre à une récolte moyenne; c'est plus que l'on espérait. Le ministre de l'agriculture achève, d'ailleurs, de coordonner les éléments d'un travail statistique et qui va être publié dans peu de jours et qui est de nature à rassurer ceux qui ont le plus d'appréhension.

“ Nous pouvons ajouter que nos renseignements particuliers concordent également avec ceux qui précèdent, les échantillons de blés nouveaux qui commencent à paraître en assez grand nombre sur nos marchés de l'intérieur ne pèchent que par le défaut de siccité, mais le grain est généralement bien rempli, et il suffirait par conséquent d'une semaine, ou au plus de quinze jours de beau temps, pour que la meunerie trouve facilement à s'approvisionner en bon blé, parfaitement propre à la mouture.

“ Telle est, à notre avis, l'impression d'ensemble et pour ainsi dire préalable, qu'il est permis actuellement de formuler; nous ajouterons cependant que cette opinion n'a rien d'absolu et que, quelque impatience qu'on en ait, il est encore nécessaire d'attendre la suite des battages avant de se dire définitivement fixé.”

Le mouvement de la récolte aux Etats-Unis a maintenant assez de force pour changer les diminutions de la “ visible supply ” en augmentations. L'augmentation de la semaine dernière est de 350,000 minots seulement; les stocks aux Etats-Unis et au Canada sont au

jour d'hui à un chiffre de 31,511,000 minots au-dessous de ceux de l'année dernière à pareille date.

Voici, au surplus, les chiffres donnés par Bradstreet's :

	31 août 1895	1er septembre 1894
Visible supply		
E. U. et Canada	35,440,000	65,949,000
En route pour le Royaume Uni.	20,400,000	19,682,000
En route pour le continent	6,640,000	10,192,000
Total en vue...	62,480,000	96,973,000

La moisson est terminée ou à peu près, dans toute la région du nord-ouest américain et canadien, il ne reste plus à moissonner que quelques terres basses qui ont été semées tardivement et dont l'appoint n'a aucune importance au point de vue général.

Pas d'accidents qui aient détruit la récolte et réduit à néant les splendides promesses de l'été. Le blé est presque partout en état de pouvoir supporter les intempéries qui peuvent survenir; il est en grange, en meules ou en meulons, et il attend le moulin à battre. Les premiers battages ont permis de juger la qualité bonne, et il est accepté sur tous les marchés à des prix au moins équivalents à ceux du vieux blé. Les arrivages de blé nouveau, à Duluth, la semaine dernière, ont été de 500,000 minots.

Les cours, naturellement, sont de plus en plus à la baisse, les marchés d'Europe n'envoyant que des nouvelles de faiblesse et les ordres d'achat de disponible étant rares.

Les prix de blé disponible sont : A New-York, (No 2 roux d'hiver) 64; à 65c; à Chicago (No 2 du printemps) 60 à 60½c; A Duluth (No 1 dur) 58½c; à Détroit (No 1 blanc) 62½c.

Les principaux marchés de spéculation clôturent comme suit : Chicago, sur septembre, 58½c; sur décembre, 60½c; sur mai, 64c. New-York, sur septembre, 63½c; sur octobre, 65½c; sur mai, 69½c. Duluth, sur septembre, 56½c; sur décembre, 58c; sur mai, 62½c.

Au Manitoba, le mouvement de la récolte n'était pas encore commencé à la date du dernier numéro reçu du Commercial de Winnipeg. Il y a bien des vendeurs de blé nouveau, mais pas d'acheteurs. Les hauts prix auxquels on tient ce qui reste de vieux blé, dit le confrère, sont en partie responsables de cet état de choses. Les grandes minoteries qui ont encore du vieux blé devant elles, ne sont

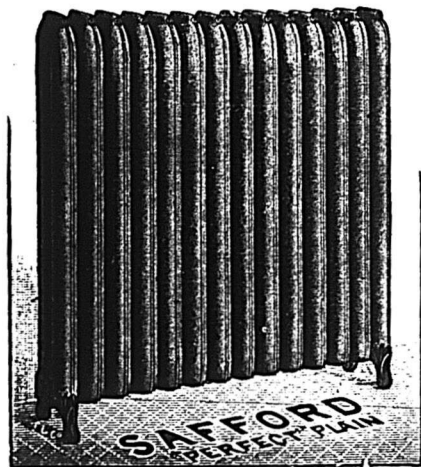
pas affamées de blé nouveau. Il n'a pas été offert de blé nouveau sur place, mais on a demandé, sur échantillons, des offres à expédier de la campagne. La seule offre faite a été de 51c pour 5,000 minots, sur wagon à la campagne, transport à Winnipeg, 18c par 100 lbs. Le premier char de la nouvelle récolte a été expédié de Gretna à la minoterie de la Compagnie du Lac des Bois à Keewatin; il a été classé No 1 dur. Ce blé a été reçu sans prix fait, ce qui équivaut à un simple entreposage.

Le confrère estime que le prix moyen, au début, sera de 45c pour le cultivateur, si l'on veut se baser sur les prix d'exportation. Pas de vente de vieux blé, qui vaut quelque chose comme 61 à 63c à flot à Fort William, pour l'exportation.

Le même confrère dit que la récolte d'avoine au Manitoba a donné un excellent rendement, et que le grain est très beau. Quelques charges ont été vendues par les cultivateurs aux prix de 28 à 30c par 34 lbs, mais ces prix ne tiendront pas. Il faudra que l'avoine se vende beaucoup moins cher, si l'on veut l'exporter dans l'est.

La dernière dépêche de Toronto cote le marché du Haut Canada comme suit : marché tranquille. Le blé d'hiver, au nord et à l'ouest, est tenu ferme à 60c. Un lot de pois dans l'ouest a été vendu à 50c, et on offre 51c pour des lots mieux placés. L'orge à moulée est cotée nominale à 35c dans l'ouest. L'avoine blanche est offerte à 24c et la mélangée à 23c dans le nord et l'ouest.

A Montréal, les livraisons des cultivateurs des environs ont été énormes ces jours-ci et ont suspendu toute demande sur les stocks du gros. Il n'est encore arrivé que quelques chars d'avoine nouvelle pour le commerce, qui les a mis en entrepôt. Il n'y a pas de cours établi et la vieille avoine elle-même reste dans l'indécision. Les cultivateurs, nous dit-on, se dépêchent de battre leur avoine de peur qu'elle ne s'échauffe, vu qu'ils ont été obligés d'en rentrer une partie plus ou moins considérable avant qu'elle fût bien sèche. Pour la même raison, ils vont se hâter de la vendre et il est probable qu'ils accepteront des prix assez bas; mais cela fait prévoir qu'il pourrait y en avoir une certaine quantité d'échauffée et qui, par conséquent, perdrait sa valeur marchande. La quantité d'avoine disponible pour le commerce, serait ainsi moindre qu'on ne le suppose. Dans l'attente des événements, le commerce, comme nous l'avons dit, reste inactif et les prix sont nominaux. On



The TORONTO RADIATOR M'F'G Co. (Limited)

TORONTO, CANADA

FABRICANTS DES

RADIATEURS BREVETÉS de SAFFORD

Pas de BOULONS, PAQUETAGE, FUITES.

Meilleurs et moins chers que les registres en tuyaux.

H. McLAREN & CO., Représentants

706 RUE CRAIG, MONTREAL.

parle de 29 à 30c pour l'avoine nouvelle; et de 34 à 34½c pour la vieille par 34 livres.

Les pois nouveaux ne sont pas encore sur le marché, mais comme ils ne peuvent tarder à se présenter, les vixux baissent. On les cote aujourd'hui de 68 à 69c. par 66 lbs. à flot.

L'orge n'a pas encore de marché, non plus que le sarrasin.

Les farines sont calmes, et les prix baissent graduellement. La demande pour l'exportation ne s'est pas encore réveillée.

Les issues de blé sont fermes aux prix cotés.

Les farines d'avoine se vendent encore aux prix de la semaine dernière, parce qu'il n'y a pas de stock sur place; mais on attend les premières expéditions de la nouvelle récolte la semaine prochaine et ce sera le signal de la baisse. On l'offre, à livrer, aux prix de \$3.65 à \$3.70 pour la standard.

Nous cotons en gros

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	0 65 à 0 70
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 65 à 0 70
Blé du printemps " No 2.	0 65 à 0 70
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 90 à 0 95
" " No 2 dur.	0 88 à 0 90
" " No 3 dur.	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 2.	0 00 à 0 00
Avoine No 2.	0 34 à 0 34½
Blé d'Inde, en douane.	0 00 à 0 00
Blé d'Inde, droits payés.	0 00 à 0 00
Pois, No 1.	0 72½ à 0 75
Pois, No 2.	0 69 à 0 70
Orge, par minot.	0 00 à 0 00
Sarrasin, par 50 lbs.	0 00 à 0 00
Selge, par 56 lbs.	0 00 à 0 00

FARINES

Patente d'hiver.	\$4 10 à 4 20
Patente du printemps.	4 15 à 0 00
Patente Américaine.	0 00 à 0 00
Straight roller.	3 70 à 3 80
Extra.	3 50 à 3 60
Superfine.	0 00 à 0 00
Forte de boulanger (cité).	4 00 à 0 00
Forte du Manitoba.	3 90 à 4 00

EN SACS D'ONTARIO

Medium.	\$3 70 à 3 80
Superfine.	3 20 à 3 40

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.	3 90 à 4 15
Farine d'avoine granulée, en barils.	4 10 à 4 25
Avoine roulée en barils.	3 90 à 4 15

MARCHÉ DE DÉTAIL

Les marchés de détail sont encombrés d'avoine; quelques cultivateurs ont accepté jusqu'à 60c la poche, samedi, il en est resté à vendre. Le sarrasin a aussi baissé; il s'est vendu de 90 à 95c la poche.

En magasin, les commerçants vendent l'avoine de 80c à 85c par 80 livres.

Le blé d'Inde jaune des Etats-Unis fait 75c par minot, et le blanc 80c par 56 lbs.

Les pois No 2, valent 75 à 80c et les pois cuisants de 85 à 90c par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 60 lbs vaut \$1.05 à \$1.10.

L'orge No 2 de la province vaut de \$1.05 à \$1.10 par 96 lbs.

Le sarrasin vaut \$1 10 par 96 livres (2 minots).

BEURRE

MARCHÉS ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie. nous écrivent de Liverpool, à la date du 23 août: "Les qualités de choix sont rares et deviennent plus chères.

Nous cotons: Crémeries canadiennes de choix, en boîtes et quarts.....87 à 89s " " " tinettes.....82 à 85s " d'Irlande, boîtes.....95 à 96s. " du Danemark, quarts.....102 à 00s

On écrit de Bristol, le 21 août: "La demande a été assez lente pendant la semaine et les prix sont virtuellement sans changement, quoique légèrement en faveur des vendeurs. Les crémeries canadiennes arrivent en excellente condition et se vendent de 87 à 90s. Les crémeries d'Irlande valent de 94 à 96s; Waterford et Limerick de choix 84 à 86s; de fins, 78 à 80s."

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Nous sommes obligés de coter encore notre marché comme faible et inactif pour le beurre des beurrieres; et nos confrères, qui étaient jusqu'ici de 17½ à 18c ont dû baisser leurs cotes à 17 et 17½c. Ils sont encore trop haut. Le prix de 17½c n'est possible que pour un beurre de la semaine, d'une beurrierie connue. Le prix du marché pour le beurre du mois d'août est de 17c. Nous avons connaissance de la vente d'un petit lot de 40 tinettes à 17½c mais le vendeur a dû mettre dans son marché qu'il livrerait un certain nombre de petites tinettes de septembre à 17½c. Il a donc obtenu, en considération de cette livraison plus que le prix du marché.

Les épiciers paient 18c pour les meilleures tinettes.

Les townships se vendent au détail de 15½ à 16c. et les beurres communs, depuis 11 jusqu'à 15c.

Les exportations de la semaine dernière ont été:

Par	Pour	Tinettes
Parisian	Liverpool	302
Sarmatian	Glasgow	148
Tritonia	"	109
Memnon	Bristol	1923
		Total
Semaine corresp. 1894		2482
		955

FROMAGE

MARCHÉS ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie. nous écrivent de Liverpool à la date du 23 août.

"Nous n'avons encore qu'une demande de la consommation au jour le jour. Les importations, cependant, sont si légères que le beau fromage devient rare et il devra en résulter un meilleur ton. Le vieux fromage s'écoule un peu mieux, mais à de bas prix.

Nous cotons: Vieux fromage fort (lent).....28 à 32s " fin d'automne coloré.....34 à 36

Fromage de sept. d'Ontario fancy, coloré.....36 à 38 " " " blanc.....36 à 38 Nouveau, coloré ou blanc, fin.....36 à 38 " d'étable, coloré ou blanc.....33 à 36 " d'Ontario, blanc, parfait.....38 à 39

On écrit de Bristol le 24 août:

"Le marché a eu un ton un peu plus ferme et les prix c, a et f, ont haussé, mais cette hausse n'a pas été suivie par les importateurs. La demande de disponible reste encore tranquille et les marchands de l'intérieur n'achètent qu'au jour le jour. On demande pour les lots à expédier, de 38 à 40s. c. a. et f., quoique l'on ait payé au Canada des prix qui représentent plus que cela.

Sur place les prix sont de 38 à 40s pour le canadien de choix et de 35 à 37s. pour le bon fromage."

MARCHÉS DES ETATS-UNIS

Watertown, N. Y., 31 août.—Ventes de la journée: 65 fromages colorés à 7½c; 1225, à 7c, et 80 à prix secret.

Canton, N. Y., 31 août.—800 petits fromages ont été vendus aujourd'hui à 8c, pas de vente de gros fromages.

Ogdensburg, N. Y., 31 août.—En vente aujourd'hui, 1416 meules; pas de vente. On a offert 7½c.

Utica, N. Y., 2 septembre.—Ventes: 480, à 7c; 2530, à 7½c; 1600, à 7½c; 74, à 7½c; 300, à 7½c; 60, à 7½c; 330, à 8c.

J. A. VAILLANCOURT

MARCHAND-COMMISSIONNAIRE DE PROVISIONS

333 ET 335 RUE DES COMMISSAIRES, MONTREAL.

BEURRE, FROMAGE ET ŒUFS PLACÉS AUX PRIX LES PLUS AVANTAGEUX

Attention spéciale donnée aux Consignations de Beurre et de Fromage.

AVANCES LIBÉRALES SUR CONSIGNATIONS

Tinettes en belle épinette blanche, 30, 50, 70 lbs
Specialité de Tinettes pour Beurrieres. Fournitures pour Fromageries.

Les Meilleurs Sels Anglais "HIGGINS" et "ASHTON" pour Beurrieres.
SOLLICITE LA CONSIGNATION DE TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES

Little Falls, N.Y., 2 sept. — Il a été vendu aujourd'hui 150 meules à 7c; 435 à 7½c; 500 à 7¾c; 1,000 (petites meules) à 7¾c et 1,600 à 8.

MARCHÉS D'ONTARIO

London, 31 août. — Dix fromageries ont mis en vente 300 fromages de juillet et 1,530 d'août. Ventes, 250 à 7 9/16c.

Ingersoll, 3 septembre. — En vente, aujourd'hui, 2,455 meules de la première quinzaine d'août. Pas de vente. Le plus haut prix offert a été 7½c.

Belleville, 3 septembre. — Vingt-trois fromageries ont mis en vente 1,615 meules de fromage blanc. Pas de vente. On a offert 7½ et 7 9/16c.

MARCHÉS DE QUÉBEC

Cowansville, 31 août. — En vente 923 meules; ventes, 175 à 7½c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Lundi, on a mis en vente au quai 3000 meules, de la première quinzaine d'août. Après de longues négociations, on n'a pu s'entendre et le fromage a été déposé dans les différents magasins. Quelques uns de ces lots ont été vendus mardi, mais les vendeurs n'ont pas voulu nous dire les prix.

Chez les marchands à commission, on a obtenu lundi 7½c pour le beau fromage blanc et 7¾c pour le coloré; mais, même à ces prix, la demande était peu satisfaisante. Mardi, il a été vendu peut-être un millier de meules, pour lesquelles on a dû accepter la base de 7½c pour le fromage blanc de choix; tout ce qui était un peu inférieur n'a été payé que 7c. Depuis, il n'y a absolument pas eu de demande.

Les exportations de la semaine dernière ont été:

Par	Pour	Meules.
Parisian	Liverpool	3,531
Anglo-man	"	5,097
Lake Superior	"	5,842

Sarmatian	Glasgow	4,729
Tritonia	"	2,239
Austrian	Londres	10,650
Montezuma	"	15,969
Iona	Leith	9,941
Memnon	Bristol	9,504
Dunmore Head	Belfast	1,482

Total..... 68,984
Sem. corresp. 1894..... 69,090

ŒUFS.

Marché tranquille et soutenu; les œufs mirés valent de 10½ à 11½c la douz. A Liverpool, les œufs canadiens sont cotés de 6s 6d à 6s 9d par 10 douzaines.

FRUITS

Il n'y a plus sur le marché que quelques boîtes de citrons qui valent \$7 00. Les oranges ont également disparu. Les bananes sont abondantes et à très bon marché. On peut en dire autant des fruits de Californie.

Les pommes canadiennes d'automne commencent à arriver.

LEGUMES.

Les haricots nouveaux sont offerts au char de \$1.25 à \$1.30, livrés ici. Les marchands se hâtent d'écouler ce qui leur reste de la dernière récolte.

Les pois à soupe peuvent s'acheter à 72½c. par 60 livres, au char.

Les pommes de terre valent de 40 à 45c. la poche.

MIEL ET CIRE.

Les arrivages augmentent et les prix baissent. Le miel en rayon vaut encore de 8 à 12c selon qualité et emballage; le miel coulé blanc se paie de 5 à 7c et le rouge de 3 à 4c. La cire vaut de 25 à 26c.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

A Boston on cote:
Choix à fancy en grosses balles..... \$18 00 à \$18 50
Choix à fancy en petites balles..... 17 00 à 18 00

Beau à bon.....	15 00 à 16 00
Pauvre à ordinaire.....	12 00 à 14 00
Mêlé.....	11 00 à 13 00
Paille de seigle.....	11 50 à 12 00
" d'avoine.....	7 50 à 8 00

Arrivages de la semaine dernière 195 chars de foin et 21 de paille, plus 2 chars de foin pour l'exportation. Semaine précédente, 122 chars de foin et 17 de paille.

Le commerce a été tranquille la semaine dernière, la dernière du mois; et les acheteurs n'ont acheté que ce dont ils ne pouvaient se passer, pensant que, dans un avenir prochain, les prix seraient un peu plus faciles. Nous ne croyons pas qu'il y ait assez de changement dans le marché pour déranger nos cotes de la semaine dernière. Nous recommandons aux expéditeurs de prendre beaucoup de soin en pressant le foin nouveau, jusqu'à ce que le temps soit plus frais. (Circulaire de MM. Hosmer, Robinson & Cie, de Boston)

A Montréal, nous n'avons connaissance d'aucun changement dans la situation du foin. Il n'y a pas plus de demande pour l'ouest et les commandes des Etats Unis sont presque nulles. Il n'y a peut-être pas de baisse dans les prix, mais il y a stagnation complète. Le marché anglais est coté de 62 à 67s, soit de \$2 à \$3 de moins qu'il ne faudrait pour que nous puissions lui envoyer du foin.

Sur place, tout est tranquille à des prix stationnaires.

Nous cotons au détail:

Foin pressé No 1, la tonne.....	10 50 à 11 00
do do No 2 do.....	9 50 à 10 00
do do No 3, do.....	0 00 à 00 00
Paille vieille do.....	4 50 à 5 50
Moulée extra la tonne.....	23 50 à 24 50
do No 1 do.....	00 00 à 22 00
do No 2, do.....	00 00 à 21 00
Gru blanc do.....	00 00 à 19 50
do No 2, do.....	00 00 à 18 50
do No 3, do.....	00 00 à 00 00



BATTY & CO.

LONDRES, Ang.

FABRICANTS DE

Produits Supérieurs

En PICKLES de toutes sortes.

SAUCES " "
CONFITURES " "

IMPORTATEURS DE

Chutnies Indiens, Poudres de Currie, Capres Françaises, Olives, Etc., Etc.

Propriétaires des PICKLES et de la SAUCE... NABOB

♦ ♦ ♦

AGENTS AU CANADA...

J. Alex. Gordon & Co.
MONTREAL

J. G. A. GENDREAU Chirurgien-Dentiste



Extraction de Dents sans douleur, Par l'électricité et par l'anesthésie.

Dents posées avec ou sans palais, d'après les procédés les plus nouveaux.

No. 20 RUE ST-LAURENT,

MONTREAL.

Montreal Business College

Est le plus grand, le mieux équipé, et donne l'enseignement le plus complet des collèges du Canada. Demandez le Prospectus Souvenir contenant une description des sujets enseignés, les méthodes d'enseignement individuel et les vues photographiques des départements ou neuf professeurs expérimentés donnent les cours Théoriques et Pratiques. Le personnel enseignant a été reorganisé pour la prochaine année scolaire, et augmenté de trois professeurs très compétents en matière commerciale. Les cours d'études seront repris le 3 septembre.

S'adresser à

J. D. DAVIS,
42, carré Victoria, MONTREAL, Can.

Son (Manitoba) do	17 50 à 18 00
do (Ontario) do	18 50 à 19 00
do au char	16 50 à 17 50
Blé d'Inde jaune moulu	09 00 à 28 00
Farine de blé d'Inde, granulée	
100 lbs	1 50 à 1 75
Farine de blé d'Inde commune	
100 lbs	1 20 à 1 25
Blé d'Inde broyé, la tonne	00 00 à 27 00

AU COMMERCE GRAIN ET FARINE.—
Comme par le passé MM. les marchands trouveront toujours ce qui leur sera nécessaire en farines, son, gru, moulée, pois à soupe du Haut-Canada, avoine, moulée de blé d'Inde américain au No 253, rue St. Paul,

Chez
Tel. Bell 2664 E. DUROCHER.

Les tanneurs possédant un jardin apprendront avec intérêt qu'on obtient des fraises particulièrement grosses en faisant tremper des rognures de cornes dans de l'eau et en arrosant avec cette eau les fraisiers au moment où les fruits se nouent.

Le dernier rapport du gouvernement américain annonce que la condition de la récolte du coton est au-dessous de ce qu'elle a été en 1878, année où la situation du mois d'août a été la plus faible connue. Il existe encore une différence de 44 p.c. avec le mois d'août 1892, où la récolte a donné 6,700,000 balles. De l'enquête faite par le président des producteurs de coton il résulterait que la première appréciation de la récolte, évaluée à 8 ou 9 millions de balles, serait exagérée d'un million de balles au moins.

D'autre part, étant donné le temps défavorable de la dernière quinzaine, on estime que la production totale pourrait être abaissée à 7,000,000 de balles.

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUÉBEC

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Montréal.—P. Grace & Co., épiciers en gros.

Hurtubise & Comte, ferronnerie.
S. Boyer & Co., grains.
Guilmette & Ouimet, chaussures.
E. Doré & Cie, bouchers; Céline Laviolette, épouse de Eugène Doré, seule.
Lebel & Dubrulle, machinistes
J. Edmond et F. Giroux, vins, thés etc
Cowansville. Hulburd & England, ferblantiers.

Routon Falls.—Packard & Co., commerçants.

Irland.—Massé & Tanguay, fromages.
Victoriaville.—F. X. DeBilley & Cie, tailleurs.

Warwick.—Provencher & Cie, ferblantiers.

Weedon.—L. Bernier & Fils, mag. gnl.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Montréal.—P. Grace & Co, épiciers en gros; P. Grace, seul.

Hurtubise & Comte, ferronnerie; F. Hurtubise, seul.

Bellew & Lemoine, agents généraux; Oscar Guyon dit Lemoine et Henry Cosgrove Bellew.

The Favorite Hair Dyer Co. (Ltd); Joseph E. Auger et Jos. G. Labelle.

McAinsh & Kilgour, éditeurs; Daniel T. McAinsh et Edmond T. Kilgour.

Silicia Land & Gravel Co.; Malcolm Gregory, seul.

J. B. Bacon & Cie, forgerons; Mme Mary Ann Beekingham, épouse de James B. Bacon, seule.

W. H. Bonner, fruits; Fred. J. Bonner, seul.

Hunter & Co, provisions; Charles Hunter et Evariste Leduc.

Eph. Latour & Cie, barbiers, agents d'immeubles, etc.; Ephrem Latour et Adolphe Galipeau.

Lebel, Dubrulle & Beaupré, machinistes; Flariand Lebel, J. David Dubrulle et Ulric Beaupré.

Montreal Steam Laundry; Thomas Henry Love, seul.

N. Papineau & Fils, laitiers; Noël Papineau et Ovila Papineau.

H. A. Pelletier, chaussures; Aglaé, alias Valida Valière, veuve de Henri A. Pelletier, seule.

Sabourin & Cie, restaurant; Mme Marie Louise Montpellier, épouse de Amédée Cédras et Joseph Sabourin.

St Henri de Montréal.—J. Boucher & Cie, entrepreneurs; Jos. Boucher et Wilfrid Jacob.

Québec.—R. Plamondon & Cie, peintures, etc.; Rosaire Plamondon et Ernest Plamondon.

Villeneuve, Frère & Cie, nouveautés; Joséphine Morissette, épouse de Chas. Villeneuve, seule.

FONDS A VENDRE

Montréal.—H. Gariépy, épicier; aux enchères.

W. Morin & Cie, meubliers; aux enchères, le 10 sept.

J. T. Poirier & Cie, épiciers; aux enchères.

St Henri de Montréal—Charles Sauvé, nouveautés; aux enchères.

FONDS VENDUS

Montréal.—Whitney & Brown, manufacturiers de chaussures.

W. L. Bastien (succ.), vaisselle; à 67c.

A. M. Featherston, pianos.

H. J. Gendron, buanderie.

M. Brunet & Cie, nouveautés; à 53c.

Dulude & Bourdon, nouveautés; à 67c.

J. O. Bélec, restaurant.

Gerhardt & C., manufacturiers de cigares; à John Hammond.

L. COUSINEAU & E. GOHIER,

PROPRIETAIRES DES Bois de Boulogne et Bois de Plaisance,
Plateau St-Laurent, Boulevard St-Germain, Bocage Bordeaux, Bocage Cartier.

Des lots abattus sont offerts en vente sur ces différentes propriétés, sur le bord de la rivière, à des conditions exceptionnellement faciles. S'adresser sur les lieux ou au bureau des propriétaires.

16 RUE ST-JACQUES

FORTIER'S
CREME de la CREME

CIGARES ET CIGARETTES 10c.

...La Fayette...

CIGARES ET CIGARETTES 5c.

Essayez-en

THE EDWARD CAVANAGH CO'Y

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE QUINCAILLERIES,

HUILES,
PEINTURES.

CHARBONS, ETC.

2547 à 2553 rue Notre-Dame, MONTREAL

Coin de la rue des Seigneurs.

Bell Tel. 8025

A. DEMERS.

Tél. 589.

C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

FERBLANTIERS, PLOMBIERS, COUVREURS,

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des

prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaises à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournaises à l'air chaud.

Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud combinés.

Ste. Cunégonde. — E. M. Berthelet, épici-
cier ; fond de la rue Notre-Dame, vendu
à 67c.
Québec. — F. X. Mercier, bois ; à 60c.
St-Hyacinthe. — Alphonse Moisan,
nouveau-tés ; à 60c.
Louiseville. — J. A. Grenier, nouveau-
tés ; à 70c.
Trois-Rivières. — P. E. Panneton, nou-
veau-tés.

INCENDIES

Montréal. — Baylis Manufacturing Co.;
pertes \$300, assurée.
James Moore, chaussures ; assuré.
E. Gagnon, épici-er ; assuré.
Ness, McLaren & Bate, fournitures
électriques ; pertes \$4.000, assurés.

DÉCÈS

Montréal. — Alton F. Clerk, courtier.
Québec. — B. & C. Houde, manufactu-
riers et commerçants de tabacs ; F. X.
Dussault, décédé.
St. Félix de Valois. — Alexander Ste-
venson, arbres à fruits.
Dauteriville. — Jos. Hamel, forgeron.
Fraserville. — F. X. Boulanger, barbier.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Montréal. — Austin & Lefebvre, fourni-
tures d'épicerie.
Galipeau & Jobin, bois et charbon.
S. Bonin, épici-er.
Québec. — A. Lemay, mag. gnl.
St Alexandre. — Jos Dufour, liqueurs.
St Casimir. — Mme Z. Laguerre, mo-
diste.
St André. — Alfred Tremblay, chaus-
sures.
St François du Lac. — Pellissier & Cie,
mag. gnl.
St Ubalde. — E. Denis, forgeron.
Joseph Garneau, mag. gnl.

Joseph Guimond, cordonnier.
Joseph Hardy, mag. gnl.
Josephat Turgeon, meublier.
Ste Louise. — Joseph Magloire Blan-
chet, mag. gnl.
Bergerville. — Théophile Aubin, cor-
donnier.
Jos. Labadie, cordonnier.
Rémi Legendre, cordonnier.
Thomas McNally, épici-er.
John Nolan, épici-er.
Mme N. Ratté, épici-er.
Richard Tremblay, boulanger.
Iberville. — J. E. Moreau, épici-er.
Knowlton. — O. A. McLaughlin, farines.

DEMANDES DE SÉPARATION DE BIENS

Farnham. — Mme Marie Louise de La-
haye, épouse de M. Georges E. Clément,
marchand tailleur.
St David (Yamaska). — Mme Luce
Chapdelaine dit Larivière, épouse de
M. Joseph Blanchard, cultivateur.
Ste Sophie. — Mme Elizabeth Leroux,
épouse de M. Joseph Brunet.

DIVIDENDES DE FAILLITES.

Montréal. — Thos. Bédard & Cie, le 17
septembre.
A. Lavallée, le 17 septembre.
Aaron Poyaner, le 18 septembre
St Roch de l'Acadian. — Jos. Laurier,
le 17 septembre.

CURATEURS

Montréal. — Kent et Turcotte, à H. A.
J. Desparois.
John M. Fulton à Raphaël et Hodges.
P. E. Lamalice, à Adolphe Gravel.
Charles Desmarteau, à S. D. Marquis.
Beauport. — O. Jobin à David Grenier.
Québec. — A. Dion à A. Vaillancourt.

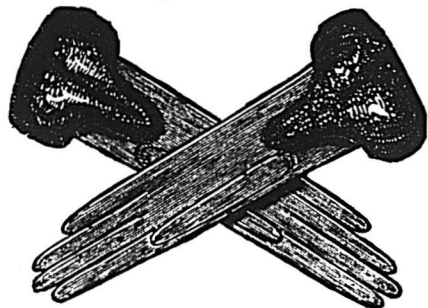
CESSIONS.

Montréal. — A. J. Houghton, peintre.
Léonidas Létourneau, restaurant ; de-
mande de cession contestée.
William Rourke, épici-er ; demande
de cession contestée.
L. A. Piché, épici-er.
Lorenzo Brunetto, absent ; ass. le 11
sept.
Georges Bourgouin & Cie, marchand-
ises de fantaisie ; demande de cession.
Jos Pierre Boyer, marchand.
St Jérôme. — L. Contant, nouveauté ;
à Lamarche Olivier.
St Hyacinthe. — Benoit et Cie, resta-
urant ; demande de cession.
St Léon. — Edouard Dompouse, bou-
cher.
Ste Félicité. — Prémont et Collas, mag.
gnl. ; demande de cession.
St Isidore, Co Laprairie. — Uldéric
Gibeau, forgeron.
Arthur Gibeau, commerçant.
Québec. — Canada Suspender Co., ass.
le 13 sept.
Shawville. — Wm Wilson, commerçant ;
demande de cession.
Sherbrooke. H. Préfontaine et Cie,
nouveau-tés.

EN DIFFICULTÉS

Montréal. — Thos. Martin, nouveauté ;
offre 50c.
D. Whelan, charbons ; prépare un
état de ses affaires.
A. A. Lamoureux, boucher ; vente par
huissier.
St. Jean de l'Isle d'Orléans. — Odilon
Lapointe, mag. gnl. et boulanger, offre
50c.

J. Z. DESORMEAU & CIE,
Manufacturiers de **GANTS** et Mitaines en
Kld.



VEAU, CHEVREUIL
AGNEAU, ANTILOPE.

Bureaux : 298 300 rue St-Paul, Montrea.
227 N. B. — Nos voyageurs sont maintenant sur la
route avec un assortiment complet
de nos échantillons.

La Compagnie Canadienne de
CAOUTCHOUC
de MONTREAL
CAPITAL \$1,500,000

MANUFACTURIERS DE

Claques, Pardessus, Bottes Tujaux,
Courroies, Paquetages, Etc.

Nous attirons l'attention du commerce sur nos
nouveautés en CLAQUES et PARDessus, formes
nouvelles, qualité et fini garantis.

BUREAU PRINCIPAL :

333 et 335 rue St-Paul
MONTREAL
Succursales à TORONTO et WINNIPEG.

THIBAUDEAU BROTHERS & CO.
Importateurs de
Marchandises Seches

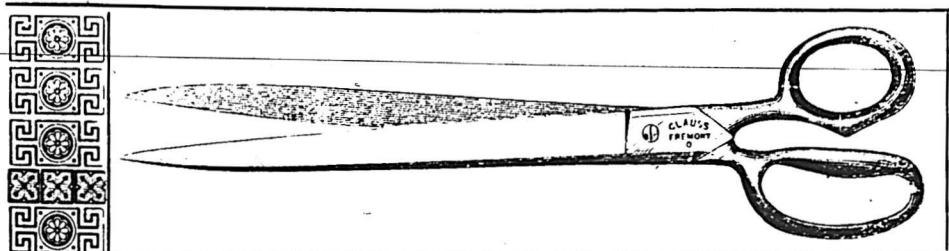
332 RUE ST-PAUL,
THIBAUDEAU FRERES & CIE **Montreal.**
• QUEBEC •
THIBAUDEAU BROTHERS & CO
• LONDON •

SPECIALITE DE

TAPIS & PRELARTS

Les Ciseaux "CLAUSS"

J. Bourdeau & Fils



Ci-devant de la maison L. Gnaedinger, Son & Co

IMPORTATEURS DE

CHAPEAUX,
FOURRURES
et **CASQUETTES**

SONT CONNUS

DANS LE
MONDE ENTIER.

Avant de donner votre commande de ciseaux, écrivez nous, en men-
tionnant "LE PRIX COURANT," nous vous épargnerons de l'argent.

CLAUSS SHEAR CO, 67 rue Adelaide-E, Toronto.

56 RUE ST-PIERRE, MONTREAL.

CONCORDATS

Montréal Toussaint Dufour, tailleur; à 50c
 C. Thibault, chaussures; à 40 cent.
Beauport—Joseph Lamontagne, mag. gnl.; à 35c.
St. Cuthbert—J. H. Doré & Cie., nouveautés.

PROVINCE D'ONTARIO

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Toronto—The A. D. Fisher Co. bicycles.
London—Édward Adams & Co., épiciers en gros.
Birds Creek—Golding & Best, scierie.
Walkerton—Whitloch & Rumford, ferronnerie.
Windsor—Consumers Wall Paper Co.
Brussels—Taylor & Smellie, épicier.
Seaforth—Jackson & Greig, tailleurs.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Toronto—The A. D. Fisher Co. bicycles; A. D. Fisher, seul.
Brussels—Taylor & Smellie, épiciers; J. Smellie, seul.

FONDS A VENDRE.

Toronto—L. Forest, eaux gazeuses.
 Wm Hall, chaussures et mercerie; fond de chaussures en vente.
Ferry Sound—R. Weller, nouveautés et modiste.
New Dundee—Wing & Master, mag. gnl.
Aurora—John Bond, mag. gnl.; aux enchères le 6 sept.
Brockville—O'Donahue Bros, nouveautés.
Campbellford—R. J. Eley, meublier.

Merrickville—J. T. Depencier, mag. gnl.; aux enchères le 11 sept.
Thornbury—David Hood, boulanger et pâtissier.
Ravenna—Thos. Rusk, forgeron.
Woodstock—J. & T. Grant, chaussures et tanneurs; aux enchères le 12 sept.

FONDS VENDUS

Toronto—The T. Thompson & Son Co (Ltd.) nouveautés, confections, etc.; à The John Eaton Co (Ltd.)
Ottawa—C. Doney, chaussures; à 66c à Robert Masson.
Strathroy—Cameron & Son, chaussures; à F. W. Tanner.
Gorrie—John Campbell, hôtel; à Wm McKenzie
John Sanderson, mag. gnl.
Goderich—J. A. Green, boulanger; à David Stoddart, jr.
Guelph—Fielding & McLaren, épiciers et vaisselle; à Scott & Millman.
Tilbury Centre—R. I. Weaver, épicier.
Erin—C. A. Kyle, pharmacien; à G. A. Small.
Almonte—Shaw et McLeod, manufacturiers; à Thos Graham & Son.
Clinton—John Jackson, chaussures; à Jackson et Jackson.
Chatham—Jas. McGolrick, liqueurs; à T. A. Roberts.
West Lorne—F. Mettam, poêles et ferblanteries.
Winger—Wm Swayze, sr, mag. gnl.

INCENDIES

Hamilton—Frank Rowlin.
Ste Catherine—Daniel W. Bixby, libraire en gros.
J. H. McClung & Co., nouveautés.
W. G. Sutton, chaussures.
Colborne—Henry Hicks, hôtel.

Watford—A. Dunlop, meunier, boulanger, etc.

DÉCÈS.

Aultsville—Samuel Ault, moulin.
Ste Catherine—James Murray, entrepreneur.
Drayton—Frances Sanderson, mag. gnl.
Whitby—Fred. Gibson, épicier.
Oakville—James Owens, hôtel.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Brockville—G. S. Young, épicier.

CESSIONS.

Toronto—Daniel McLean, cuir en gros; à E. R. C. Clarkson.
Georges Anderson & Co, chapelier en gros; à John Ferguson, ass. le 6 sept.
Hamilton—E. L. Kraft & Co, harnais, à George Hunter.
Huntsville—C. D. Richardson, chaussures.
Aurora—John Bond, mag. gnl; à W. R. Holton.
Ottawa—S. L. Freeman & Son, tailleurs, etc.; à George O'Keefe.
Brampton—E. H. Caddy, mercerie; à W. J. Tremear.
Brantford—W. C. Ashbury, marchandises de fantaisie; à R. Tew.
Berlin—John Peters, mercerie; à C. H. Francis.
Port Elgin—H. Zant, mag. gnl.; à J. C. Dalrymple.
Staples—James E. Potts, épicier; à C. B. Armstrong.
Petrolia—J. Cameron & Co., tailleurs et mercerie; à W. A. Campbell.
Gananoque—Mme W. S. Foster, marchandises de fantaisie; à J. Smart.
Walkerton—John. L. Lembke, chaussures; à F. S. O'Connor.

LEMIEUX & GIARD, Peintres d'Enseignes

Références des meilleures maisons de la ville.....

SUCCESEURS DE J. A. ROBY.

DECORATIONS, DORURES
 TRAVAUX ARTISTIQUES, ETC.

Atelier: No 119 rue St-Dominique, MONTREAL

Etablie en 1830.---

BENNING & BARSALOU

La plus ancienne maison d'Encanteurs en Canada.

Encanteurs de Commerce et Marchands à Commission.

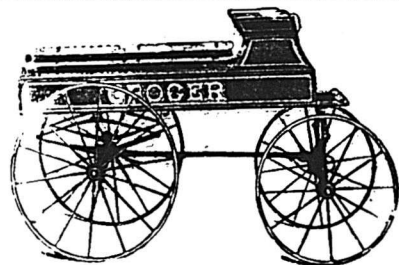
86 ET 88 RUE ST-PIERRE, MONTREAL

References: LA BANQUE DU PEUPLE. LA BANQUE DE MONTREAL

Encans operes pour toutes les branches du commerce. Correspondances et consignations sollicitées. Avances de fonds au besoin. Retours prompts.

Téléphone 1744. Boite de Poste 215.

VENTES de meubles traitées avec soin et promptitude. Nous pouvons opérer ces ventes avec tous les avantages possibles.



Buggies ouverts et couverts, Phaétons pour medecins et Phaétons de famille. Express d'épiciers et autres de toute sorte. Voitures de tous genres.....

R. J. LATIMER,
 592 St-Paul, MONTREAL.

AND. BRISSET & FILS

IMPORTATEURS EN GROS DE

VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS

EAU DE CONTREXEVILLE

SOURCE DU PAVILLON

Bue comme eau de table, previent et guérit la gravelle, la goutte, le diabète et les maladies des voies urinaires.

21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

Restaurant Commercial,

1612, RUE NOTRE-DAME,

Montreal.

Excellents LUNCH et DINER.
 Vins, Liqueurs et Cigares de premieres marques.....
 Les Hommes d'Affaires de la campagne, de passage à Montréal, y trouveront tout le confort désirable.
 Salons particuliers pour Dames.....
 Service soigné.....

THEO. LANCTOT, Prop.

EN DIFFICULTÉS

Toronto.—R. B. Elgie, manufacturier ; ass. créanciers.

CONCORDATS.

Kingsville.—C. J. Ballard, tailleur ; à 50c.

NOUVELLE ECOSSE

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Parrsboro.—McDowell & White, harnais.

Truro.—Cox Bros. & Co., épiciers.

NOUVELLES SOCIÉTÉS.

Parrsboro.—McDowell & White, harnais ; Hedley McDowell, seul.

Truro.—Cusson & Cox, épiciers

CESSIONS

Amherst.—John B. Phelan, bois, etc.

Louisburg.—M. D. Cameron, mag. gn. ; à A. F. McKean.

Parrsboro.—N. B. Elderkin, meubles.

DÉCÈS

Bear River.—E. E. Tupper & Son, manufacturiers ; E. E. Tupper, décédé.

FONDS A VENDRE

Halifax.—Jas. W. Harrington, forgeron ; propriété, etc. en vente.

Thornburn—Vale Co. Operative Store Co. (Ltd.) ; sur soumissions.

NOUVEAU BRUNSWICK

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

St-Jean.—Burnham & March, bicycles.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

St-Jean.—Burnham & March, bicycles ; Ernest C. March, seul.

CESSIONS

St-Jean.—J. P. Noble, pâtissier ; à H. A. Knowles.

St-André.—S. H. Williamson, épicier.

MANITOBA ET TERRITOIRES

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS.

Winnipeg.—McDonald et Dade, hôtel.

INCENDIES.

Winnipeg.—Patterson & Cie, moulin à planer.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Regina.—Lander et Russler, bouchers.

COLOMBIE ANGLAISE

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

New Westminster.—Youdall & Sinclair, grains.

Rossland.—Utley & McDonald, tabacs.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

New Westminster.—Youdall & Sinclair, grains ; M. Sinclair, seul.

Rossland.—Utley & McDonald, tabacs ; M. McDonald, seul. ;

FONDS A VENDRE

Shortreed.—R. Shortreed, mag. gn.

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPECIALITÉ :

RÈGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

ALFRED GERVAIS, COMPTABLE

Agent d'Assurances, Vie et Feu. Collecteur. Billets Escomptés. Spécialité: INVENTAIRES

Telephone 2936

1627 rue Notre-Dame, MONTREAL.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,

No. 15 rue St-Jacques, Montréal.

Spécialité :

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003.

PETITES NOTES

Notre ami, M. N. F. Bédard, a été nommé président d'un bazar qui vient de s'ouvrir à l'Hôtel de Ville de St-Henri, au bénéfice de l'asile tenu par les Sœurs-Grises dans cette localité et où l'on reçoit gratuitement les enfants de toute condition. M. Bédard espère que ses amis voudront bien encourager cette bonne œuvre.

Le tribunal de St-Quentin, France, jugeait l'autre jour une laitière qui avait mis en vente du lait produit par ses vaches et annonçant, au dire de l'expert, 15 0/0 d'eau. La laitière jure qu'elle le met en vente tel qu'il est produit et que, s'il n'est pas positivement normal, c'est la faute de ses vaches.

"25 francs d'amende, conclut le président du tribunal, et..... nourrissez mieux vos vaches."

Nous dédions cette dernière et juste observation à certains laitiers canadiens.

Tout le monde sait que les parties des bas qui s'usent le plus vite sont le talon et l'extrémité du pied. On a essayé bien des choses pour obvier à cet inconvénient.

Un industriel original vient de jeter les yeux sur une matière qui n'avait pas encore été employée dans ce but, et il s'est fait breveter.

Il se sert du cuir, que par un procédé il réduit en une substance molle ; cette substance est alors transformée en fil avec lequel on tisse le talon et l'extrémité du pied.

Superstitions à propos de chaussures. — Lorsque vous achetez une nouvelle paire de chaussures, ne la placez jamais sur une planche plus haute que la tête, à moins que vous ne désiriez que la malchance frappe à votre porte. Lorsque, par malheur, vous vous cirez avant d'avoir vos deux pieds chaussés, oh ! alors, tremblez imprudent, vous êtes certain qu'un accident et même quelquefois la mort, vous punira de votre né-

Le Café Dandelion Royal

est un breuvage délicieux et nourrissant, purifiant et donnant des forces.

Hautement recommandé par la Faculté de Médecine. Emballé seulement en boîtes de ferblanc. Le prix en est minime. Tous les Epiciers devraient en garder et l'offrir à leurs clients. Demandez nos prix et nos échantillons. Nommez le "Prix-Courant."

The Royal Dandelion Coffee Co'y, 468 King Street, West, Toronto, Ont.

LA FABRIQUE DE SACS EN PAPIER de Quebec

Fabricants de Sacs en Papier de toutes sortes. Jobbers de Papier à Journaux, Manille, Brun, Goudronné, Papier à Lambris, Feutre. Etc.....



DEMANDEZ NOS ECHANTILLONS ET NOTRE LISTE DE PRIX

C. X. TRANCHEMONTAGNE

IMPORTATEUR DE

DRAPERIES :: FRANCAISES, :: ANGLAISES :: et :: ECOSSAISES

TOUJOURS EN MAINS : Beaver, Melton, Venitien, Draps et Casimir noirs, Freize, Tweeds pour Habits et Pardessus, Pantalons couleur et noirs, Serges noirs et couleur, Fournitures pour Marchands-Tailleurs, et Tweeds Canadiens.

ECHANTILLONS EXPÉDIÉS..... SUR DEMANDE



67 rue Saint-Jacques, MONTREAL

... \$1.50 ...

Montre Française Incomparable

En métal nickelé, 18 lignes, mouvement à cylindre, 4 rubis, trotteuse à secondes, remontoir au pendant.

La plus parfaite, la plus petite de toutes les montres bon marché, vendues jusqu'à ce jour au Canada.

Nous appelons l'attention de MM. les horlogers sur cette montre dont la vente est considérable en France. Contre \$1.60, nous envoyons un échantillon franco.

SEULS CONCESSIONNAIRES POUR LE CANADA

ROYER & ROUGIER FRERES

IMPORTATEURS

55 Rue St-Sulpice, MONTREAL.

gligence. Les jeunes Ecossaises se figurent que lorsqu'elles laissent tomber leurs chaussures avant de les avoir portées au moins une fois, un ennui quelconque viendra faire éclore une ride sur leur joli front. Une Française qui perdrait le talon de sa chaussure est sûre d'éprouver un désappointement en amour; une mère allemande à qui semblable mésaventure arriverait, serait presque certaine de perdre l'un de ses enfants dans un temps rapproché.

Surtout, gardez-vous bien de confondre vos pieds et de mettre la chaussure gauche au pied droit et *vice versa*. Ne commencez pas par chausser le pied gauche; en agissant ainsi, vous êtes certain que le malheur vous touchera de son aile. Cette dernière superstition remonte à l'un des empereurs du bas-empire romain; celui-ci ayant un jour chaussé son pied gauche le premier, faillit être assassiné dans la journée, il n'échappa que par miracle au fer du meurtrier.

NOTES COMMERCIALES

Le *Fremont*, de la ligne Thompson est annoncé comme devant partir de Marseille, France, le 15 septembre et le *Dracona*, de la même ligne, de Bordeaux, le 15 septembre aussi, pour Montréal.

Deux navires l'*Augusta*, français, et l'*Angiolina*, italien, ont chargé du bois et été à Miramichi pour Marseille. Le *Sin*, autrichien, a chargé à Halifax pour la même destination.

Les bouchers de Magog ont conclu devant notaire un arrangement par lequel ils s'engagent, à partir du 1er septembre 1895, à ne pas vendre de viande à crédit à qui que ce soit; ainsi les citoyens de Magog qui voudront à l'avenir manger de la viande fraîche devront avoir l'argent sous le pouce.

Pour enlever la rouille sur les machines, les armes, etc., on frotte les parties métalliques rouillées avec une pâte mince préparée en mélangeant de l'émeri en poudre impalpable avec de l'huile de pied de bœuf. Une fois toutes les parties rouillées enlevées, on frotte avec de la chaux de Venise: le métal reprend presque complètement le poli et l'éclat primitifs.

L'Association des banquiers de Winnipeg a recueilli des informations aussi exactes que possible au sujet des récoltes de Manitoba. Elle a reçu la réponse de 123 correspondants et sur ces réponses, elle base l'évaluation suivante du rendement moyen:

Blé:	27,09 minots par acre.
Avoine:	40,70
Orge:	37,43
Quantité de la récolte:	
Blé:	30,890,076 minots.
Avoine:	23,988,102
Orge:	5,758,224

La maison Shearer & Brown, bois de sciage, Montréal, va être transformée en compagnie à fonds social au capital de \$100,000 sous le nom de The Shearer & Brown Co. Limited, pour l'exploitation du commerce de bois de sciage. Les actionnaires signataires de la requête sont MM. James Shearer, Jonathan

Brown, James T. Shearer, Andrew Shearer et Creswell Shearer.

Les mêmes personnes vont aussi fonder une compagnie sous le nom de The James Shearer Co. (Limited), au capital de \$200,000, pour la manufacture de portes et chassis.

L'exposé budgétaire du trésorier de la Nouvelle Zélande nous apprend que les négociations pour une convention de tarif entre le Canada et cette colonie sont sur le point d'aboutir. Le tarif conventionnel sera à peu près le libre-échange pour beaucoup de produits agricoles et manufacturés, mais, sur certains articles, il y aura un droit *ad valorem* de 10 à 25 p.c. Les laines longues de la Nouvelle Zélande entreront en franchise au Canada. Le Canada en a importé, l'année dernière, près de 3,000,000 de livres, avec un droit de 3c par livre; cette importation ne peut manquer d'augmenter avec l'abolition du droit. Parmi les autres articles mentionnés dans la convention, on trouve le bois, le poisson, le lin, les machines, les outils, les instruments aratoires, les meubles, etc.

Le 9 août dernier, à Paris, il y avait une adjudication du ministère de la guerre pour la fourniture des effets d'habillement, équipement, coiffure, chaussures et passementeries nécessaires aux troupes de la gendarmerie et de la garde républicaine.

Cette adjudication portait sur six années, du 1er janvier 1896 au 31 décembre 1901 et devait être accordée, selon l'usage, à celui qui offrirait le plus grand rabais sur les prix de base.

Nous ne parlerons pas des six premiers lots qui ne concernent pas les cuirs, mais le 7e lot (grosses bottes, bottes à la Condé) n'a pas trouvé de soumissionnaires au rabais; deux maisons ont proposé de se charger de la fourniture, l'une à 40 p.c. d'augmentation l'autre à 35 p.c. Il n'y a donc pas eu d'adjudication.

À Lyon, à l'adjudication du 25 juillet (chaussures, fausses bottes, etc.), aucun soumissionnaire ne s'est présenté.

Ces faits sont suffisamment significatifs et doivent éclairer le ministre.

Devant un cas de force majeure, il n'y a qu'à s'incliner: la hausse des cuirs, hausse que généralement on croit devoir s'accroître, impose forcément un remaniement des prix de base. Une décision est urgente, elle est attendue impatiemment par tous ceux qui ont souci de la bonne marche des affaires se rapportant à la fourniture de l'armée.—*La Halle aux Cuirs.*

BONNE OCCASION

Magasin de
Marchandises Seches

ET DE.....

Ferronneries
A VENDRE.

Mr C. M. BARRIERE, établi depuis 1878, a ST-HENRI de MONTREAL, désirant se livrer à l'agriculture, met en vente son stock de marchandises.

L'acheteur pourra louer à bon compte, s'il le désire, les magasins situés

2123 RUE ST-JACQUES

R-I-P-A-N-S

The modern standard Family Medicine: **Cures** the common every-day ills of humanity.



ONE GIVES RELIEF.

DECORATION

d'Eglises,
de Chapelles,
Edifices
Publics,
Résidences
Privées,
Etc.

FABRICANT
DE
VITRAUX PEINTS
et en Mosaïque.

IMPORTATEUR

DE

TAPISSERIES.

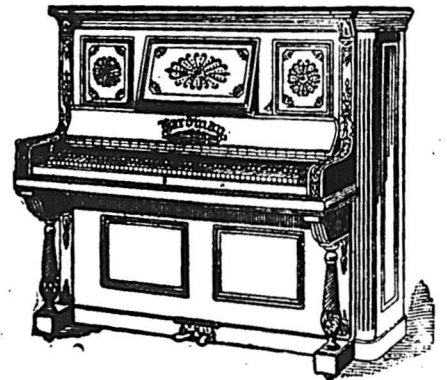
1986, rue Ste-Catherine, Montréal.

MAISON
LAURENT, LA FORCE & BOURDEAU

Fondée en 1860.

1637 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

Tél. Bell 1297.



Seuls importateurs des célèbres pianos

HARDMAN, New York,
The GERHARD HEINTZMAN CO., Toronto,
WARMWITH, Kingston

— Et les meilleurs —

PIANOS et ORGUES

fabriqués au Canada

Reparations et échanges à des conditions très acceptables et toutes sortes de PIANOS d'OCCASION en mains

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

PELLETIER, PARADIS & JOBIN**Comptables et Liquidateurs.**

S'occupent d'audition et de révision de livres.

Perception de dettes.

Servent d'arbitres dans les causes de compromis entre Débiteurs et Créanciers.

Liquidation d'affaires de Faillites.

Agents pour la "North America," compagnie d'assurance contre le feu.

Bureau: Bâtisse de la Cie du Richelieu,

**44 Rue Dalhousie,
QUÉBEC.**

NAP. MATTE,

Comptable, Auditeur et Liquidateur

BUREAU:

93 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUÉBEC.

Tél. Bell, bureau, 731.

Tél. Bell, résid., 872.

Spécialité:—REGLEMENTS DE FAILLITES.

A NOS LECTEURS DE QUÉBEC

Notre correspondant de Québec ayant été obligé de s'absenter de Québec à l'improviste, nous écrivons pour nous dire qu'il lui est matériellement impossible de donner sa chronique hebdomadaire de Québec, cette semaine. Il nous demande de l'excuser auprès de nos lecteurs. C'est fait.

**Ventes enregistrées
de Québec.**

Semaine terminée le 31 août 1895.

QUARTIER ST-ROCH

Rue Dorchester. Lots 107 et 108, avec bois, etc., terrains, le 1er 3452 pieds et le 2nd, 2705 pieds en superficie. Gabriel Valin à Théodore Godbout; \$600 [94628].

Rue de la Reine. Lot 294, avec bâtisses. Melle Catherine Létourneau à Norbert Cauchon; \$550 [94641].

Rue du Roi. Partie du lot 457, avec maison, etc. Dolphis Gignac et al. à Honoré Gignac; \$78.75 [94649].

QUARTIER DU PALAIS.

Rue Couillard. Lot 2972, avec étables, etc., terrain 32 3 x 45. Le Protonotaire du district de Québec à William John Lemesurier; \$400 [94632].

QUARTIER ST LOUIS

Lot 2810 et partie des lots 2809 et 2811, Le Protonotaire du district de Québec à Wm. John Lemesurier; \$3,200 [94632].

QUARTIER ST-PIERRE

Rue St-Paul. Lot 2017-a-3. Mme Annie

Sophia Bell, épouse de William MacLean à Mme Julie Portelance, épouse de Joseph Deschênes; \$3,000 [94636].

QUARTIER JACQUES CARTIER

Rue St-Valier. Lot 1888, avec boutique de forge, etc., terrain 4150 pieds en superficie Mme Audélie Bernier, épouse de Samuel Fleury. à Arthur Rochette; \$575 [94656].

**PAROISSE NOTRE-DAME DE QUÉBEC
(Banlieue)**

Lot 98-151, avec maison, etc., terrain, 25 x 125. Jean Frs. Guay à George Frédéric Baillaigé (à réméré); \$3,100 [94652].

STONEHAM

Partie du lot 16, 2me rang, avec maison, etc., terrain 2 arpents x 28 arpents. Théophile Bédard à Joseph Brindamour (promesse de vente); \$285 [94645].

**VENTES PAR LE SHÉRIF
pour la semaine prochaine****DISTRICT DE QUÉBEC**

Chatillon vs. Pérusse et autres.

St. Louis de Lotbinière. — Lot 347 du cadastre de la paroisse; terre en la concession St. Eustache, avec bâtisses.

Vente à la porte de l'église le 9 septembre à 10 h. a. m.

Bernard vs. Soucy.

Rue Ste. Marguerite, Québec. — Lot 1621 du cadastre du quartier Jacques Cartier; terrain de 59.6 x 52.8 avec maison en bois et brique, et dépendances.

Vente au bureau du Shérif, Québec, le 9 septembre à 10 h. a. m.

JOBIN & ROCHETTE

Manufacturiers de CHAUSSURES

ATELIER et BUREAU:.....

Coin rues Colomb et Voltigeurs, St-Roch, QUÉBEC.

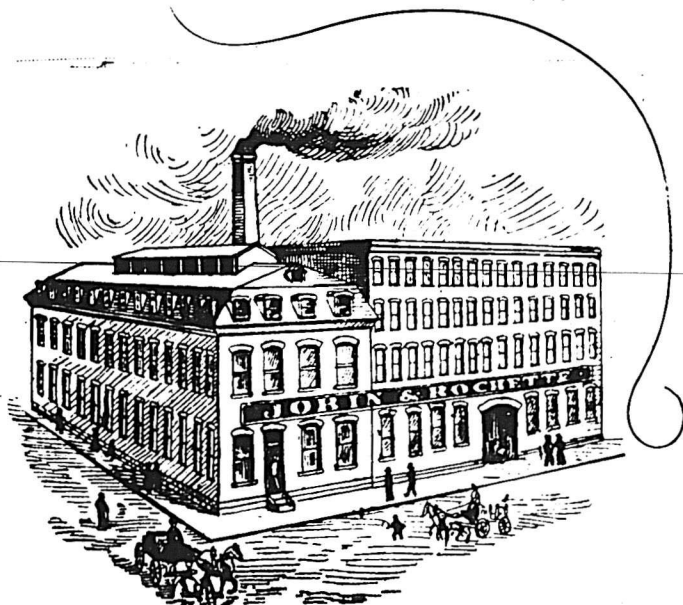
SUCCURSALE:.....

Bâtisse de la Rich. & Ont. Nav. Co., Rue Dalhousie, B.-V., QUÉBEC.

ET MARCHAND DE

MARQUE.... **CLAQUES** J.-CARTIER

EN GROS SEULEMENT.



Grande nouveauté pour les saisons du Printemps et d'Été. Et toujours en mains, assortiment complet de Chaussures de travail et fines et pour tous les goûts.

SPÉCIALITÉS:—Chaussures de couleur dans les patrons les plus nouveaux et sur les formes les plus nouvelles, ayant adopté pour ces ouvrages, les bouts "RAZOIR," "AIGUILLE" et "PRÉCADILLY," qui sont la mode du jour.

Ayant aussi en mains, ouvrage fait au *Goodyear Sock Stich*.

Ayant aussi obtenu la Médaille d'Or à la dernière Exposition Provinciale, offerte par l'Honorable Joseph Shehyn, pour la meilleure collection de Chaussures fabriquées dans Québec-Est.

Les commandes par lettres recevront toujours notre plus grande attention.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS

DEFENDEURS DEMANDEURS MONTANTS.

Alma.
 Médin Augustin Laine D. et al 325

Boucherville
 Vau Jos Durocher P 150

Bolcell.
 Huot Arthur Bernard G 199

Cap Rouge
 Robitaille Ch. N. et al Robitaille Dme A 189

Chambly.
 Marcel Pierre St. Germain Dme E 165

Chicoutimi
 Dubois Clovis Laine D. et al 159

Clarenceville.
 Auclair H. C. Beland N. F 211

Dorlon.
 Harwood L. de L. Villeneuve J 317

FortLerville.
 Corporation de FortLerville Paris S 250

Garthby.
 Leonard & Morin Letellier J. A 101

Isle Perrot
 Ladlohe Jos Annars Arthur 121

Joliette
 Cornilier C. A. Ruel David 215

Lachine
 Beckendake Robt. N. al Hennessy M. J. & al 1000
 Bradley Geo Jamieson R. C. 400

Lévis.
 Demers Geo Diels G 350
 John Julien Amyot G. E. D 150
 Shipman T. D. Grantin E 110
 Champion C. R 157

Maisonneuve.
 Lafontaine Euchariste Desjardis E 1000

Marla.
 Langeber Dme Ros. et al Lavo D. et al 870

Maskinongé.
 Marchand J. L. M. Seybold J. P 121

Montréal.

Abraham Dme A. S. David F. M 1352
 Auclair H. C. Bedard N. F 212
 Banque Nationale Marcotte Dme M. L 100 90
 4175

Bark Wm. H. et al Guy E. C. P. et al 150
 Bayard F. Dinelle D 1e cl
 Belanger Frs et al Pigeon A. et al 200
 Bell H. J. Grant A. W 135
 Bergeron G. A. Porter A. T. et al 103
 Birmingham J. Cushing T 143
 Brodeur Ch. Gagnon Dme S. et al 143
 Brossard C. et al Com. n. de la Prairie de la Magdeleine 475
 Bruncau T. et al Marchand Dme E 362
 Can. Life Ins. Co LaMoureux B 109
 Can. Pac. Ry Gignac A 130
 Can. Trading & Ship Co Bishop J. et al 7167
 Cateh Pierre Leclere Eug 150
 Charost A Zanone N 915
 Cie Fel des Marchands Pleau J 2e cl.
 12007

Cite de Montreal Vaillant Jos. A 256
 " Barbeau T. E 168
 " Comte Jean L 901
 " Laurin Edouard 372
 " Geo. W. Stephens 1000
 " Lapres G 100
 " Poole Alex 126
 " Pichette Edouard 214
 " Cunette Alph 125
 " Farrell Dme M 664
 " Valade Nap 1174
 " Laporte Nap. et al 501
 " Poirier Horm 284
 " Lesperance Em. et al 150
 " Phillips S 125
 " Foncher J. F 102
 " Bourquin John H 495
 " Cushing Chs Com. des Ecoles de St G 103
 " Darling G Morrison Dme L 180
 " Dick Delle Cath Lombard Dme B. et al 371
 " Dom. Coal Co Misan P 250
 " Drapeau L. A Danseureau J 104
 " Dubuc Ernest et al Gaudreau Dme G 3e cl
 " Fontaine Dme E Bresse O. L 181
 " Fortin L. Gauthier T 238
 " Fortin L. et al 1180
 " Gadbois Anthime McPherson Dme R. D 120
 " Gagne Norbert et al Tremblay J 200
 " Gelinas F Gravel J. F 3e cl.
 " Gordon Dme C. D Inglis A 2e cl.
 " Goulet Theod Montreal Exposition Co 250
 " Grand Trunk Co Langelier F. X 400

Gregoire Delle Am. et al Desautels Dme M 109
 Halley Edward Fraser D 135
 Hamburg Am. Packet Co Consol. Plate Glass Co 312

Harwood R. Banque Nationale 1e cl 4175
 Hansen Jos. T. et al Corbeil B 395
 Huot A. Bernard G 200
 Kelley Edw. Kennelly & Sylv. Piano Co 570
 Labadie J. E. O. Bque Jacques-Cartier 428
 Lalonde C. Grace M. S. G 1e cl
 Laganière T. H. Masson L. N 100
 Larivière P. A. Comm. des Ecoles de St-G 275
 Lepage Dme L. Simard L 116.
 Lévesque J. E. Shephard M 165
 Lewis W. F. Comm. des Ecoles de St-G 521
 Lovell John et al Farmer A. D. & Son Type Founding Co 1e cl.

MacDonald A. R. Weir W. A 150
 MacKay Dme C. Gannon Dme J 15000
 Marchand J. I. M. Seybold J. P 121
 Marcie P. St-Germain Dme E 165
 Martineau J. B. et al Lamontagne Dme E 2100
 McDonell Jas. McMillan W. M 232
 Mitchell Robt. et al Trenholme N. W. et al 334
 372 1/2

Monette M. McEahane J. M. esq 779
 Peel W. T. Comm. des Ecoles de St. G 241
 Picotte Pierre Latimer R. J 193
 " Greene & Sons Co 135
 Renaud Dme R. L. Renaud Dme M. L 2e cl
 Rousseau J. Reinhardt Dme J 2e cl
 St. George Henri Ruelland G 156
 Samuel Wm V. Rose E. T 200
 Senechal C. A. et al Sandfins F 100
 Singer Julius Mongenais J. B. A 100
 Tarte Israel Drysdale D. C 300
 Taylor J. & al Smith T. & al 1163
 Townsend S. & W. Henderson J. & E 4120
 Vincette Onesime Beaudin S. et al 561
 Vipond Thos. S. East Towns. Bank 105

Notre-Dame des Neiges.
 Hurtubise Dme D. R. Simard L 116

Point Claire.
 Oakes P. H. et al Garand U. et al 321

Québec.
 Brulo te Alfred et al Dube D. H 108
 Elliott Geo. N. Paradis W 125
 Flamo. don Olivier Lachance E. H. F 593

Roberval.
 Bergeron G. A. Porter A. T. et al 163

Sherbrooke.
 Clift Christopher Dick Dme M. et vir 3180

GRAINS DE SEMENCE

BLE, AVOINE, ORGE, LENTILLES, BLE D'INDE A SILO, MIL CANADIEN ET AMERICAIN, TREFLE, ROUGE, BLANC, ALSIKE

PLATRE A TERRE SPECTAITE POUR CELEBS AGRICOLES.

P. G. BUSSIERE & CIE, 3 a 11 rue Dalhousie, QUEBEC.

IMITATION DE BOIS NATURELS....
 TOUT CE QU'IL Y A DE PLUS PARFAIT DANS LE GENRE.

Décoration de Maisons, Pose de papier-tentures, Enseignes, Etc. Dernier goût et plus bas prix.

DESROSIERS & PLAMONDON, PEINTRES, DECORATEURS 317 rue St-Paul, QUEBEC.

THÉS NOUVELLE RECOLTE
 EX. EMPRESS OF INDIA
 " EMPRESS OF JAPAN

Un grand assortiment de THÉS verts, noirs et du Japon. Aussi, surtout, un complet d'Epices et d'Esquieurs.

NAZAIRE TURCOTTE & CIE, Québec.

Avantage Extraordinaire

NOUS OFFRONS AUX MARCHANDS DES AVANTAGES UNIQUES POUR LEURS ACHATS DE CLAQUES. VEUILLEZ EN BENEFICIER EN PLACANT VOS COMMANDES DE SUITE. NOUS TENONS EN MAGASIN UN IMMENSE ASSORTIMENT DANS LES

CLAQUES "JACQUES-CARTIER" ET "GOOD YEAR PATENT"

DEMANDEZ NOS CHANILLONS, CHEZ

J. H. BEGIN, MARCHAND EN CROS ET A COMMISSION DE CHAUSSURES ET CLAQUES

121, rue St-Joseph, St-Roch, QUEBEC.

J. H. JACQUES

MARCHAND-DE

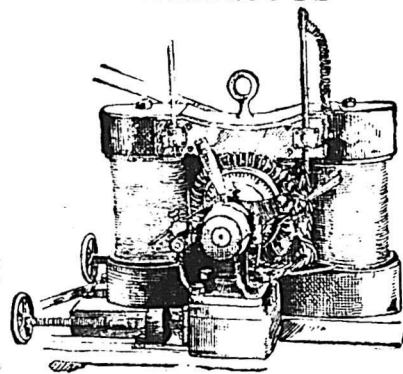
CUIR, HARNAIS, FOURNITURES POUR CORDONNIERS ET SELLIERS.

38, rue Saint-Pierre, QUEBEC

(Ancien magasin de MM. Amyot & Frère)

Prix réduits et défiant toute compétition. Une visite est sollicitée

FABRIQUE DE



DYNAMOS

A courant continu pour l'éclairage des fabriques et toutes les grandes bâtisses. Dynamos à courant alternatif pour l'éclairage des villes et des villages.

TRANSMISSION DE LA FORCE, TELEPHONES, VOLTMETRES, AMPEREMETRES, FIL SOUS COTON, SOUS CAOUTCHOUC, &C.

J. F. GUAY,

524, St-Valier, - - - QUEBEC.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance

Sorel.	
Gélinas F. Gravel J. F.	300
Ste Angèle de Laval.	
Scott Robt. et al. Barrie W. N.	546
Ste Anne de la Pocatière.	
Thiboutot Jos. Letellier J. A.	129
Ste Cunégonde.	
Fortin Louis et al. Gauthier T.	1180
Fortin Louis	238
St Etienne de Lauzon.	
Bilodeau Xavier. Plessisville Foundry	118
Ste Foye.	
Roberts John	198
St Grégoire le Grand.	
Bergeron Ed. Boudreau Dme Eva (domm.)	800
St Henri.	
Desere Alex. Plante J. D. et al le cl.	
St Hubert.	
Fafard Eugène	350
St Jean.	
Bourguignon Isaac. Marchand Hon. F. G.	2000
St Jean-Chrysostôme.	
Sheedy Wm	108
St Laurent.	
Deguire J. L. et al. Beaumier H.	187
St Louis du Mile End.	
Cote A. Poisson Ls	457
St Malo.	
Robitaille C. R. et Ern. Robitaille Agnes et al	180
Ste Monique.	
Gaudette Albert	125
St Raymond.	
Alain Jos	178
Ste Rose.	
Limoges A. Turner W. et al	130
Ste Sophie de Lévrard.	
Courteau G. Marchildon C. J.	162
Valleyfield.	
Clement H. G. Bernard C.	185
Marsan Damase et al. Beaudin S. et al 3e cl	
Vaudreuil.	
Harwood Robt	1000

Waterloo.		
Bullis A. H. Mc Caffrey C.	350	
Westmount.		
Tucker J. W. Larmie W. J.	150	
Cour Supérieure.		
JUGEMENTS RENDUS		
DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Batiscan.		
Rinfret Ernest	Caverhill J. B. & al	161
Montréal.		
Coady Peter	Mansfield E.	150
Craig W. C. Kearney W.		337
Gélinas Dlle M. B. Lacombe G. A.		355
Guenette Wilfrid	Stanislas D.	100
Ladouceur Felix	Marchal L. T.	112
Lyons A. E. McCall D.		150
Markgraf E. J. F. Doherty T.		146
Mercier Rosario	Gaucher G. G.	190
Racine Ls et al. McFarlane Jas N.		228
St-Jean Samuel	Binette Alf	245
Whelan D. Beaumier Horace		300
Sorel.		
Beaulieu C. H. Gauthier A. E.	503	
St Alexandre.		
Manseau Noël	Demers N.	256
St Basile le Grand.		
Daignault A. B. Fontaine L.		214
St Guillaume d'Upton.		
Beauregard E. Racine Alph		132
St Janvier.		
Papineau Hilaire	P. Simard	141
"	P. Cyr	167
St Jérôme.		
Craig & Co. Bque du Peuple		123
Cour de Circuit		
JUGEMENTS RENDUS		
DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANT
Lachine.		
Poirier Jos. Lemoine T.	48	

Montréal.		
Austin John	Taylor T. M.	13
Battle A. E. Beal Dme J. C. et vir		22
Bell Andrew	Melons Bank	53
Bernier Chs	Huard F.	32
Berthiaume Jos. E. et al	Brossseau D. C.	11
Bourguignon J. B. Chaput C. et al		80
Brodeur C. Huard F.		29
Burton Jas	Taylor T. M.	17
Caron Emmanuel	Lapointe E.	15
Conant Alex S. Lavallee N.		12
Currier C. H. Corbeille J.		43
DeMartigny R. L. Laforce A.		45
Denbigh H. G. Hoffman Dme H. et al		43
Desautels Hermen	Lemoine T.	61
Fitzpatrick Wm	Auger E.	16
Fortier Johnny	Forget J.	11
Gross Salomon et al	Paquin M.	42
Guenette Jos	Labelle C.	21
Houghton A. J. Murphy J.		63
Jobin Jos	Smart J. Mfg. Co	12
Kenwood Richard	Sherman G.	22
Laddy John	Aumais C. et al	32
Lalonde J. S. R. Oimmet O.		38
Leblanc Jos. et al	Emard J. U. et al	41
Lockwood Benj. Graham W.		20
Madden Theod	Goldfine E.	12
Mantha Zeph	Reeves Dme H.	35
Mullin Frank	Hickey M.	40
O'Rourke John	Lambert A.	13
Paquette Stanislas	David L.	32
Peant P. Raymond G.		10
Prieur Dme M. E. Valliere A. T. et al		29
Springings W. Bourdeau J. R.		20
Tetreau Ls	Beauchamp J. B.	15
Tremaine Arthur	Leduc A.	58
White Robt	Ard J. M.	12
Nicolet.		
Martin J. A. Bistodeau G. A.		12
Québec.		
Tait Ed. Dufresne L. R.		30
Ste-Agathe.		
Chartrand Frs. Paquette A.		17
St Henri.		
Jacob Jos. Payette J.		30
List A. C. Wade A. S.		17
Thérien Alf. Lavallee N.		20
St Isidore.		
Gibeau Art. et al	Demers A. A.	92

FARINES.....

PROVISIONS

Lard en quart, Jambons fumés, Saindoux en Chaudières et Seaux, Gruau, Barley, Pois, Fèves, Huile Morue et Loup-Marin, Sel, Beurre, Farines de toutes sortes. Une visite ou demande de prix sollicitée.

GEO. TANGUAY,

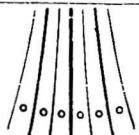
Bureau : 48 RUE ST-PAUL, QUEBEC.

Entrepôts : RUES ST-PAUL, BELL ET ST-ANDRE

Aux Marchands

EN GENERAL

DEMANDEZ A VOS FOURNISSEURS LES CELEBRES TABACS COUPES, SUIVANTS



CHAMPAIGN,
MORNING DEW,
GOLDEN LEAF
FAVORITE,
COMTE DUFFERIN,
SWEET BOUQUET,
HUDSON,
LE CAPORAL,
CARIBOU,
FINE CUT.

MANUFACTURÉS PAR

B. HOUDE & CIE,
QUEBEC

Les plus grands fabricants de Tabacs coupés et en poudre, du Canada

J. B. RENAUD & CIE, NEGOCIANTS EN GROS.

126 à 140 rue St-Paul, QUEBEC.

FARINES, GRU, SON, ETC.,

MOULEE d'avoine, de blé d'inde, de riz, d'orge. Lard, Saindoux, Jambons fumés, Poissons et Huiles de poissons, Sel, Sel fin, Plâtre. Exportateurs de Beurre et Fromage.

D. RATTRAY & SON,

Entrepôts : Rues Dalhousie, St-Paul et St-Andre, QUEBEC

Entmagasinage "franco ou en douane" à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissements Assurance effectuée sur les marchandises hangarées, si on le desire. Téléphone 771.

CHARLES E. ROY MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS

413-415-417 RUE ST-VALIER, ST-ROCH, - QUEBEC.
SPÉCIALITÉ : Cuir a semelle Spanish, Eagle, Penetang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir a Harnais, Veau Français St. U. Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D. Kid Elastique.

AUSSI :--JOBBER EN CHAUSSURES.

Un assortiment d'Empeignes importées et toutes especes de Fournitures pour chaussures. CORRESPONDANCE SOLLICITEE.

BURNS & LEWIS

Habillements Confectionnes en Gros

LONDON, ONT.

Notre représentant, M. T. OTWAY SADDLER est en ce moment dans la Province de Quebec, et il doit visiter les Marchands avec un assortiment complet DE CHANTILLONS D'HABILLEMENTS pour hommes, jeunes gens et enfants, pour le printemps de 1895.

Nous offrons la meilleure marchandise de ce genre dans le Dominion et ce, au plus bas prix.

Valeurs Excellentes, Modes les plus Correctes, Ajustage Parfait.

Ne manquez pas d'examiner nos échantillons.

St Jean.	
Poutre Edouard et al	Girard A. D. et al 59
Roy Ths, fils	Laforce A. et al 81
St Jean Chrysostome.	
Brossard Téléphore	Montgomery T 59
St Jovite.	
Sarrazin Max	Simard P 35
St-Louis du Milo-End	
Despatie Alex	Lacoste J. C 50
Merineau Pierre	Gouin C 23
St-Michel Archange.	
Pinsonnault O	Massey-Harris Co 46
Ste Thérèse.	
Beauchamp Ant	Bélanger O 24
Trois-Rivières.	
Grenier N. et Cie	Langlois L. P. et Cie 12
Vivier Aug. et al	Boue du Beuple 67

NOTES SPECIALES.

Messieurs Laporte, Martin & Cie, informent leur clientèle que M. T. N. Chassé, marchand à commission, 50 rue St-Paul, Québec, est maintenant leur agent autorisé pour la Cité de Québec et ses environs.

MM. Roméo Prévost & Cie, comptables, auditeurs, liquidateurs et fidéi-commissaires, font une spécialité de liquidation de faillites. Argent à prêter. Achat de débetures municipales.

Bâtisse New York Life, chambres Nos 6 et 7. Montreal Telephone Bell No 815.

C'est le moment pour les marchands de chaussures de songer à leur stock d'hiver.

M. J. H. Bégin, 121, rue St Joseph à St Roch de Québec, offre aux détailliers des avantages marqués pour leurs achats de claques et les prie d'en profi-

ter en plaçant leurs commandes de suite.

L'assortiment très complet et très varié de cette maison permet de répondre sans retard à toutes les demandes.

Voir l'annonce d'autre part.

VENTES PAR LE SHÉRIF
pour la semaine prochaine

DISTRICT DE MONTRÉAL.

Bourque vs. Duchesnay.

Rue Sherbrooke—Partie de 894 1 quartier St-Louis, terrain 24 10 x 157; maison en pierre et brique, No 467 rue Sherbrooke.

Evaluation civique \$8,500.
Vente au bureau du Shérif, Montréal, le 9 septembre, à 11 h. a. m.

Bury vs. Dubuque.

Avenue Papineau—Partie de 632-17-19 et 20 et lot 632-18 quartier Ste-Marie; terrain de 40 x 80; maisons en brique Nos 251 à 257 Avenue Papineau.

Evaluation civique \$3,400.
Vente au bureau du Shérif, Montréal, le 10 septembre, à 10 h. a. m.

Guimond vs. Munro et autres.

Avenue Atwater. — La moitié indivise du lot 386-122 Ste-Cunégonde; terrain 22 6 x 95 avec bâtisses.

Rue St. Antoine. — La moitié indivise du lot 386-121, Ste-Cunégonde; terrain 25 x 100, vacant.

Vente au bureau du Shérif, Montréal, le 11 septembre 1895, à 2 h. p. m.

Guérin vs. Deniger.

St. Constant.— Lot 203 du cadastre de la paroisse de St. Constant; terre au rang St. Régis, de 50 arpents en superficie, avec maison, etc.

Vente à la porte de l'église, le 14 septembre, à 10 h. a. m.

Rouillard vs. Archambault.

St. Vincent de Paul. — Lots Nos 337, 340, 475, 378 et 529 du cadastre de la paroisse de St. Vincent de Paul.

Vente à la porte de l'église, le 14 septembre, à 10 h. a. m.

TOUR DU MONDE.— "Journal des voyages et des voyageurs" Sommaire du No 31 (21 août 1895).

1o Voyage aux Sept Eglises de l'Apocalypse, par M. l'abbé Le Camus, avec sept gravures d'après des dessins ou photographies, et une carte.

2o Un été au Groenland, par M. Th. V. Garde, avec quatre gravures d'après des dessins ou photographies, et une carte.

3o A travers le monde. Missions. Excursions. Nouvelles. Bibliographie, etc. Neuf gravures et un portrait d'après des dessins ou photographies.

4o Conseils aux Voyageurs. La photographie dans les Voyages, III.

5o 6o Tour du Monde—Guide et Tableaux graphiques. Le Tableau No 18 (31 août) donnera les Grandes voies de Communication des principales Villes d'Europe vers les Vosges.

Chaque livraison, 50 centimes.

ABONNEMENTS: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de la 1186e livraison (24 août 1895)—Alain le baleinier, par Mme de Nanteuil. — Les cigognes, par E. Dubouset. — L'obscuratoire. — Grand-mère et petits-fils, par Albert Cim. — Les secrets de la Prestidigitiation: Une enveloppe à disparition, par St-J. de l'Escap. — Chaque numéro, 10 cent.

ILLUSTRATIONS DE: A. Paris, Myrbach, E. Zier, etc.

ABONNEMENTS: Un an, 20 fr. Six mois 10 fr. BUREAUX à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.



C. RIVET
MANUFACTURIER DE CHAUSSURES

.....ECHANTILLONS ET PRIX SUR DEMANDE.....

846, RUE ALBERT, ST-HENRI DE MONTRÉAL.

Granger Freres
LIBRAIRES EN GROS



Fournitures d'écoles.
CLASSIQUES FRANCAIS,
ANGLAIS, LATINS et GRECS

Grands avantages offerts dans les cahiers pour les écoles. Echantillons envoyés sur demande et factures au prix du mille.

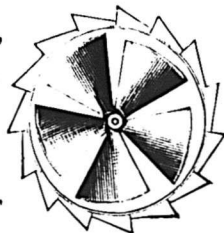
1699, rue Notre-Dame, MONTREAL

LE VENTILATEUR EOLIEN

(Breveté 26 mai 1894)

Est sans contredit l'appareil le plus moderne et le plus efficace pour la ventilation parfaite des

- | | |
|-------------------|-------------|
| Édifices Publics, | Résidences, |
| Manufactures, | Ecuries, |
| Eglises, | Cabinets |
| Maisons | d'aisance |
| d'éducation, | Etc., Etc. |



L'une des principales propriétés de ce ventilateur, c'est qu'il est mis en mouvement, non seulement par le moindre vent, mais aussi par la différence de température de l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse.

L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur non seulement établit un courant d'air continu, mais aspire ou pompe toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air vicié, etc.

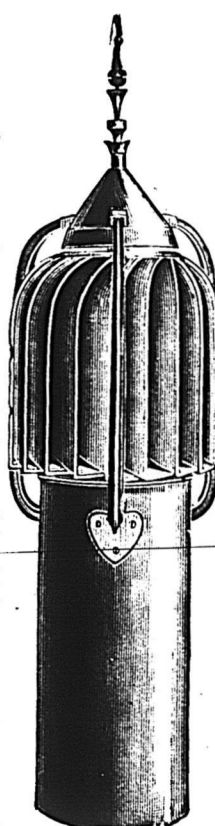
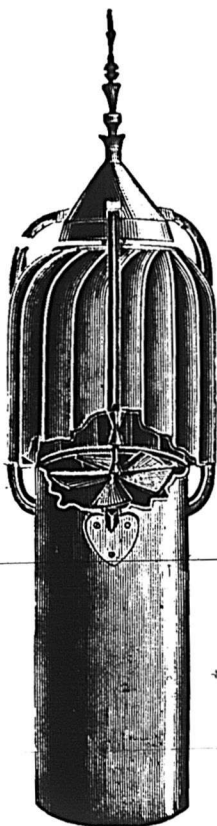
Le "Ventilateur Eolien" est hautement recommandé par un grand nombre des principaux architectes, et est déjà en usage dans un nombre considérable d'usines et maisons d'éducation, etc.

FAIT EN PLUSIEURS GRANDEURS

LESSARD & HARRIS

Propriétaires et Manufacturiers

421 1/2 RUE CRAIG, MONTREAL.



A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS ET JOBBERS

— EN —

Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

— ET —

179 et 181 rue des Commissaires,

MONTREAL

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

Voici le bulletin hebdomadaire du "Journal des Fabricants de Sucre," sur les nouvelles de la récolte de la betterave et de la fabrication.

Température moyenne de la huitaine, 17o 6 contre 16o 6 en 1894, et 21o 1 en 1893. Les conditions atmosphériques ont été variables pendant la dernière huitaine: la pluie, le vent, le soleil, la chaleur lourde, les décharges électriques ont alterné fréquemment; mais la température a été un peu moins humide et plus douce que précédemment et partant plus favorable à la croissance de la betterave.

On se plaint encore en divers endroits de l'excès d'humidité et du manque de chaleur, et il y aurait un arrêt dans le développement de la plante. Des plaintes analogues eurent lieu l'année dernière, où il y eut également à cette époque-ci si une période de froid et d'humidité extrême, Quoiqu'il en soit, on peut dire que, dans l'ensemble, la betterave progresse sérieusement et que le retard qu'elle a éprouvé au début, par suite des réensemencements et de la sécheresse s'atténue de plus en plus.

Le caractère de la récolte de cette année, c'est, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, la forme pivotante et allongée de la racine; par contre, le nombre de plants par mètre carré est moindre que l'an dernier. Peut-être cet inconvénient sera-t-il contrebalancé par la meilleure forme de la racine. Cette hypothèse est d'autant plus admissible que, l'année dernière, malgré la forme ramassée du pivot et le poids très faible que celui-ci accusait dans beaucoup de cas, le rendement cultural fut finalement très satisfaisant. Tout va donc dépendre de la température ultérieure.

Le régime pluvieux, après avoir débuté en France, s'est étendu aux autres pays betteraviers; l'Allemagne et l'Autriche, qui avaient eu à souffrir de la sécheresse, désirent à présent du temps sec et chaud. Partout la récolte a fait des progrès notables et le retard très sensible qui la différenciail il y a peu de semaines de la récolte de l'an dernier, s'est atténué dans une large mesure. Dans l'ensemble, l'écart du poids paraît

devoir disparaître entièrement. Le déficit cultural de la récolte actuelle serait, en ce cas, représenté par le moins grand nombre de plants à l'hectare et la diminution des emblavements. Quant à la richesse saccharine, on ne peut encore se livrer à aucun pronostic.

Province de Québec, District de Terrebonne
Ex Parte

Cour Supérieure

AMEDE LAMARCHE,
Curateur.

AVIS est par les présentes donné que le soussigné curateur aux biens de la succession vacante de Séveré Daoust, en son vivant marchand de la paroisse de St-Benoit, vendra par encan public, au magasin du dit feu Séveré Daoust, à St-Benoit, JEU DI, le DOUZIEME jour de SEPTEMBRE 1895, à DIX heures de l'avant-midi, l'actif mobilier suivant appartenant à la dite succession, savoir:

- 1o Le fonds de commerce consistant en un assortiment général de marchandises sèches, chapeaux, fourrures..... \$1916 26
- Un assortiment général de chaussures..... 2 87
- Un assortiment général de feronneries..... 435 95
- Un assortiment général d'épicerie et provisions..... 317 59
- Un assortiment général de librairie et papeterie..... 61 84
- Vaisselle..... 42 00
- Mobilier de magasin, etc., etc..... 147 70
- 2o Tout le stock d'animaux consistant en 3 chevaux, 7 vaches à lait, 2 taures, 6 génisses, d'un an, 3 génisses du printemps et 2 cochons gras.
- 3o Le stock de voitures consistant en un rockaway, 3 buggies convertis, wagon double, 7 express neufs, charrettes, tombereaux, bob sleighs, 4 bralots, etc., etc.
- 4o 7 harnais doubles et simples.
- 5o Charrue "Wilkinson" Grubber, herse, fâtaux.
- 6o 95 cordes de bois franc et mêlé, bois de service et bardeaux.
- 7o Un lot d'ustensiles de sucrerie.

Le tout en parfait état et évalué à \$1863.00. Les conditions de la vente seront comme suit: Le lot No 1, fond de commerce, sera vendu au marc la livre sur les prix d'inventaire pour argent comptant, ou billets à 3 ou 6 mois, endossés à la satisfaction du curateur avec intérêt à 7 pour cent. Les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6 et 7 seront vendus en détail pour argent comptant jusqu'à concurrence de \$20.00, à trois mois depuis \$21.00 à \$100.00, et à 6 mois pour tous montants au-dessus, avec endosseurs et intérêt au même taux que ci-dessus.

Un dépôt de 10 pour cent sera exigible. Le stock, le roulant, etc., etc., seront visibles depuis Lundi, le 9 courant, jusqu'au jour de la vente. L'inventaire est à mon bureau et copie à St-Benoit, au magasin.

Pour autres informations s'adresser à
AMEDEE LAMARCHE, Curateur,
Bureau de Lamarque et Olivier,
1709 rue Notre-Dame, Montreal.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

VENTE AUTORISEE EN JUSTICE

SERONT VENDUS PAR ENCAN, au plus haut et dernier enchérisseur, les immeubles ci après décrits appartenant, pour une moitié indivise, aux enfants mineurs, nés du mariage de Alberoni Christin dit St-Amour avec feu Sophie Turcot, et pour l'autre moitié indivise à la faillite du dit Alberoni Christin dit St-Amour, savoir:

1. Un lot de terre vacant, connu sous le No. 57 de la redivision officielle d'une partie du numéro 1 de la subdivision officielle du terrain désigné sous le numéro trente-deux, sur le plan et au livre de renvoi officiels de la municipalité de la paroisse de Montreal, de la contenance de vingt quatre pieds de largeur en front et en arrière, sur quatre-vingt pieds de profondeur, mesure anglaise tenant devant à la rue St-Louis, derrière à une ruelle, numéro trente-deux A—un quarante quatre A, d'un côté au numéro trente-deux—un—cinquante six et de l'autre côté au numéro trente-deux—un—cinquante-huit, avec droit de passage, avec tous autres intérêts es dans une ruelle pour communiquer à et de l'avenue Maitland, sans l'embarasser et aux conditions ordinaires d'entretien:

2. Un lot de terre vacant connu sous le numéro cinquante-sept de la redivision officielle d'une partie du numéro deux de la subdivision officielle du terrain désigné sous le numéro douze, sur le plan et au livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte St-Louis [12-2-57], de la contenance de vingt-deux pieds de largeur, en front et en arrière, sur quatre-vingt pieds de profondeur, mesure anglaise, tenant devant à l'avenue Noran, derrière à la ruelle numéro douze—deux—Noran de la dite redivision, d'un côté au numéro douze—deux—cinquante-six [12-2-56], et de l'autre côté au numéro douze—deux—cinquante huit [12-2-58] de la même redivision avec droit de passage avec tous autres y ayant droit dans la dite ruelle, pour communiquer à et de la rue Edouard-Charles, à et de la rue Boulevard, sans l'embarasser et aux conditions ordinaires d'entretien:

3. Deux lots de terre sis et situés en la Cité de Montreal, dans le quartier St-Jean-Baptiste, sur le niveau de la rue Rivard, et connus au plan et livre de renvoi officiels du village incorporé St-Jean-Baptiste, sous les numéros deux cent trente-deux et deux cent trente-trois de la subdivision officielle du numéro quinze [232 15, 233 15], avec les bâtisses y érigées et avec l'usage de la ruelle située en arrière des dits lots en commun avec tous autres y ayant droit.

Les immeubles ci-dessus décrits en premier et deuxième lieu, seront vendus à la porte de l'Eglise de la paroisse du St-Enfant-Je-us, Mardi, le dix-septième jour de Septembre prochain (1895) à dix heures de l'avant midi, et l'immeuble ci-dessus décrit en dernier lieu, sera vendu à la porte de l'Eglise de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Montreal, le dix huitième jour du mois de Septembre prochain (1895), à dix heures de l'avant midi.

Pour les renseignements, s'adresser aux soussignés.

Montreal, ce 11 Aout 1895.
L. P. P. CARDIN, Notaire commis.
ROMEO PREVOST, Curateur.

VOUS ?



Êtes respectueusement invités à examiner toutes nos lignes de Poêles "Universal" et "Leader", et à vous assurer par vous-même que pour la variété, le dessin et le fini, aucun ne les surpasse.

The WM. CLENDINNENG & SON CO., (Limitee)

Manufacturiers de la célèbre Fournaise à eau chaude "ETM."

MONTREAL ET SAINT-HENRI.

MACHINE A MOUDRE DE VESSOT

Systeme le plus parfait et économique pour faire la mouture. En compétition avec le monde entier, a remporté:

Médaille d'or et diplôme à l'Exposition Colombienne, Chicago, 1893,



1er prix à l'Exposition Provinciale de Montreal 1881 Hamilton, 1885.

Diplôme à Sherbrooke, 1885 1891, 1892, et Ottawa 1892.

Nous attirons l'attention des cultivateurs et des mineurs sur nos moulages améliorés. Le "Petit Champion" est adapté surtout à être mu par pouvoirs à chevaux, et se vend à bien bon marché. Nos grands moulages pour les moulins mourent de

20 à 50 minots à l'heure, et aussi fin que desiré; employant qu'environ la moitié du pouvoir que requièrent les meules en pierre. Au delà de 1500 sont en usage dans le Canada. Facile à operer. Tout le monde peut être muni. Ces machines sont vendues garanties et à l'essai.

Demandez la circulaire. Agents demandés.
Adressez: **S. VESSOT & CIE,**
Seuls manufacturiers, JOUETTE, P.Q., Can.

Allumettes.	
	Prix en gros
Télégraphe, la caisse.....	\$3 50
Tiger " " " " " " " " " "	3 00
Telephone " " " " " " " " " "	3 33
Star No. 2 " " " " " " " " " "	2 50
Carnaval " " " " " " " " " "	2 80
Parlor " " " " " " " " " "	1 75
Louiseville " " " " " " " " " "	\$2 50 à 2 65

Articles divers.	
Briques à couteaux, doz.	\$0 35 0 37½
Bouchons communs gr.	0 18 0 30
Bleu Parisien " "	0 11 0 13
Brûleurs pour lampes	
No 1, doz.	0 90 1 00
No 2 " "	0 00 0 75
No 3 " "	0 00 0 70
Houille Paraffine, lb.	0 11½ 0 13
" London Sperm.	0 11 0 11½
" Fournier.	0 15 0 19
" trouées.	0 00 0 21
" couleur.	0 00 0 23
Chandelles suif, lb.	0 9½ 0 00
Cartes à jouer, doz.	0 40 2 50
Camomille, lb.	0 25 0 35
Épingles à linge, bt. 5 gr.	0 60 0 00
Lessiv. concentré, com.	0 30 0 40
" pur.	0 00 0 65
" Greenbank doz.	0 00 0 70
" Mine Royal Dome g.	1 70 0 0½
" James " "	2 40 0 00
" Rising Sun large doz.	0 70 0 00
" small doz.	0 40 0 00
" Sunbeam large doz.	0 70 0 00
" small doz.	0 00 0 35
Silverine grande, doz.	0 75 0 00
Mèches à lampe No. 1.	0 18 0 20
" No. 2 " "	0 00 0 15
" No. 3 " "	0 12 0 13
Savons, boîte.	1 00 3 45
Savon de Marseille (Castille) lb.	0 08½ 0 10
Cable coton ½ pce., lb.	0 13 0 00
" Manilla, lb.	0 12 0 14
" Sisal, lb.	0 36½ 0 07½
" Jute, lb.	0 08½ 0 09
Ficelles 3 fils, 30 pieds.	0 40
" 40 " "	0 50
" 48 " "	0 60
" 60 " "	0 75
" 72 " "	0 90
" 100 " "	1 25

Ficelles 6 fils, 30 pieds.		Prix en gros
" 40 " "	0 70	
" 48 " "	0 90	
" 60 " "	1 20	
" 72 " "	1 35	
" 100 " "	1 60	
" 100 " "	2 10	
Vernis à harnais, gal.	0 00 1 80	
" doz.	1 10 1 20	
" à tuyaux, gal.	0 00 0 90	
" Parisien, doz.	0 70 0 75	
" Royal polish, doz.	0 00 1 25	
Pipes, en boîtes.	0 65 0 90	
Graine de lin, lb.	0 00 0 03½	
" mouline, lb.	0 00 0 01	
" canari, lb.	0 04 0 05	
" chanvre, lb.	0 04 0 05	
" Rapée, lb.	0 06 0 07	
" canari paq., lb.	0 06 0 08	

Cafés.		Prix en gros
Cafés rôtis.		
Standard Java	36c	
Old Gov.	34½c	
Imperial	31½c	
Arabian Mocha	36c	
Pure	33c	
Standard Java et Mocha	35½c	
Old Gov. Java et Mocha	35½c	
Java Siftings	31½c	
Jamaïque	28c	
Maracaibo	30c	
Rio	25 à 27c	

Chocolats et Cacaos.		Prix en gros
Cacaos :		
Cacao hygiénique de Cowan en tins de ½ lb., la douz.	3 75	
Cacao hygiénique de Cowan en tins de ¼ lb., la douz.	2 25	
Cacao hygiénique de Cowan en tins de 5 lbs., la lb.	0 55	
Essence de cacao de Cowan non sucré, en paquets, la dz.	1 40	
Essence de cacao de Cowan sucré, en tins de ¼ lb., la dz.	2 25	
Chocolats Cowan :		
Queen's d'ssert, ½ et ¼ la lb.	0 40	
" 6 div.	0 42	
Mexican Vanilla, ½ et ¼ la lb.	0 35	

Fry's Diamond, ½ et ¼, la lb.		Prix en gros
" 6 div., la lb.	0 24	
Chocolat Parisien, morc. à 5c. la lb.	0 30	
Royal Navy, ½ et ¼, la lb.	0 30	
Chocolat icing paq. 1 lb. la dz.	2 25	
Pearl Pink Icing " 1 " "	1 25	
White Icing " 1 " "	1 75	

Menier :		Prix en gros
Papier Jaune.	lb. \$0 33	\$0 33
" Chamois.	" 0 42	0 48

Confitures :		Prix en gros
Crosse et Blackwell, doz.	1.90 à 2.50.	
De Michel Lefebvre et Cie :		
Canistres de 1 et 2 lbs. la lb.	0 13	
" do 3, 4 et 5 lbs.	" 0 12	
" do 6, 7 et 10 lbs.	" 0 11	
Seaux de 7 lbs. la lb.	0 12	
" do 14 " "	" 0 11½	
" do 28 " "	" 0 11	
Tumblers de 8 onces. la douz.	\$1 25	
" do de 1 lb.	" 2 25	

De A. C. Dionne :		Prix en gros
Canistres de 1 lb.	doz 1 50	
" do de 2 lb.	doz 2 60	

Gélés		Prix en gros
Michel Lefebvre et Cie :		
Canistres de 1 et 2 lbs. la lb.	0 11	
" do 3, 4 et 5 lbs.	" 0 10	
" do 6, 7 et 10 lbs.	" 0 09½	
Seaux de 7 lbs. la lb.	0 10	
" do 14 " "	" 0 09½	
" do 28 " "	" 0 09	
Tumblers de 8 onces. la douz.	\$1 25	
" do de 1 lb.	" 2 25	
Tablettes de Gélés, Lazenby, 13 variétés p.	1 20	
Tablettes de Gélés, Lazenby, 13 variétés, q.	2 20	

Dirers :		Prix en gros
Marmelades, 1 lb.	1 65	1 90

Conserves alimentaires.		Prix en gros.
Blé d'Inde.....doz.	0 80	0 90
" Yarmouth 2lbs " "	0 00	1 50
" Windsor " "	0 80	0 85
Hoegg Baked Beans.....	1 30	0 00
Windsor " "	1 30	0 00
Haricots de Boston.....	2 10	2 25
Pois canadiens 2 lbs. " "	0 90	0 95
Petits pois français. boîte	0 10	0 11
Petits pois extra fins. boîte	0 15	0 16
" extra surfins	17	0 18
Tomates.....doz.	0 80	0 95
Haricots verts " "	0 80	0 90
Champignons la boîte	0 14	0 24
Truffes la douz.	4 80	5 00
Olives.....pits.	4 00	4 50
Citrouilles, 3 lbs.	0 90	0 95

Poissons :		Prix en gros.
Clams, 1 lb.....doz.	1 40	1 50
Homards " " " "	1 90	2 00
" boîte plate. " "	2 50	2 60
Huitres, 1 lb.....	1 40	1 50
" 2 " "	0 60	2 40
Maquereau " "	1 40	0 00
Sardines } canad. boîte	0 09½	0 00
" } frs. " "	0 07	0 25
" } frs. " "	0 16	0 35
Smelts (Eperlans).....doz.	0 50	0 00
Saumon " "	1 30	1 40
Hareng mariné	1 60	1 65
Anchois.....	3 25	0 00

Fruits :		Prix en gros.
Ananas, 2½ et 3 lbs.....doz.	2 25	3 05
Bluets, 2 lbs " "	0 80	0 80
" 3 lbs " "	0 00	0 00
Fraises, 2 lbs " "	2 00	2 10
Pêches, 2 lbs " "	2 00	2 10
" 3 lbs " "	2 75	3 00
Poires, 2 lbs " "	1 75	2 10
" 3 lbs " "	2 30	3 10
Pommes, gal.....	0 90	2 20
" 3 lbs " "	0 90	1 00
Prunes, 2 lbs.....	1 50	2 00

Viandes en conserve :		Prix en gros.
Corned Beef, 1 lb.....doz.	1 60	1 65
" 2 lbs " "	2 65	2 75
" 14 lbs " "	18 00	18 50

WASHINGTON BUILDING TRUST CO.,

CAPITAL (Actions ordinaires) entièrement payé \$335,000

Bureau Principal: Ch 20-25 Batisse de la Banque du Peuple

ETAT OFFICIEL A LA CLOTURE DES LIVRES LE 30 AVRIL 1895.

ACTIF.	
Bons du Gouvernement des Etats-Unis.....	\$331,985.00
Actions ordinaires à demande garanties par billets	65,000.00
Prêts sur les hypothèques sur immeubles et sur le stock de la Compagnie	45,782.00
Mobilier, matériel et papeterie	2,717.44
Comptes à recevoir	14,597.93
Divers.	24,750.67
Argent en caisse et dans les succursales.....	6,686.29
	\$494,518.73

PASSIF.	
Capital actions.....	\$400,000.00
" paiement appelés.....	12,600.00
Actions à terme.....	8 212.18
Actions A. payées.....	20,736.00
" B. " "	21,690.00
Comptes à payer.....	28,472 31
Dû pour compléter les prêts.....	2,808.21
	\$494,518.73

Je, soussigné, certifie avoir audité tous les comptes de la Washington Building Trust Co., et que les chiffres ci-dessus sont conformes à ceux de livres de la Compagnie au 30 avril 1895, au meilleur de ma connaissance et de ma croyance.
 No. offrons un placement exceptionnel de notre stock. Correspondance demandée, s'adresser à

(Signé) T. NADEAU, *President.* T. F. G. FOISY, *Secrétaire.*

T. NADEAU, *Président.*

Embouteillage Illégal

\$50.00

DE RECOMPENSE

WM. DOW & CIE, paieront la récompense ci-dessus à celui qui aura la preuve que quelque personne emploie leur nom, marque de commerce ou étiquettes sans leur autorité.

QUAND

UNE NOURRITURE FORTIFIANTE

EST NECESSAIRE

PRENEZ LE.....

JOHNSTON'S

FLUID BEEF



PRIX COURANTS.—MONTREAL 5 SEPTEMBRE 1895

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros		Fruits Secs.	
Dinde, 1 lb.	0 00 2 30	Ketchup No 2 20 oz doz	90	Sulfate de morphine .. lb.	1 90 2 00	Raisins Corinthe nouv. lb	0 03 0 04
Langue, 1 lb.	3 60 3 75	Escompte 5 pour cent.		Sulfate de Quinine... oz.	0 40 0 45	Raisins Californie.	
2 lbs.	0 00 7 00	Stower's Lime Juice Cordial, pts	2 doz. 4 70	Sumac..... la tonne	65 00 70 00	3 cons. caisse de 50 lbs la lb.	0 05
Langue de boeuf, 1 1/2 lb.	7 00 0 00	" " " " qts 1 "	4 20	Vert de Paris.....	0 17 0 20	" " " "	0 05 1/2
2 lb.	0 00 8 50	" double refined lime		Vitriol.....	0 05 0 08	Abricots Calif. fancy "	0 17
English Brawn	0 00 1 75	" juice 1 "	3 95	Empois et Féculés.			
Boeuf émietté sec.	0 00 2 90	" lemon syrup, bout.		Canada Laundry lb, esc. 3 p.c.	4 1/2	Prunes Atlas.....	0 04 1/2 0 05
Pâtés de foie gras.	6 00 8 00	carrées.....	4 20	Canada White Laundry la lb.	5 1/2	Amandes 1/2 molles.....	0 10 0 11
Pieds de cochon, 1 1/2 lb.	0 00 2 30	Drogues et Produits Chimiques		Benson's No. 1 White la lb.	4 1/2	" molles.....	0 12 1/2 0 13
Poulets, 1 lb.	0 00 2 30	Acide carbonique.....	0 30 0 40	" " " " " "	5 1/2	Noisettes.....	0 08 0 09
Soupes Lazenby, Real		" citrique.....	0 50 0 55	" " " " " "	7 1/2	Noix Marbot..... lb.	0 10 1/2 0 12 1/2
Turtle.....	0 00 9 00	" oxalique.....	0 10 0 12	" en 1/2 lb	7 1/2	" Grenoble.....	0 14 0 15 1/2
Soupes Lazenby, assor.	3 00 3 75	" tartrique..... la lb.	0 33 0 35	St. Lawrence en lbs la lb	7 1/2	" Brésil.....	0 09 1/2 0 10
" " " " " "		Aloès du Cap.....	0 14 0 15	Brantford Rice St'ch en lbs la lb	9	Peanuts rôtis.....	0 07 0 08
" " " " " "		Alun..... lb.	0 01 1/2 0 03	Berger en 1/2 lbs la lb.	10 1/2	Pecan.....	0 10 0 00
Viandes Lazenby, en		Bicarbonat de Soude, brl.	2 70 2 75	" en lbs la lb.	11 1/2	do polles.....	0 10 1/2 0 15
pots, petits	0 00 1 75	Bichrom. de Potasse..... lb.	0 10 0 12	Glaukos en bts de 1/2 grosse la gr.	2 50	Figues, layers.....	0 12 1/2 0 00
Viandes Lazenby, en		Bleu (carré).....	0 10 0 18	Canada Corn Starch la lb.	6 1/2	en paillons.....	0 05 0 07
pots, grands	0 00 5 40	Borax raffiné.....	0 06 0 09	Durham.....	6 1/2	Dattes, en boîtes.....	0 03 1/2 0 05
Marinades Morton doz.	2 30 2 70	Bromure de Potass.....	0 55 0 60	Challenge.....	6 1/2	en paillons.....	0 03 0 04
" " " " " "		Campbre américain.....	0 60 0 70	British America Corn St'ch la lb	7 1/2	Pommes séchées.....	0 06 1/2 0 07
" " " " " "		Campbre anglaise..... lb.	0 65 0 70	Benson's No. 1	7 1/2	Pommes évaporées.....	0 00 0 74
" " " " " "		Cendres de soude.....	0 01 1/2 0 02	Epices pures.			
" " " " " "		Chlorure de chaux.....	0 02 1/2 0 05	Poivre blanc, lb.....	0 15 0 20	Fruits Verts.	
" " " " " "		Chlor. de Potasse.....	0 23 0 25	" noir, lb.....	0 10 0 15	Citrons de Messine, bte.	\$0 00 à 7 00
" " " " " "		Couperose, 100 lbs.....	0 75 1 00	Cannelle, lb.....	0 15 0 18	Oranges de Jamaïq. qrt.	0 00 à 0 00
" " " " " "		Crème de tartre.....	0 20 0 22	Clous de girofle, lb.....	0 18 0 20	Floride.....	0 00 à 0 00
" " " " " "		Extrait de Campêche lb.	0 10 0 11	" ronds, lb.....	0 10 0 15	Oranges, 1/2 boîtes.....	0 00 à 0 00
" " " " " "		Extrait de do en paquets lb.	0 12 0 14	Cassia en nattes.....	0 10 0 12	" sauguines.....	0 00 à 0 00
" " " " " "		Garance..... lb.	0 00 0 00	Gingembre Jam. moulu.....	0 25 0 30	" " " "	0 00 à 0 00
" " " " " "		Glycérine..... lb.	0 16 0 20	" " " " " "	0 00 0 20	Bananes, le régime.....	0 60 à 1 00
" " " " " "		Gomme arabique..... lb.	0 50 1 25	" " " " " "	0 00 0 00	Cocos, le cent.....	0 00 à 3 50
" " " " " "		Gomme épinette..... lb.	0 25 0 00	" " " " " "	0 00 0 00	Ananas, la pièce.....	0 09 à 0 05
" " " " " "		Indigo Bengal..... lb.	1 50 1 75	" " " " " "	0 00 0 00	Melons d'eau..... la pce	0 20 à 0 20
" " " " " "		Indigo Madras..... lb.	0 60 0 80	" " " " " "	0 00 0 00	Raisins Concord, la lb.	0 3 1/2 à 0 04
" " " " " "		Iodure de potasse..... lb.	4 00 4 25	" " " " " "	0 00 0 60	do Delaware.....	0 6 à 0 6 1/2
" " " " " "		Opium..... lb.	4 50 4 75	" " " " " "	0 00 0 60	Fruits du Pays:	
" " " " " "		Pearline, boîte.....	5 00 0 00	Muscade blanchie.....	0 00 0 00	Cerises le panier.....	0 03 à 0 00
" " " " " "		Phosphore..... lb.	0 60 0 75	" non blanchie.....	0 75 0 80	Blueets, la boîte de 22 pintes	1 50
" " " " " "		Salpêtre..... lb.	0 06 0 7 1/2	Macis.....	0 62 1/2 0 70	Poires..... quarts	3 50 à 6 00
" " " " " "		Sels d'Epsom.....	1 50 3 00	Piment.....	0 10 0 00	Pommes d'automne.....	1 50 à 2 00
" " " " " "		Sel de soude..... 100 lbs	0 90 0 95	Anis.....	0 08 0 10	Tomates..... panier	0 40 à 0 50
" " " " " "		Soda caustique 60° 100 lbs	1 75 2 00	Fruits Secs.			
" " " " " "		Soda caustique 70° 100 lbs	2 00 2 25	Raisins Valence..... lb.	0 02 1/2 0 03 1/2	" Eleme.....	0 00 0 00
" " " " " "		Soda à laver par 100 lbs.....	0 70 0 85	" Loose Muscatels, bte	1 70 1 75	" London Layers.....	2 10 2 20
" " " " " "		Soda à pâte par baril.....	0 00 2 50	" Black Baskets.....	0 00 0 00	" Imperial Cabinet.....	0 00 0 00
" " " " " "		Soufre poudre lb.....	0 01 1/2 0 03	" Connoisseurs Clus-		ters.....	2 65 2 75
" " " " " "		Soufre bâtons.....	0 01 1/2 0 03	" Black Crown.....	0 00 0 00	" Fine Dehesa.....	0 00 0 00
" " " " " "		Soufre en sac (rock) par		" Sultana..... lb.	0 06 0 06 1/2	Grains et Farines	
" " " " " "		100 lbs.....	1 50 2 00	GRAINS			
" " " " " "		Strychnine..... oz.	0 80 1 00	Blé roux d'hiver Can. No 2 0 65 0 70			
" " " " " "		Sulfate de cuivre..... lb.	0 4 1/2 0 06				

COWAN'S CACAO ET CHOCOLATS EXQUIS
CAFÉ ET ICINGS.

THE COWAN COMPANY (LTD.) TORONTO.

La POUDRE A PATE

Est une Marchandise honnête et justement l'article avec lequel on peut établir ou étendre un commerce.



Les premières maisons d'épicerie se font une loi d'en tenir constamment en stock.

de McLAREN

LA MARQUE PAR EXCELLENCE

Raisins Secs de Californie
GRIFFIN & SKEELEY CO.

LES PLUS GRANDS EMPAQUETEURS ET LES PLUS FORTS DETENTEURS DE RAISINS EN CALIFORNIE. NE FOURNISSENT QUE LA MEILLEURE QUALITÉ. PRIX TOUJOURS SATISFAISANTS.

ARTHUR P. TIPPET & CO., Agents de GRIFFIN & SKEELEY CO.

MONTREAL

	Prix en gros
Blé blanc d'hiver Can. No 2	0 65 0 70
Blé du printemps "	0 65 0 70
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 90 0 95
" " " No 2 dur.	0 88 0 90
" " " No 3 dur.	0 00 0 00
Blé du Nord No 2.	0 00 0 00
Avoine	0 34 0 34½
Blé d'Inde, on douane.	0 00 0 00
Blé d'Inde, droits payés.	0 00 0 70
Pois, No 1.	0 72 0 75
Pois No 2, ordinaire.	0 68 0 69
Orge, par minot.	0 00 0 00
Sarrasin, par 50 lbs.	0 00 0 00
Seigle, par 56 lbs.	0 00 0 00

FARINES

Patente d'hiver.	4 10 4 20
Patente du printemps.	4 15 0 00
Patente Américaine.	0 00 0 00
Straight roller.	3 70 3 80
Extra.	3 50 3 60
Superfine.	0 00 0 00
Force de boulanger, cité.	4 00 0 00
Force du Manitoba.	3 90 4 00

EN SACS D'ONTARIO

Medium.	3 40 3 50
Superfine.	3 20 3 30

FARINES D'AVOINE

Farine d'avoine standard,	
en barils.	3 90 4 15
do en sacs.	1 80 2 00
Farine d'avoine granulée,	
en barils.	4 10 4 25
do en sacs.	2 00 2 05
Avoine roulée en barils.	3 90 4 15
do en sacs.	1 80 2 00

ISSUES DE BLE

Son d'Ontario au char, L.	18 00 00 00
de Manitoba "	16 00 16 50
Grue de Manitoba, char.	17 00 17 50
Grue d'Ontario	19 00 19 50
Moulée	22 00 24 00

Huiles et graisses.

HUILES.

Huile d. morue T. N. gal.	40 \$ 40 15
" loup-marin raffl.	0 38 0 45
" paille "	0 35 0 37
" de lard, extra "	0 65 0 75
" " " No.1 "	0 60 0 70

	Prix en gros
Huile d'olive p. mach. gal	1 00
" à salade.	0 70 0 00
" d'olive à lampion "	1 20 2 60
" de spermaceti "	1 35 1 60
" de marsouin "	0 50 0 60
" de pétrole, par char.	0 15
" " " p. 20 qrt.	0 15½
" " " de 1 à 19 qrt	0 15½
" Américaine, par char.	0 00
" " " par qrt. 17½ à 20	
" à salade Lazenby.	
1 pt. doz.	0 00 1 40
" à salade Lazenby,	
1 pt. doz.	0 00 2 15
" à salade Lazenby,	
pints doz.	0 00 3 75
" à salade Lazenby,	
quarts doz.	0 00 6 50
Crème à salade Lazenby	
petits doz.	0 00 2 00
" à salade Lazenby	
grands doz.	0 00 3 75

Huile olive Barton & G. qts.	0 00 8 50
" " " pints	0 00 9 50
" " " Possel, qrts	0 00 2 75
" " " " pint	0 00 3 50
" " " " 1 doz, 1/2 "	0 00 3 75
" " " Loubon, la	
caisse 2d.	1 40 1 50
" " Plagniol c.	8 00 9 50
Huile de foie de m. Nor. g.	2 00 2 50
Ter. g.	1 00 1 50

Lavouses, etc.

Lavouses Royal Lily (3 p.c.)	1 20
" Globe "	1 75
" Jubilee "	2 20
" Royal Rose "	1 45
" N'th'n Queen "	2 22
" P'sse Louise "	2 25
Seaux No. 1, 2 cercles, clairs ou	
peints à l'intérieur	1 50
Seaux No. 2, cercles, do	1 50
Seaux en papier	3 80
d'écurie.	3 00
Demi-seaux	1 25
Quart-seaux, pour 7 lbs de confitures	0 85
Seaux, joujoux pour enfants	0 70
Seaux de rebut, nouveaux, non peints	1 20
Demi-seaux, do	1 15

	Prix en gros
Liqueurs et spiritueux.	
<i>Brandies. (droits payés.)</i>	
Hennessy * caisse	12 50 à 12 75
" " V O "	18 25 0 00
" " gallon	6 75 0 00
Martel * caisse	12 25 12 50
" " gallon	0 00 6 65
Marceau caisse	8 75 0 00
Jockey Club * * * caisse	7 50 0 00
" " V.O.	8 75 0 00
" " V.S.O.P.	10 00 0 00
" " W.V.S.O.P.	12 00 0 00
P. Richard carte blanche	12 qrts 8 75
" " "	24 pts 8 75
" " "	48 pts 10 75
" " " carte d'or	12 qrts 12 25
" " "	24 pts 13 25
" " "	48 pts 14 25
" " Imp. flasks 16 à la c.	10 25
Riviere-Gardrat, caisse	10 00 0 00
" " gallon	4 15 0 00
Bulon, caisse	8 50 0 00
" " " "Optima," caisse	17 00 0 00
Derby, caisse	7 25 0 00
Bisquit Dubouché, caisse	9 00 0 00
" " " "gall.	4 15 4 40
Renault & Cie, caisse	15 25 0 00
" " " "gall.	4 10 4 30
Quantin & Cie, gall.	4 10 4 30
Laurier fils, caisse	0 00 7 00
J. Auberville et Cie, caisse	0 00 6 00
Brunier fils & Cie	0 00 5 50
National	0 00 5 00
Marceau, gallon	4 00 0 00
Boutelleau fils, Doctor's	
spécial caisse	10 00 11 00
De Lange.	9 00 24 00

Rhums.	
Jamaïque gallon	4 90 à 6 15
St. Georges "	12 lit. 0 00 12 25
" " " "24 1/2 pts imp.	14 25
Diamant "	12 bout. 7 50
White Ball, gal.	12 bout. 7 50
des Lys. "	12 " 11 50
" " " "12 lit.	13 75
St. John, caisse	7 75 00 00
Gins	
Jno. De Kuyper 1 c. à 24.	5 85 11 25

	Prix en gros.
Jno. De Kuyper 25 à 49 c.	5 80 11 20
" " " 50 c. et plus	5 75 11 15
Melchers et Eagle 1 c. à 24.	5 05 10 20
" " " 25 à 49 c.	5 00 10 10
" " " 50c et plus	4 95 10 00
Visser.	1 à 24c. 5 60 10 75
" " " 25c et plus	5 20 10 35
Méeus	5 60 0 00
Bull's Head	4 50 8 50
Star	4 25 8 00
Jno. De Kuyper caisse bl.	3 60
Vaughan, Jones D.G. caisse.	pts. 8 75
" " "	qts. 7 70
Nicholson, Old Tom	pts. 8 50
" " "	qts. 7 50
Sir Rob. Burnett	pts. 8 50
" " "	qts. 7 50

Gins en fûts.	
De Kuyper, barriques, le gall.	2 80
" " " quarts	2 85
" " " octaves et 1/2 "	2 90
" " " au gallon	2 95
Tous autres gins : 5c. de moins.	

Whiskeys Importés.	
H. Fairman & Co.	7 50 8 50
" " " "gallon	3 90 4 00
Royal Eagle	caisse 9 25 9 50
Sheriff's	" 9 50 18 00
" " " "gallon	4 05 4 15
Mackie's R.O. sp Scotch c'se	10 25 10 25
" " " "Islay "	" 8 25 8 50
" " " "Brand "	" 8 25 8 50
Glenalloch	" 8 75 8 80
" " " "High'd "	" 8 75 8 80
" " " "gallon	3 55 3 70
Glenlivet	caisse 9 00 9 25
" " " " " "	" 10 00 10 25
" " " " " "	" 4 15 6 15
Watson old Scotch, caisse	qts. 7 25 8 25
" " " " " "	pts. 8 25 9 25
J Jameson & Son	" Ir. " 0 00 9 50
" " " " " "	" " 0 00 0 00
" " " " " "	" " 0 00 11 50
Geo Roe & Co	" " 9 00 0 00
" " " " " "	" 9 75 10 50
Banagher	" " 9 75 10 25
" " " " " "	" gal. 3 90 4 15
Dunville & Co	" c'se 7 75 0 00

SOMERVILLE'S ..PEPSIN GUM..

L'UNIQUE GOMME A MACHER
QUI SOIT PARFAITE.

5 cts LA BARRE

AIDE LA DIGESTION,
GUERIT LA DYSPESIE.

BRODIE & HARVIE

Marchands de Farine

Manufacturiers de la

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 Rue BLEURY, Montreal.

C. R. Somerville, - - London, Ont.

La Compagnie Générale d'Importation du Canada, (LIMITEE)

CAPITAL - - \$150.000

REPRESENTATIONS, MONOPOLES DE MAISONS FRANÇAISES ET ETRANGERES, IMPORTATIONS EN GROS.

La Cie Générale d'Importation du Canada assure aux importateurs de gros, des relations directes auprès des maisons représentées par elle et auprès de toutes celles dont les produits s'importent au Canada sous leurs marques personnelles.

COMPAGNIE GENERALE D'IMPORTATION

FRANCE - PARIS - 20 rue Richer.
ALLEMAGNE - NUREMBERG - 15 Theresienstrasse.
BELGIQUE - ANVERS - 20 Quai Jordaens.

Monopole pour Parfumerie, Produits Pharmaceutiques, Produits Alimentaires, Articles de Paris, Produits de grosse fabrication, Etc., Etc.

5 et 7 rue de Bresolles, MONTREAL.

PRIX COURANTS.—MONTREAL 5 SEPTEMBRE 1895

Prix en gros	
Essences	55c, \$1 1 50 1 75
café	\$2 3 50 6 75
Doz. Gros	
Quiétal	\$1 70 17 00
Rob Bonum	1 70 17 00
Emulsion C. Beaupré	3 50 36 00

Spécialités de L. Robitaille, Joliette

Doz. Gros	
Elixir Résineux Pectoral	\$1 75 \$18 00
Restaurateur de Robson	3 50 38 00
Pilul. antibill. du Dr Ney	1 50 15 00
Spéc. antiasthmat. gr.	6 25 65 00
" petite	3 25 33 00
Anticholérig. du Dr Ney	3 50 40 00
Salsaparelle grande	7 00 90 00
" petite	3 75 40 00
Onguent anthémor.	1 75 18 00
antidart.	1 75 18 00
Onguent magique gr.	1 75 18 00
" magique pet.	1 00 10 00
Pommade c. les cors	1 75 18 00
Baume Catarrhal gr.	7 00 75 00
" petite	3 50 38 00
Tue-douleur dentaire	1 75 18 00
Poudre dépurative, Vink	1 75 18 00
Spécifique du prof. Vink	6 00 65 00
Vermifuge	4 00 42 00
Spavin-Cure grande	7 00 80 00
" petite	3 50 38 00
Colic-Cure	3 00 33 00
Pastilles Vermif. français.	1 40 15 00

Spécialités de Picault & Contant.

Doz. Gros.	
Elixir Pulmon. Balsami.	\$1 75 \$18 00
Biscuit Purgat. Parisien	1 20 12 00
Pastille à vers.	1 50 15 00
Poudre de condition	1 lb. 0 80 7 20
"	1 lb. 1 25 13 00
"	1 lb. 1 80 18 00
Huile d. foie d. morue	8 oz 18 00
"	6 oz 15 00
Emulsion	4 00
Huile Vétérinaire	1 50
Essence d'épinette	0 80

Spécialité de A. C. Dionne.

Sirop de merisier composé	\$1 50 0 00
---------------------------	-------------

Prix en gros			
Riz.			
Sac.	1/2 Sac.	Pch.	1/4 Pch.
B. 1 à 4 sacs.	3 45 3 50 3 55 3 60		
5 9	3 40 3 45 3 50 3 55		
10 24	3 35 3 40 3 45 3 50		
25 et plus.	3 30 3 35 3 40 3 45		
CC 1 à 4 sacs	3 20 3 25 3 30 3 35		
5 à 9	3 15 3 20 3 25 3 30		
10 à 24	3 10 3 15 3 20 3 25		
25 et plus	3 05 3 10 3 15 3 20		

English style.

En sacs de 250 lbs.	
1 à 4 sacs	3 30
5 9	3 25
10 24	3 20
25 et plus	3 15
Riz "Crystal"	
En sacs de 25 lbs	le sac, 1 35
50	2 60

Salaisons, Saïndoux, etc.

Lard Canada Short Cut Mess	le quart.	19 00 00 00
" " " le 1/2 quart.	9 75 00 00	
Short Cut Clear		
" " " le qt.	00 00 18 00	
" " " le 1/2 qt.	00 00 9 25	
Lard S.C. de l'Ouest le qt	18 50 00 00	
Lard Mess de l'Ouest,	16 50 00 00	

Saïndoux :

Pur-de panne en seaux	1 80 2 20
Canistres de 10 lbs.	91 11
" 5 "	91 11 1/2
" 3 "	10 11 1/2
Composé, en seaux	1 35 1 37 1/2
Canistre de 10 lbs.	71c
" 5 "	71c
" 3 "	07 1/2
Jambons, la lb.	10 11

Saïndoux

Standard, en seaux	1 45 1 47 1/2
Globe,	1 35 1 37 1/2

Divers :

Lard fumé, la lb.	11 00 00
-------------------	----------

Prix en gros	
Spécialités de Jos. Quevillon & Cie.	
Saucisses au porc frais	1 lb. 0 07 0 08
" de Bologne	1 lb. 0 06 1 07
" au poulet	doz. 0 00 1 00

Sapolo.

En caisses de 1/2 à 1/3 grosse, la gr.	11 30
--	-------

Sel.

Sel fin, quart,	3 lbs	\$2 75 à \$2 90
" " 5 lbs	2 65 2 70	
" " 7 lbs	2 49 2 50	
Sel gros livré, sac	0 50 0 00	

Sirops.

Sirop américain	gal.	0 00 0 00
Amber	1/2 qts	0 30 0 00
Extra V. B.	0 35 0 38	
Sirop canadien tins	2 lbs.	0 00 0 09
" 8 lbs	0 34 0 36	

Sucres.

Brut Boucauts et quarts.	0 02 1 0 03 1
Jaunes raffinés	0 03 1 0 03 1
Extra ground.	qts 0 01 1 0 00
" " bte	0 05 0 00
Cut loaf	qts 0 05 0 00
" " qts	0 05 1 0 00
" " bte	0 05 0 00
" " qts	0 05 1 0 00
Powdered	qts 0 04 1 0 00
" " bte	0 04 1 0 00
Extra granulé	qts 0 04 1 0 00
" " qts	0 04 1 0 00
" No 2	0 04 1 0 00

Suif.

Suif raffiné, la livre.	0 05 à 0 06 1/2
Suif brut,	0 03 1/2 à 0 04 1/2

Tabacs.

Navy	3s, 4s et 12s la lb.	48
Solace	7s et 12s	48
Butt's No 1	12s	48
British consols	4s	59
Laurel	3s	49
Brier	7s	47
Honey suckle	7s	56
Napoléon	8s	56

Prix en gros	
Victoria	12s " 47
Index	7s " 44
Brunette	12s " 44
" Derby " Plug	12s " 50 1/2
Solace à fumer	7s " 50 1/2
" " "	3s " 50 1/2
Old Chum Solace à chiquer	58

Thés.

Japon commun à bon.	0 16 0 23
" bon à choix	0 20 0 27
Nagasaki commun à bon	0 15 0 53
Congou	0 15 0 08
Oolong, bon à fin	0 45 0 50
" Formosa	0 25 0 50
Y. Hyson commun à bon	0 14 0 20
" moyen à choix	0 25 0 35
" choix extra	0 60 0 65
Poud. à canon, com. à bon	0 15 0 30
" moyen à fin	0 24 0 46
" fin à extra	0 57 0 65
Impérial, moyen à bon	0 25 0 30
" fin à extra	0 35 0 50
Souchong	0 25 0 60

Vinaïgres.

De MM. M. Lefebvre & Cie.	
Imperial triple (en futs) gal. imp.	0 33
Côte d'Or, Bordeaux	0 28
Extra Crystal Pickling	0 28
Ordinary	0 23
Vin blanc XXX	0 25
" " XX	0 20
" " X	0 17
Cidre clarifié XXX	0 27
Ex. Pure Eng. Malt, trip.	0 45
" " " doub.	0 35
Spécial X,	0 15

Vins.

Non Mousseux :	
Bordeaux ord., caisse	3 00 3 50
" gall.	1 10 1 25
Bordeaux Médoc caisse	5 65 6 65
" St Julien,	6 65 7 65
" Châteaux,	5 00 25 00
Bourgogne, caisse	8 00 24 00
" gallon.	00 00 00 00
Stoile, gallon.	1 35 1 60
Sherry, caisse	4 50 11 00
" gallon	00 95 04 00

CHOUINARD & GERVAIS MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES

452 rue St-Paul --- 269 rue des Commissaires MONTREAL

SPECIALITES : BEURRE, FROMAGE et ŒUFS Avances libérales sur consignations. Correspondance sollicitée.

Le Sirop QUIETAL, pour calmer et faire reposer les enfants.

Le ROB-BONUM, pour les rhumes, toux, bronchites, etc.

L'EMULSION C. BEAUPRÉ, à l'Huile de Foie de Morue et Hypophosphites.

Sont fortement annoncés, et doivent se trouver chez tout marchand de gros et détail. Voir quotations. Dépôt principal chez C. BEAUPRÉ, Pharmacien, 291 Notre-Dame, MONTREAL.

JOSEPH CONTANT

PHARMACIEN ET CHIMISTE

1475 rue Notre-Dame, Montréal

MANUFACTURIER et MARCHAND EN GROS

D'Essences Culinaires, Huiles à Cheveux, Parfumeries, Vernis à Chaussures, Lessive en caisses, Caustique en canistres, Huile d'Olive en bouteilles, Huile de Castor, etc.

Prix modérés et commandes exécutées avec diligence

L. A. DANSEREAU & CIE

FABRICANTS DE

Biscuits, Marinades, Etc

354 et 356 AVENUE PAPINEAU

MONTREAL

Aussi Agents pour les célèbres marinades de John Roe & Co., de Londres et RobRoy, de Liverpool.

Vendus par tous les épiciers de gros.

Ecrivez pour la liste des prix.

FABRIQUE ...DE VINAIGRE... EUREKA



La célèbre marque de vinaigre "EUREKA" est la plus pure et celle qui est fabriquée avec le plus grand soin.

Ce vinaigre est fait avec de l'eau de pluie claire, bouillie, puis parfaitement distillée à travers des lits de charbon de bois avant de passer au mélange.

Dans la fabrication du célèbre vinaigre "EUREKA" on n'emploie que des alcools purs du Canada et des vins canadiens. Ce vinaigre, s'il gèle, donne en fondant ensuite, un article supérieurement aromatisé qui a retenu sa force. C'est une expérience à laquelle ne résistent pas les vinaigres ordinaires composés d'acides.

DEMANDEZ ECHANTILLON ET LISTE DE PRIX.

ALF. ROBITAILLE

MANUFACTURIER DE

VINAIGRES et MARINADES QUEBEC.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 5 SEPTEMBRE 1895.

Prix en gros.	
Porto, caisse	6 00 15 00
" Burmester gallon	2 10 4 00
Moselle, caisse	06 50 24 00
Sauternes, caisse	6 65 7 65
Graves, caisse	6 50 7 50
Champagnes.	
J. Mumm, caisse	26 00 28 00
G. H. Mumm, caisse	31 00 33 00
Arthur Røderer, caisse	25 00 27 00
Vve Cliquot, caisse	31 00 33 00
Pommery, caisse	31 00 33 00
Fréminot, caisse	26 00 27 00
Morizet, caisse	25 00 27 00
Louis Røderer, caisse	31 00 33 00
Gold Lack Sec, caisse	30 00 32 00
Piper Heidsieck, caisse	30 00 32 00
Perrier-Jouet, caisse	31 00 33 00
E. Mercier & Cie., carte or, caisse	31 00 33 00
Gd vin des Ambassadeurs, c	14 00 15 25
Vin des Princes, caisse	24 00 25 00
Vin d'été, caisse	18 00 19 00

Mousseux.	
Bourgogne Mousseux, c.	00 00 00 00
Moselle Mousseux, c.	14 00 21 00
Hock Mousseux, c.	14 00 16 00
Saumur, Tessier & Co., c	14 00 15 50
" Nerea Raphael, c	14 00 15 00

Vins toniques.	
Vin de Chevrier, la douz.	9 50 10 00
Stimulant au vin de Rancio, la douz.	0 00 9 00

Cuirs et peaux.	
Cuirs à semailles.	
Spanish No 1 18 lbs en moy.	0 27 0 28
" " 25 " et au-des.	0 25 0 27
" " léger.	0 27 0 28
" " No 2	0 25 0 00
" " 18 lbs en moy.	0 00 0 25
Zanzibar	0 22 0 23
Slaughter sole No 1 steers.	0 00 0 30
" " p. ord.	0 10 0 30
" " No 2	0 28 0 01
" " union crop No 1.	0 10 0 40
" " No 2.	0 30 0 35
Harnais finis à la main p. lb.	0 34 0 31
" " No. 2	0 28 0 30
" " finis à la roue p. lb.	0 32 0 35

Prix en gros	
Harnais No. 2	0 28 0 30
" taureau p. lb.	0 28 0 30
Vache cirée mince p. lb.	0 40 0 45
" forte No. 1 p. lb.	0 38 0 40
Vache grain. pesante p. lb.	0 40 0 45
" Hm. M. Lin lep.	0 16 0 17
" écossaise p. lb.	0 40 0 00
Taure français p. lb.	0 85 0 90
" anglaise	0 80 0 99
" canadienne	0 60 0 75
Veau can. 25 à 30 lbs p. lb.	0 70 0 80
" 36 à 45 " p. lb.	0 60 0 70
" 45 et plus p. lb.	0 60 0 65
Vache fendue Ont H	0 25 0 31
" " Hm.	0 25 0 30
" " Med.	0 25 0 30
" " junior.	0 24 0 25
" " Qué. sen. ham 0 23	0 28
" " jun. m. à light 0 20	0 25
Vache vernie " le pied.	0 20 0 20
" " d'Ontario	0 20 0 10
Cuir verni uni, grainé	0 00 0 20
Mouton mince la doz.	6 00 0 00
" épais	12 00 0 00
Dongola glacé, ord. le pied.	0 15 0 35
Kid Chevette	0 30 0 35
Chèvre des Indes glacée	0 12 0 15
Kangourou	0 40 0 60
Dongola dull	0 20 0 30
Buff d'Ontario H.	0 16 0 16
" M.	0 16 0 16
Buff d'Ontario No 2	0 00 0 14
Buff de Québec H.	0 16 0 16
" M.	0 16 0 16
Buff de Québec No 2	0 00 0 14
Glove Grain Ontario	0 11 0 15
" Québec	0 13 0 14
Pebble " Ontario	0 14 0 16
" " Québec	0 14 0 15
Cuir à bourru No 1.	0 20 0 18
" fini français	0 20 0 20
" " russe	20 0 25

Cuirs à Reliure.	
Maroquin large doz.	\$24 00 \$36 00
" petit	18 00 22 00
" persian	12 00 20 00
Veau de loi, im.	\$48 00 S. Royal \$40 00
" " Royal	38 00
Veau de loi	M. \$30 00 D. \$20 00
Vache Russie en peau la pièce.	18 00
" " imitation le pied.	0 30
" " seal	0 20
Veau de Russie doz.	72 00

Prix en gros.	
Peaux.. Prix payés aux bouchers.	
Peaux vortes, 100 lbs. No. 1	\$8 50 0 00
do do No. 2	7 50 0 00
do do No. 3	6 50 0 00
Veaux, la livre	0 08 0 09
Agneaux, la pièce	0 60 à 0 35
Moutons, laine	0 75 à 1 00
Moutons, tondu	0 00 à 0 70
Steers, par 100 lbs.	9 00 à 9 50
Les tannours paient de 50c à \$1.00 de plus pour les peaux assorties et inspectées.	
Peaux de l'Ouest No. 1	0 00
do do No. 2	0 00

Laines.	
Toison du Canada, la lb.	0 22 à 0 24
Arrachée, non assort.	0 21 à 0 24

Prix en gros.	
Chaussures.	
Brogans	\$0 80 à 1 00
Cobourgs	0 90 1 10
Split Balmorals	1 10 1 10
Kip	1 20 1 50
Buff	1 25 2 00
Veau	2 00 3 85
Buff Congress	1 35 2 00
Veau	2 25 3 40
Split boots	1 40 2 15
Kip	2 00 2 90
Veau	2 15 3 90
Bottes en feutre	1 60 2 00
Wigwams	0 65 0 90
Mocassins	1 30 2 15
A CHEVILLE.	
Split Boots	\$0 80 à 1 00
Split Balmorals	1 00 1 05
Kip	1 10 1 20
Buff	0 90 1 30
Pebble	0 90 1 30
Buff Bals clous en cuir.	1 10 1 25

Prix en gros.	
A COUTURE.	
Pebbles Boulonnées	1 15 1 40
Buff lustré	1 21 1 31
Pebble	1 21 1 60
Lustré	1 35 1 60
Chèvre	1 75 2 00
Veau poli	1 10 2 00
Chevreau français	1 90 3 60
" canadien	1 50 2 85

Prix en gros	
A, extra supérieure,	0 23 à 0 25
B, supérieure,	0 20 à 0 21
Noire,	0 17 à 0 18
Cap de B. E. en suint,	0 14 à 0 16
Australie, lavée,	0 00 à 0 00
Buenos Ayres,	0 31 à 0 32
Natal, en suint,	0 16 à 0 17

Prix en gros.	
Polloterics brutes.	
<i>Prix payés à Montréal.</i>	
Vison, la pièce	\$1 50 à \$2 60
Rat musque (hiver)	0 07 0 10
Marte, No. 1	1 50 2 00
Jenard roux	1 30 1 50
Pecan	5 00 8 00
Bête puante	0 50 0 70
Ours	8 00 20 00
Loutre	8 00 15 50
Castor, la livre	1 00 5 00
Chat sauvage	0 25 0 75

Prix en gros.		
Hommes.	Garçons.	Enfants.
\$0 80 à 1 00	\$0 75 à 0 85	\$0 70 à 0 80
0 90 1 10	0 85 0 95	0 81 0 85
1 10 1 10	0 90 1 15	0 75 0 81
1 20 1 50	0 95 1 20	0 80 0 90
1 25 2 00	1 05 1 15	0 90
2 00 3 85		
1 35 2 00		
2 25 3 40		
1 40 2 15	1 25 1 60	
2 00 2 90	1 60 2 00	1 25 1 50
2 15 3 90		
1 60 2 00		
1 81 2 50		
0 65 0 90		
1 30 2 15		
Femmes.		
\$0 80 à 1 00	\$0 70 à 0 85	\$0 45 à 0 60
1 00 1 05	0 75 0 91	0 50 0 65
1 10 1 20	0 80 1 05	0 65 0 80
0 90 1 30	0 90 1 05	0 60 0 75
0 90 1 30	0 95 1 10	0 50 0 70
1 10 1 25	0 95 1 10	0 50 0 70
Filles.		
1 15 1 40	0 95 1 05	0 65 0 80
1 21 1 31	0 95 1 05	0 70 0 80
1 21 1 60	0 85 1 00	0 65 0 80
1 35 1 60	0 80 1 10	0 70 0 80
1 75 2 00	1 25 1 40	0 90 1 15
1 10 2 00	1 25 1 51	0 85 1 00
1 90 3 60	1 90 2 50	1 40 1 70
1 50 2 85	1 20 0 00	1 60 0 00

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.
LETOURNEUX, FILS & CIE
 MARCHANDS-FERRONNIERS
 Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.

LA LAWRENCE A. WILSON & CO, MONTREAL

SEULS AGENTS EN CANADA POUR

DEUTZ & GELDERMANN, Gold Lack Sec.	Ay.	COMANDON & CO.,	Cognac.
CORBY'S DISTILLERY,	Corbyville.	QUANTIN & CO.,	Cognac.
J. W. BURMESTER,	Oporto.	PTER F. HEERING,	Copenhagen
BONSMOS & MULLER,	Tarragona.	R. THORNE & CO., "Kilty Scotch,"	Greenock.
J. ORNOSA & CO.,	Reus.	GREENLESS BROS	Glasgow.
SANCHEZ ROMATHE HERMANOS,	Jerez.	"Claymore Scotch,"	
JIMINEZ & LAMOTHE,	Malaga.	BUSHMILLS OLD DISTILLERY CO.,	Belfast.
CHAMPY PERE & CO.,	Beaune.	J. W. NICHOLSON & CO., Dry Gin,	London.
ST BONNET & BELLEMER,	Bordeaux.	BLANKENHEYM & NOLET,	Rotterdam
BOUTELLEAU FILS, Doctor's Special Brandy.	Cognac.	Key Gin.	Saumur.
		ALFRED GRATIEN,	Torino.
		MARTINI, ROSSI & CO., Vermouth.	

MARIANI & CO., Vin de Coca Mariati, Paris. BORDEAUX CLARET CO., Bordeaux.

...**GRATIS**

NOUVELLES PANCARTES
 POUR DECORER VOS VITRINES

Adam's Tutti Frutti

GOMME A MACHER

S'adresser à.....

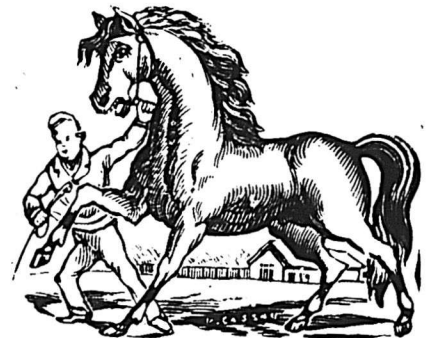
ADAMS & SONS CO., - 11 et 13 Jarvis St., Toronto, Ont.

BERNIER & CIE.,

GRAINS, FARINES, SON ET GRU, MOULÉE, GRAINES DE SEMENCE
DETAIL

271 & 273 rue CASCADES

SAINT HYACINTHE



G. G. GAUCHER

Farines, Provisions. Produits de la ferme

SEUL AGENT EN CANADA DE LA
 POUDDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
 pour les Chevaux et bêtes à corne.

TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURATIVE et VERMIFUGE.
91 et 93 Rue des COMMISSAIRES
 MONTREAL

Fers et Métaux.	
FERRONNERIE ET QUINGALLERIE.	
Prix en gros	
Fers à cheval :	
Ordinaires, au baril.....	3 65 0 00
do par 25 barils.....	3 60 0 00
En acier.....	5 00 5 75
Fers à repasser... par lb	0 03 0 03 1/2
Fiches : Coupées, toutes dimensions... par 100 lbs	
Esc. 22 p.c.	3 15 3 75
Prossées, do.....	3 90 0 00
" 7-16.....	3 90 0 00
" 8.....	4 25 0 00
" 5-16.....	4 50 0 00
" 1/2.....	4 75 0 00
Fil de fer :	
Poli, de No 0 à No 8, par 100 lbs.....	2 60 0 00
Galvanisé.....	3 15 4 25
Huilé et brûlé.....	2 65 3 00
Esc. 22 p.c.	
Brûlé, pour tuyau, la lb.....	0 06 0 07
Barbelé pour clôtures.....	0 00 0 03 1/2
Fil de laiton, à collets	
par lb	0 35 0 40
Fontes Malléables	
Enroulés.....	0 09 0 10
Enlumes.....	0 10 0 11
Charnières :	
T et "Strap"..... par lb	0 05 0 05
Strap et Gonds filetés	0 03 0 04
CLOUS, ETC.	
Clous coupés à chaud :	
Fret payé pour 10 quarts; au char, 10c de moins.	
De 5 1/2 à 6 pcs, par 100	\$2 50
5 pcs.....	2 55
4 à 4 1/2.....	2 65
3 1/2 à 4.....	2 65
3 pcs.....	2 70
2 1/2 à 2 1/2.....	2 75
2 à 2 1/2.....	2 91
1 1/2 à 1 1/2.....	3 10
1 1/2 pouce.....	3 50
Clous coupés à froid :	
De 1 1/2 à 1 1/2 pcs, par 100 lbs	3 00
1 1/2 pouce.....	3 40
Clous à finir par 100 lbs :	
1 pouce.....	4 75
1 1/2.....	4 25
1 1/2 à 1 1/2.....	3 85
2 ct 2 1/2.....	3 05
2 1/2 à 2 1/2.....	3 50
3 à 8.....	3 33
Clous à quarts par 100 lbs	
1 pouce.....	4 25
1.....	4 00
1 1/2.....	3 75

Prix en gros	
Clous à river par 100 lbs :	
1 pouces.....	5 00
1 1/2.....	4 50
1 1/2 à 1 1/2.....	3 93
2 à 2 1/2.....	3 65
2 1/2 à 2 1/2.....	3 50
3 à 6.....	3 35
Clous d'acier..... 10c en sus	
Clous galvanisés, par 100 lbs.....	\$9 25
Clous à ardoise.....	4 25
Clous à cheval No 7.....	2 70
" 8.....	2 50
" 9 et 10.....	2 48
Clous de broche	
1 pouce, No 16..... net	\$4 75
1 1/2 " No 15.....	4 28
1 1/2 " No 14.....	3 89
1 1/2 " No 13.....	3 80
2 " No 12.....	3 57
2 1/2 " No 11.....	3 33
3 à 4 1/2 pouces, No 6 à 10.....	3 09
5 à 6 " No 3 à 5.....	2 85
Limes, râpes et tiers-points :	
1ère qualité, escompte.....	60 p.c.
2me qualité.....	60 et 10 p.c.
Mèches de tarière, esco.....	60 et 10 p.c.
Tarières escompte.....	45 p.c.
Vis, à bots, escompte.....	80 p.c.
Boulons à voiture, ecc.....	61 p.c.
Boulons à bandage.....	60 p.c.
Boulons à lisses.....	70 p.c.
Métaux.	
Cuivre.	\$ c. # o.
Lingots..... par lb	0 11 0 12
En feuille.....	0 16 0 23
Etain.	
Lingots.....	0 16 0 17
Barres.....	0 17 0 18 1/2
Plomb.	
Saumons..... par lb	0 03 1/2 0 03 1/2
Barres.....	0 04 0 04 1/2
Feuilles.....	0 04 0 04 1/2
De chasse.....	0 06 0 06 1/2
Tuyau..... par 100 lbs	5 09 5 25
Zinc.	
Lingots, Spelter par lb	0 4 1/2 0 04 1/2
Feuilles, No. 8.....	0 4 1/2 0 05
Acier.	
A ressort..... par 100 lbs	2 75 3 00
A lisse.....	1 90 2 00
Américain.....	5 00 6 00
A bandage.....	2 00 2 10
A pince.....	2 50 2 55
Fondus..... par lb	0 10 0 12
Poule, ordinaire.....	0 00 0 07
De mécanicien.....	0 02 1/2 0 03

Prix en gros	
Fontes.	
Siemens..... par tonne	15 50 16 50
Coltness.....	00 00 00 00
Calder.....	00 00 00 00
Langloan.....	00 00 00 00
Summerlee.....	19 00 20 00
Eglinton.....	18 50 19 00
Glengarnock.....	00 00 00 00
Carnbroe.....	18 00 18 50
Canadienne.....	16 50 17 00
Des Trois-Rivier.....	
au charb. de bois.....	26 50 28 00
Fer en barres.	
Canadien..... par 100 lbs	1 60 1 70
Anglais.....	2 10 2 25
Affiné.....	2 25 2 50
De Suède.....	3 25 3 50
De Norvège.....	3 10 3 25
Lowmoor.....	5 00 5 50
" en verge.....	0 09 0 10
Feutillard.	
A cercler..... par 100 lbs	2 15 2 25
Double.....	2 10 0 00
Tôles.	
Noir, Nos 10 à 20, p. 100 lbs	2 00 2 20
" 22 à 24.....	2 00 2 10
" 26 par 100 lbs.....	2 00 2 10
" 28 par 100 lbs.....	2 10 2 20
Galvanisée Morewood.....	0 05 1/2 0 06
Queen's head.....	0 04 1/2 0 05
Etamée, No. 24, 72x30.....	0 06
" No. 28.....	0 07
Russie, Nos 8, 9 et 10, par lb.....	0 07
Canada, par botte.....	2 10
Ferblanc.	
Coke I C par botte.....	2 85
Charbon de bois I C par botte.....	3 25
" I X.....	4 50
Pour chaq. X additionnel extra.....	1 00
Charbon de bois D C.....	
I C Bradley 5 50 à 5 75	
Ferblanc terne.....	5 75 6 50
Tuyaux de poeles.	
Tuyaux No. 7, les 100 feuilles.....	\$5 75
" 6.....	5 50
Coudes ronds pat., la douz.....	1 25
Connections, T. et Y.....	2 40
Matériaux de Construction	
CIMENTS	
Ciment de Portland.....	1 90 2 25
Plâtre calciné.....	4 80 2 00
Chaux, maçonne p. 100 lbs	0 40 0 50
PLATRE POUR LA TERRE	
Le sac.....	0 50 0 55
Au char.....	0 00 0 50

Prix en gros	
BRIQUES	
De Montréal.....	8 00 8 50
Du bord de l'eau.....	4 50 5 00
Réfractaires.....	18 00 22 00
Brique pressée.....	25 60 35 00
PEINTURES	
Blanc de plomb pur, 100 lbs.	4 75 5 00
" No 1.....	4 50 4 75
" 1.....	4 00 4 25
" 1.....	3 75 4 10
" sec.....	5 00 5 50
Rouge de Paris, Red Lead	4 25 5 00
Rouge de Venise, Anglais	1 50 2 00
Ocre jaune.....	1 50 2 00
Ocre rouge.....	1 50 2 00
Blanc de Céruse.....	0 45 0 60
Peintures préparées, gal.....	1 00 1 20
Huile de lin crue.....	0 59 0 60
" bouillie.....	0 62 0 63
Ess. de Térébenthine.....	0 45 0 46
Mastic par 100 lbs.....	2 00 2 50
Papier goudronné, la lb.....	0 01 1/2 0 02
Papier feutre, le rouleau.....	0 35 0 40
Papier goud., le rouleau.....	0 45 0 50
VERRES A VITRES	
United 14 à 25.....	1 20 à 1 30 50 pds.
" 26 40.....	1 30 1 40
" 41 50.....	2 80 3 00 100 pds.
" 51 60.....	3 25 3 50
" 61 70.....	3 50 3 75
" 71 80.....	4 00 4 25
" 81 85.....	4 50 4 75
" 86 90.....	6 00 6 25
" 91 95.....	
TUYAUX ET CONDUITS.	
Tuyaux en fer—liste :	
1/2 pouce de diamètre.....	0 08
1.....	0 12
1 1/2.....	0 17
2.....	0 24
2 1/2.....	0 30
3.....	0 43
3 1/2.....	0 50
4.....	0 62
4 1/2.....	0 74
5.....	0 88
5 1/2.....	1 06
6.....	1 25
6 1/2.....	1 65
Escompte 6 1/2 à 70 p.c.	
Gros tuyau pour égouts, eau, etc., la tonne net.....	
\$33 00	

THOS. MEALEY & CO.,

FABRICANTS DE ...



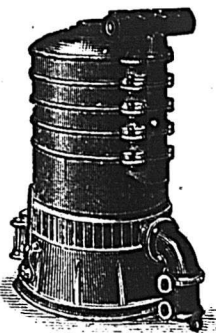
DOUBLURES QUATÉES POUR TAPIS

ET COUSSINS D'ESCALIERS

BUREAU
24, RUE CATHARINE, NORD,
HAMILTON, ONT.

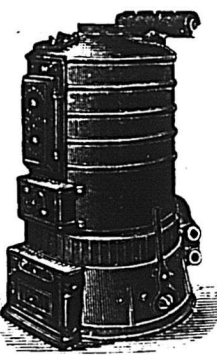
LA FOURNAISE A EAU CHAUDE

STAR



Pour le chauffage des Eglises, Edifices Publics, Résidences Privées, etc. Reconnue aujourd'hui comme étant supérieure à toutes autres.

Elle possède toutes les améliorations les plus récentes apportées au système de fournaise à eau chaude. Elle est de beaucoup plus économique, plus active qu'aucune autre fournaise, et la seule possédant un syphon injecteur " Breveté," capable de chauffer à son niveau et de donner une température égale aux différents étages.



MANUFACTURÉE PAR

The Star Iron Company, 590 rue Craig, Montréal.

PITUIE

Vous qui souffrez, depuis des années peut-être de cette affaiblissement désagréable qui vous rend la vie pénible, vous croyez probablement que votre malade est incurable.

Vous avez peut-être essayé bien des remèdes, eu recours à bien des médecins, sans soulagement appréciable.

Rassurez-vous. Ecoutez une victime de cette maladie si souffrante.

M. L. ROBITAILLE, Pharmacien,

"Je crois de mon devoir de vous faire part de ce que j'ai ressenti par l'usage des PILULES ANTIBILIEUSES du Dr NEY.

"J'étais fort souffrant depuis 3 ans. J'étais sujet au mal de cœur, à la PITUIE, je ne ressentais aucun goût pour la nourriture, mes forces allaient s'affaiblissant... Je m'adressai à plusieurs médecins dont l'un de réputation notable et de plus de 30 ans de pratique. Je pris leurs médicaments pendant plusieurs mois, mais sans effets marquants. Je ne pus parvenir à me faire purger suffisamment et la PITUIE continua de me faire souffrir.

"Sur votre avis, j'essayai les PILULES du Dr NEY. L'effet fut immédiat. La PITUIE disparut comme par enchantement et je redevins un homme nouveau.

"Merci mille fois pour m'avoir fait connaître un médicament aussi précieux."

CUTHBERT JUBINVILLE

St-Thomas, 20 juin 1891.

Les Pilules du Dr Ney sont en vente partout à 25 cts la Boite

Franco par la maille sur réception du prix

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste
JOLIETTE, P. Q.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 5 SEPTEMBRE 1895.

Tuyaux en gros—liste, esc. 15 p.c.

4 pcs. par longueur de 3pd	\$0 45
6 " " " "	0 60
9 " " " "	0 90
12 " " " "	1 25
18 " " " "	2 10
24 " " " "	2 70

Coudes ronds :

4 pouces chacun	0 75
6 " " " "	1 00
9 " " " "	1 75
12 " " " "	2 50

Tuyaux de réduction :

6 x 4 pouces chacun	1 40
9 x 6 " " " "	1 90
12 x 9 " " " "	2 75

Connection carrée ou fausse équerre :

4 x 4 pouces chacun	0 90 1 40
6 x 4 " " " "	1 50 1 90
6 x 6 " " " "	1 50 1 90
9 x 6 " " " "	2 10 2 75
9 x 9 " " " "	2 10 2 75
12 x 9 " " " "	3 00 4 00
12 x 12 " " " "	3 00 4 00

Syphon :

4 pouces	1 40 2 00
6 " " " "	1 90 2 75
9 " " " "	2 75 3 30
12 " " " "	4 00 6 00

Tuyaux à cheminée :

92 pouces, par pied	0 25
" " " "	0 40

Charbons.

PRIX DE DETAIL.

Grate par tonne de 2000 lbs.	\$5 10
Furnace do	5 10
Egg do	5 10
Stove do	6 25
Chestnut do	5 25
Peanut do	0 00
Screenings do 2240 lbs.	1 50
Scotch Grate do 2000 "	0 00 6 00
Scotch Steam do 2240 "	3 90 4 50
Vale Grate do 2000 "	5 25
Wélsch Anthracite do 2000 "	5 75
Pictou do 2240 "	" " "
Cape Breton do " " "	3 45
Glance Bay do " " "	" " "
Sydney do " " "	4 00
Reserve do " " "	" " "
Charbon de forge do 2000 "	5 25 5 75
Lehigh pour fond. do " "	6 50 6 75
Coke " par chaldron	6 75 7 00
" usage domestique	3 20
" concassé	4 60

* Selon distance et qualité.

Bois de chauffage.

Prix payé par marchands, aux chars, gare Hochelaga.

Erable la corde	\$1 50 à \$1 75
Merisier do	1 25 à 1 50
Bouleau, &c. do	3 25 à 3 80
Epinette do	3 25 à 3 80
Slabs par chars	24 00 à 27 00
" en barge. Corde	1 90 à 2 25
Rognures, le voyage	0 00 à 2 25

American do	25 à 50
Erable piqué le pied	04 à 05
Noyer noir ondé do	04 à 06
Acajou (mahogany) do	8 à

Bois de Service.

1 pouce strip shipping cull, 6 à 16 pieds le M.	\$12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do do	12 00 15 00
1 pouce shipping cull sidings do do	14 00 16 00
1 1/2 et 2 pces do do	15 00 18 00
1 pouce qualité marchande do do	20 00 30 00
1 1/2 et 2 pces. do do	20 00 30 00
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2 do do	10 00 10 50
1 1/2 et 2 pces. do do	10 00 10 50
1 pouce mill cull No. 1 do do	12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do do	12 00 15 00
3 pces. do do	10 00 12 00
do do No 2 do do	6 50 8 50

Epinette.

1 pouce mill cull 5 à 9 pouces do	9 00 10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull do	10 00 11 00
3 pces mill cull do	9 00 10 00
1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march. do	12 00 13 50

Pruche.

1, 2 et 3 pces do	9 00 10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3, 3 x 4—aux chars do	10 00 11 00
Lattes—1ère qualité do	1 60 1 75
2ème do	1 35 1 50
Bardeaux pin XXX 16 pouces do	2 90 3 00
do XX do	2 40 2 50
do X do	1 50
do 1ère qualité 18 pouces do	3 00
do 2ème do do	1 75
Bardeaux cèdre XXX 16 pouces do	2 90 3 00
do XX do	2 40 2
do X do	1 50
Bardeaux pruche marchande do	1 75

Charpente en pin.

de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11 do	16 00 17 00
de 25 à 30 do do do do	18 00 18 50
de 31 à 35 do do do do	21 00 22 50
de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14 do	18 00 19 00
de 25 à 30 do do do do	20 00 21 00
de 31 à 35 do do do do	23 00 24 00

Bois carré—pin.

de 16 à 24 pieds—de 5 à 11 pouces carrés do	17 00 18 00
de 25 à 30 do do do do	19 00 20 00
de 31 à 35 do do do do	21 00 22 00
de 16 à 24 do —de 12 à 14 pouces carrés do	19 00 20 00
de 25 à 30 do do do do	21 00 22 00
de 31 à 35 do do do do	23 00 24 00

Charpente en pruche.

de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces do	15 00
Charpente en épinette do	16 00
do en épinette rouge do	25 00 30 00

Prix de détail.

Acajou de 1 à 3 pouces le pied	22 à 24
Cèdre rouge 1/2 pouce do	10 à 12
Noyer noir 1 à 4 pouces do	10 à 14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8 do	14 à 16
Cerisier 1 à 4 pouces do	9 à 11
Frêne 1 à 3 pouces le M.	21 00 à 25 00
Merisier 1 à 4 pouces do	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 6, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8 do	26 00 à 25 00
Erable 1 à 2 pouces do	20 00 à 30 00
Orme 1 à 2 pouces do	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces do	30 00 à 50 00
Cotonnier 1 à 4 pouces do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge do	30 00 à 50 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc do	40 00 à 50 00
Chêne scié sur grain do	60 00 à 70 00

Plaquage (veneers):

Uni par 100 pieds	60 à 1 00
Français la feuille	50 à 1 25

107 AVENUE PAPINEAU, MONTREAL

JOS. ROBERT & FILS

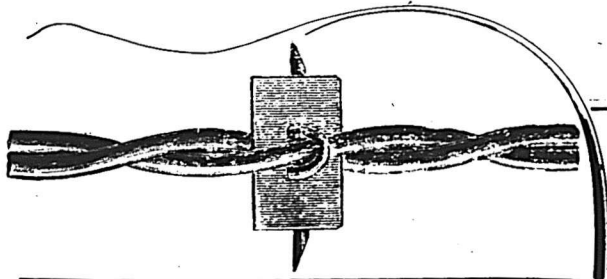
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE

ET MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Cadres, Comptoirs et Fixtures de Magasin, Bancs d'Eglise, Bibliothèques.

Spécialité :—Nous avons un SÈCHOIR A BOIS le plus grand et le plus perfectionné du Canada. Téléphone : 6258.

Fil de Fer Barbelé "SAFETY"



LE FIL BARBELE LE PLUS PARFAIT

Etant plus fort, il offre plus de sécurité pour le bétail.

Le meilleur fil manufacturé qui ait été jusqu'à maintenant offert sur le marché, et par conséquent, celui qui donne le plus de satisfaction.

Demandez-le à votre marchand; n'en acceptez pas d'autres. Si votre fournisseur ne le tient pas, écrivez, en mentionnant "LE PRIX COURANT," à

SAFETY BARB WIRE CO., 50, rue Colborne, TORONTO, Ont.

GAGNIER & LEFEBVRE

Successors de H. A. MILLER, PEINTRES de MAISONS, d'ENSEIGNES et de RIDEAUX, Tapissiers et Décorateurs, Doreurs, Vitriers Imitateurs, Blanchisseurs, etc.

1996 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

Bois de Sciage

EN GROS ET EN DETAIL. Un assortiment des plus variés. A vendre aux plus bas prix du marché.

THIBODEAU & BOURDON

No. 1203 Rue Ste-Catherine. Coin de l'Avenue Papineau MONTREAL

FAUCHER & Fils

Importateurs et Marchands-Ferronniers Bois et Garnitures de Voitures

Fournitures pour Carrossiers et Forgeons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

Nos 796 à 802, Rue Craig,

MONTREAL.

Téléphone 576

Si VOUS AVEZ UNE.....
Maison a Vendre ou a Louer

SI VOUS VOULEZ ACHETER

ADRESSEZ-VOUS A

STEPHENS & WARNECKE,

Ils vous donneront les meilleurs résultats dans le plus court espace de temps.....
Souvenez-vous de l'adresse.....

1778 rue Notre-Dame, - MONTREAL

C. LOISEAU

J. H. LEROUX

LOISEAU & LEROUX
AGENTS

d'Immeubles, d'Assurance sur la vie et contre le feu

ET COMPTABLES

PRETS SUR HYPOTHEQUES

118 RUE ST-JACQUES

Vis à vis le Bureau de Poste

MONTREAL

BOIS DE SCIAGE...

Bureau : 512 Lagachetière MONTREAL.

D. PARIZEAU
CLOS, Tél. Bel No 6678.
Canal Lachine, BASSIN No 3.
Vis-à-vis rue Ottawa.
Tél. Bell No 8308.

T. PREFONTAINE

H. BOURCOVIN

T. PREFONTAINE & CIE

Marchands de

BOIS de SCIAGE

BUREAU

Coin des rues NAPOLEON et TRACEY,

STE-CUNEGONDE

CLOS A BOIS :-

Le long du Canal Lachine, des deux côtés,

Tél. Bell 8141.

MONTREAL.

J. CRADOCK SIMPSON & CIE

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classe ; bonnes maisons ; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER. — Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

FONT DES PRETS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.

ADMINISTRENT LES PROPRIETES — Pour les propriétaire ou fidéli-commissaires, au mieux de leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN — Tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance " Guardian, "

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 717

Argent a Preter....

AUX

TAUX LES PLUS BAS

Vente et achat d'Actions, Obligations et Hypotheses.

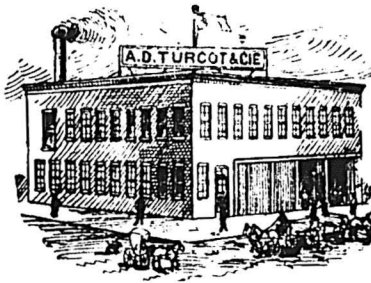
CLARENCE J. McCUAIG,

162 St-Jacques, MONTREAL.

Telephone 2137.

A. D. TURCOT.

H. CHAGNON.



A. D. TURCOT & Cie

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis et Jalousies,

Moulure, Tournage, Découpage, Blanchissage, Moulure à Embouvetter, Ouvrage de Menuiserie en tout genre. Bois de toutes dimensions à vendre.

127 RUE PERREAU, coin Rivard, MILE END.

TEL. BELL 7125

R. A. MAINWARING
Courtier d'Immeubles
ET PLACEMENTS

BUREAUX

147 St. Jacques | 2358 Ste Catherine

MONTREAL

Téléphone Bell 2433

MARCOTTE FRERES
ENCANTEURS

ET

Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.

Emprunts négociés sur hypothèques

No 69 rue St-Jacques,

MONTREAL.

JOHN MORRIS
AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,

Prets sur Hypotheses

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290.

MONTREAL

ALLONS AUX EXCURSIONS GRATIS.....

VISITER, ET
ACHETER AU

BOULEVARD ST-LAMBERT

LA PLUS BELLE PLACE ET LA PLUS PROCHE DE MONTREAL.

32 TRAINS PAR JOUR. ALLER ET RETOUR 5 Cts.

ACHETEZ ET CONSTRUISEZ DE SUITE SI VOUS LE POUVEZ.

ALLONS VIVRE HEUREUX, LOIN DU BRUIT, de la FUMÉE, et au GRAND AIR, SUR LE BORD DU FLEUVE.



L. F LAROSE

Agent du Boulevard St-Lambert.

Départ pour l'Excursion à 1 Hr. p.m. précise, SAMEDI ET DIMANCHE, du No 1627, Notre-Dame,

Ventes enregistrées de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 31 août 1895.

MONTREAL EST

QUARTIER STE-MARIE

Rue Catherine. Lots 444-5 et 6, terrain 42 x 108.6 d'un côté et 109.3 de l'autre, vacant, superficie 4570 pieds; Raymond Préfontaine à T. Préfontaine & Cie; \$3,656 [39644].

Rue Logan, Nos 369 à 373, maison en bois. Lot 947, terrain 41.3 x 80.6. Napoléon Bastien à Bruno Lalumière; \$4,610 [39652].

QUARTIER ST-JACQUES.

Ruelle St André, Nos 10 à 16, maison en brique. La 1/2 de 880-10, 20 et 21, terrain 37.6 x 75. La faillite Brosseau frère & Cie à George Bradshaw; \$280.00 et hypothèques [39661].

Rue St Denis, Nos 439 et 441, maison en pierre. Lot 1199-19, terrain 25 x 80. Joseph Jacob à Joseph Hermas Charette; \$7,625 [39676].

Rue Jacques Cartier, Nos 414 et 416, maison en brique. Lot 1179, terrain 49.6 x 68. Le Shérif de Montréal à Marius Raymond; \$4,400 [39691].

Rue Amherst, Nos 370 et 372, maison en brique. La 1/2 nord-ouest du lot 951, terrain 25 x 76. Benjamin Aubry à Etienne Aubry; \$1,800, plus rente de \$7.50 par année [39692].

QUARTIER ST-LOUIS.

Rue Sanguinet, Nos 50 et 50 1/2, maison en brique. Le 1/2 indivis du lot 134, terrain 27.11 en front, 26.6 en arrière x 59. Mme Edmour Hamelin à Alphonse Bergeron; \$300.00 plus les dettes de la succession [39647].

Rue Sanguinet, Nos 631 à 637, maisons en brique. Lot 903-210 et 211, terrains 20 x 72 chacun. Frs. Xavier Tessier à Guillaume Sancer; \$2,400 [39677].

Rue St Laurent, Nos 655 à 661, maison en brique. Lot 1027, terrain 40 x 70. Mme veuve Michel Renaud à Annie Joseph, épouse de Samuel Kolber et Rosa Sussman, épouse de David Salomon; \$5,000 [39679].

QUARTIER ST-LAURENT

Avenue du Parc. Lot 44-87, terrain 26 x 104, superficie 2704 pieds, vacant. Odilon Vanier à Benjamin Deslauriers; \$3,109.61 [39685].

Rue du Plateau, No 16, maison en brique. Le 1/6 indivis du lot 272, terrain 24 x 81 d'un côté et 80.10 de l'autre. James S. Somerville à Margaret C. Somerville et Wilhelmina S. Somerville; \$435.00 [39690].

HOCHELAGA

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE.

Rue Chambord. Lot 6-69, terrain 24 x 90, vacant. R. Préfontaine et autres à Charles Jouvét \$500.00 [57894].

Rue Panet. Lot 1-26, terrain 25 x 91, vacant. Henri Richer et Adélarid Chausse à Alfred Gravel; \$150.00 [57900].

Rue Rivard, Nos 833 à 839, maison en bois et brique. Lots 15-250 et 251, terrains 20 x 70 chacun. Les mineurs Napoléon Minette à Louis Cousineau; \$2,505 [57908].

Rue Marie-Anne, No 122, maison en bois. Lots 1-161 et 162, terrains 25 x 100 chacun. William Mann à Louis Gervais; \$700.00 [57918].

QUARTIER HOCHELAGA

Rue Frontenac, No 129 à 139 coin Logan, maison en brique. Lots 166-97, 98 et 99, terrain de 61.6 x 80. Jean-Baptiste Ménard à Alexander McArthur; \$9,000 [57892].

Rue Moreau, No 331, maison en bois et brique. Lot 80 42, terrain 50 x 100. Joseph Riopelle et autres à Azilda Pichette, veuve de F. X. Lenoir; \$1,550 [57921].

MAISONNEUVE

Avenue Lassalle. Lots 8-447 à 452, terrains 25 x 100 chacun, vacants. Charles Henri Letourneau à Edouard Leclerc et George Laporte; \$1,800 [57980].

MILE END

Rue Cadieux, Nos 83, maison en bois. La 1/2 sud-est de 137-149, terrain 21.3 x 87.6. Ferdinand Cléroux à Frs. Xavier Ras-toul; \$650.00 [57952].

MONTREAL ANNEXE.

Rue St Laurent. Lots 11-227 et 228, terrains 25 x 84, chacun, vacants. Albert E. Lewis à Marie Louise et Espérie Champagne; \$1,040 [57911].

Avenue du Parc, maison en pierre et brique. Partie nord-ouest de 12-11-2, terrain 30 x 110.6. The Consolidated Land & Investment Co. à Emma Tassé, épouse de George de Beaujeu; \$5,500 [57959].

Rue Durcher, maison en construction. Droits dans le lot 32-2-6, terrain 50 x 100. Amédée Bouchard à Frs. Xavier Roy; \$237.00, plus les hypothèques [57972].

ST-HENRI.

Rues Bourget Nos 62 et 64, et Ste Amélie Nos 31, 37 et 39, maisons en brique et en bois. Lot 2011, terrain 50 x 90. Joseph Charlebois à Edwin Leroux; \$5,150 [57891].

Rue Workman (Richelieu), maison en brique. Lot 930, terrain 30 x 80. Mme. Frs. Xavier Deslozes dit Larivière à Jean Marie Beyrics; \$875.54 (à réméré) [57931].

Rue Beaudoin, maison en brique. Lot 1722-66, terrain 23 x 92. Narcisse Blain à Alexandre Charron; \$2,075 [57953].

Rue St Jacques, maison en bois et brique et maison en bois. Lot 1663, terrain irrégulier de 8323 p. en superficie. Charles Henri Letourneau à Adèle Brossoit, veuve de Patrick Martin; \$3,125 [57979].

Rue St Ferdinand. Lot 1853, terrain 40 x 90 vacant. Victor Groulx, père, à Victor Groulx, fils; \$500.00 [57993].

Avenue Greene, maison en pierre et brique. Lots 385 38 et 39, terrains 22.6 x 90 chacun. Moïse Rochon à Charles R. Grothé; \$8,000 [57944].

VILLAGE TURCOT

Chemin de la Côte St-Paul. Lot 1702, terrain vacant, irrégulier de 9676 pieds en superficie. John Nicholson à Jean-Bte Prévost; \$422.00 [57950].

WESTMOUNT

Avenue Elm. Lots 374-1-45 et 46, terrains 25 x 105.6 chacun, vacants. Dalma Lanthier et autres à Alonzo Charles Matthews; \$4,200 [57949].

MONTREAL JUNCTION

Avenue Gazette, coin Sherbrooke. Lots 140-272, 273 et 274, terrains 50 x 88 chacun, vacants. John J. Cooke à Isaac B. Bouge; \$693.44 [57835].

PERRAULT, MESNARD & VENNE,

Architectes et Ingénieurs Civils

97, RUE ST-JACQUES, (BANQUE DU PEUPLE)

MONTREAL.

Téléphone 696.

Joseph Perrault. Simon Lesago.
PERRAULT & LESAGE

Architectes et Ingénieurs

17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1869.

Spécialité : Evaluation pour Expropriation.

L. R. MONTBRIAND,

ARCHITECTE et MESUREUR

280 — RUE ST. ANDRÉ — 280

MONTREAL.

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,

Architectes et Evaluateurs,

162, Rue St-Jacques

BLOC BARRON.

Élévateur.

Téléphone 2113.

G. DE G. LANGUEDOC

Ingénieur Civil et Architecte

BUREAU : 180 rue St-Jacques, Montreal.

Téléphone No. 1723 | Chambre 7, 3e Etage.

Chemins de fer, Ponts, Canaux, Constructions Civiles, etc. Brevets d'Invention, Marques de Commerce, Evaluations.

J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES,

Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"

107 rue ST-JACQUES, Montréal.

Téléphone 1800.

J. EMILE VANIER,

(Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)

INGENIEUR CIVIL et ARPENTEUR

No. 107 rue ST-JACQUES,

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal. Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de tracés de chemins de fer et routes, d'arportages publics et particuliers, de demandes de brevets d'invention, etc. Téléphone No. 1800.

LESSARD & HARRIS

(C'est devant de Brodeur & Lessard)

CONTRACTEURS-PLOMBIERS, COUVREURS

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage.

121, Craig, Montréal.

Tel. Bell 2191.

HORMISDAS CONTANT,

Contracteur Plâtrier,

475, Rue Lagachetière, Montreal

Résidence : 280 rue Beaudry.

LAMBERT & FILS, Constructeurs.

357 Rue Berri, Montreal.

LABRECQUE & MERCURE,

Entrepreneurs-Menusiers,

37 RUE LEST-ANDRE, MONTREAL

Téléphone Bell. 6328.

Revue Immobilière.

Montréal, 5 sept. 1895.

Ce n'est guère que dans la seconde moitié du présent mois que nous pourrions constater s'il y a quelque amélioration cet automne dans le marché des immeubles. Nous nous attendons à un peu plus d'activité, quoique sans aucune excitation et à des prix soutenus. La construction a été à peu près nulle, cette saison, de sorte que la propriété bâtie n'a pu être dépréciée par une surabondance de maisons nouvelles. D'un autre côté, les industries ont repris de l'activité—sauf toujours celle du bâtiment qui chôme depuis deux ans—et la demande de logements ne peut qu'augmenter cet hiver et au printemps.

Les terrains à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Ville :	LE PIED
Rue Ste. Catherine—Est.....	78 c
Avenue du Parc.....	\$1.15 c
Rue Chambord.....	25 c
Panet (St J. Bte).....	20 c
Maison neuve :	
Avenue Lassalle.....	12 c
Montréal Annexe :	
Rue St Laurent.....	25 c
St-Henri :	
Rue St Ferdinand.....	14 c
Westmount :	
Avenue Elm.....	80 c
Montreal Junction :	
Avenue Gazette.....	5½c

Il y a encore un bon nombre de ventes de terrains à St. Laurent, que nous ne relevons pas, parce qu'elles sont en dehors de notre territoire.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste Marie	\$ 8,256.00
“ St Jacques	14,105.00
“ St Louis.....	7,700.00
“ St Laurent.....	3,544.60
“ St Jean Baptiste.....	4,155.00
“ Hochelaga.....	10,550.00
Maison neuve.....	1,800.00
Mile-End.....	650.00
Montréal Annexe.....	6,000.00
St Henri.....	19,725.54
Village Turcot.....	422.00
Westmount.....	4,200.00
Montréal Junction.....	693.44
Total	\$82,478.58
Semaine précédente.....	63,721.78
Ventes antérieures.....	4,198,579.55
Depuis le 1er janvier 1895.....	\$4,234,679.81
Semaine correspondante.	
1894.....	\$ 102,137.65
“ 1893.....	114,975.96
“ 1892.....	129,808.74
“ 1891.....	155,940.92
“ 1890.....	375,260.54
“ 1889.....	87,015.86
“ 1888.....	145,453.37
A la même date	
1894.....	\$5,760,623.29
“ 1893.....	7,275,889.13
“ 1892.....	10,291,866.10
“ 1891.....	8,806,224.13
“ 1890.....	7,141,491.75
“ 1889.....	5,605,562.11
“ 1888.....	5,258,002.95

Il y a encore cette semaine trois inscriptions d'hypothèques en garantie de billets, avances, etc., mais en faveur, cette fois-ci, de particuliers et pour des sommes de \$3,500, \$15,000 et \$20,000. Dans les prêts réguliers, nous en trouvons un à 5 p. c. pour \$9,000 ; deux à 5½ p. c. pour \$2,200 et \$5,000 et trois à 5½ p. c. pour \$4,000, \$6,000 et \$7,500. Les autres portent 6 ou 7 p. c. sauf une obligation en faveur de la maison Létang, Létang et Cie., remboursable à très courte échéance (2 ou 3 mois) et qui portera, après échéance, 1½ p. c. d'intérêt par mois ; soit 18 p. c. par année.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts.....	\$16,350
Assurances.....	200
Autres corporations.....
Successions.....	15,000
Particuliers.....	78,000
Semaine précédente.....	\$109,920
Semaines antérieures.....	8,218,644
Depuis le 1er janvier 1895.....	\$8,997,912
Semaine correspondante.	
1894.....	\$119,871
“ 1893.....	148,187
“ 1892.....	99,030
“ 1891.....	74,851
“ 1890.....	44,329
“ 1889.....	63,330
“ 1888.....	95,600
A la même date 1894.....	
“ 1893.....	\$4,290,091
“ 1892.....	5,645,394
“ 1891.....	4,150,487
“ 1890.....	4,767,402
“ 1889.....	3,393,382
“ 1888.....	2,093,107
“ 1888.....	2,844,227

La Construction

NOTES

Les commissaires d'écoles de la Pointe-au-Pic sont à faire construire une fort jolie maison d'école. On parle d'y installer la salle du conseil.

M. Charles Angers est à se construire une fort jolie résidence.

Le quartier Ouest de Chicoutimi subit des améliorations considérables. Plusieurs maisons viennent d'être lambrissées en briques, entre autres celles de MM. Joseph Desbiens et Abel Gaudrault. Les commissaires d'écoles vont y faire construire une maison de 40 x 30 pieds, à deux étages. Le blanchissage des maisons constitue aussi toute une transformation dans ce quartier.—*Le Progrès du Saguenay.*

Une aile nouvelle va bientôt être ajoutée aux édifices du collège de Lévis, reliant la chapelle à l'édifice principal. Cette construction qui sera à quatre étages, avec soubassement en pierre et toit mansard, aura 80 pieds x 60.

Le contrat pour les travaux de maçonnerie a été confié à M. Jean Labrecque, de Lévis. Les travaux de menuiserie ont été entrepris par M. Amédée Roy, de Lévis.

Les plans ont été faits par MM. Peachy & Dassault, architectes de Québec.

NOTES INDUSTRIELLES.

L'ancien moulin à carder de Mme Gilmore, à Joliette, vient d'être transformé en fabrique de lainages, sous la direction de M. G. M. Anderson.

Un brevet vient d'être pris récemment pour la fabrication des cristaux de soude employés dans le blanchissage. L'emploi de ces cristaux évite l'usage du "bleu" ordinaire.

Une compagnie vient de se former dans la Colombie Anglaise pour la production de l'huile et du guano provenant des déchets de saumon. Ces déchets sont évalués à 3 ou 4 mille tonnes par saison. Jusqu'ici, ces déchets étaient jetés dans la rivière Skeena, ce qui empoisonnait pour ainsi dire la rivière. Les usines de la dite compagnie seront probablement établies sur les bords de cette rivière.

MM. H. A. Sherwin et Ed. P. Williams, de Cleveland, O.; John F. Ware, de Chicago, Ill.; Walter H. Cottingham et Archibald W. Stevenson, de Montréal, demandent l'émission de Lettres Patentes les constituant en compagnie à fonds social sous le nom de Compagnie Walter H. Cottingham (à resp. limitée), avec un capital de \$100,000 pour la fabrication et la vente de peintures, couleurs, huiles, verres, vernis, etc.

Le chien est un animal dont la dépouille peut rendre quelques services à la production des cuirs.

Mais comme le chien est un animal domestique que l'on conserve le plus longtemps possible, que l'on ne peut abattre pour sa chair, parce qu'elle ne vaut rien pour la nourriture de l'homme, on ne peut compter sur sa dépouille pour une production générale.

Le chien domestique meurt de vieillesse, ou est abattu quand il est malade d'hydrophobie, affection qui lui est propre; il ne peut, en aucun cas, fournir une quantité de peaux.

Les quelques peaux des chiens qui se trouvent abattus sans accident sont tannées, corroyées, mégissées, etc., pour servir à fabriquer le dessus des chaussures.

La peau de chien est vraiment d'un bon usage; elle contient une matière grasse qui lui donne de la souplesse et de l'élasticité; on reconnaît une peau de chien à la longueur effilée de la peau de la tête en queue, et plus spécialement à ses flancs amaigris et très étroits; mais si la tête n'a pas été décollée de la peau, on la reconnaîtra naturellement.

Cette peau se noircit sur fleur le plus souvent; le grain de la fleur est très fin; on travaille cette fleur comme aux autres peaux, soit moutons, veaux, chèvres, etc.

Elle passe aussi en chamois couleur naturelle et elle sert à établir des bas de varices; les orthopédistes en font un usage constant; les bas lacés faits en peau de chien ont une grande valeur quand la coupe est réussie.

Le cordonnier peut faire de la chaussure légère, même de fantaisie, que le client payera un bon prix. Les grandes peaux peuvent être cambrées, elles supportent facilement la fatigue du cambrage.

Avec les chiens de grandes races, la peau se passe en pelletterie; en conservant le poil, on obtient des tapis de pieds et bien d'autres articles, mais nous ne pouvons compter sur sa production qu'à titre de supplément.